

Prévisions atmosphériques

Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Plus chaud. Min. et max. à Québec : 35 et 70
(Voir détails en page 2)

★★★

68e ANNEE — No 110

QUEBEC, VENDREDI 7 MAI 1965

PRIX SEPT CENTS

LE SOLEIL

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. class.	29 à 34	Pages fév.	20 à 22
A. Qué. auj.	6	Patrons	20
Bandes ill.	21	Rive sud	18
Bridge	32	Serv. des sig.	14
Déces	35	Spectacles	6-7
Finance	26-27	Sport	8 à 12
Horoscope	24	Télévision	14
Mots croisés	33		

En bref

Jean Marchand démissionnerait

QUEBEC, (PC) — Des rapports circulent à Québec, aujourd'hui, que M. Jean Marchand s'apprêterait à démissionner comme président de la Confédération des syndicats nationaux.

Hauts édifices sur l'avenue Laurier

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a mis fin aujourd'hui à une vive discussion au comité des bills privés, en présentant un compromis qui permettrait la construction de hauts édifices sur l'avenue Laurier, dans la Vieille Capitale.

Certains ont qualifié la discussion violente de nouvelle bataille des plaines d'Abraham.

Le compromis, présenté par le premier ministre pendant que le comité des bills privés continuait l'étude du Bill de Québec, prévoit la construction de grands édifices sur une faible partie de l'avenue Laurier.

Pas de combat Clay-Liston à Boston

BOSTON (UPI) — Le combat entre Cassius Clay et Sonny Liston qui devait avoir lieu le 25 mai à Boston a été contremandé aujourd'hui. Les promoteurs n'ont pas dit où aurait lieu le combat de 15 rondes. Cependant, il aurait lieu à la même date dans une autre ville.

Ecole forestière agrandie

OTTAWA (PC) — L'école de foresterie près de St-Alexandre de Kamouraska sera agrandie au coût de \$22,700, a révélé aujourd'hui le ministre des Forêts Sauvées.

Population au Canada

OTTAWA (PC) — Au 1er avril, le Canada comptait 19,516,000 habitants. Selon le Bureau de la statistique, ce chiffre indique une augmentation de 342,000 habitants ou de 1,8 pour cent de la population durant les 12 mois précédents.

Fusiliers marins tués

SAINT-DOMINGUE (PA) — A la suite d'une erreur de direction, quatre marins américains ont encore aujourd'hui perdu la vie. Le total des pertes américaines serait maintenant de 13 morts.

Autres "Marines" au Vietnam

SAIGON (AFP) — Deux bataillons de fusiliers marins américains et un bataillon du Seabees Navy Construction, représentant environ 6,000 hommes ont commencé à débarquer vendredi matin sur la plage de sable blonde de la baie de Yung Dung Quai à 50 milles au sud de l'importante base aérienne de Danang au centre Vietnam.

Jésuites chez Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — Avant de se réunir en congrégation générale, pour élire leur nouveau supérieur général, les Pères jésuites ont été reçus en audience par le pape qui leur a adressé un discours en latin.

Publicité répréhensible

NEW YORK (PA) — Jeudi soir, une agence de publicité de New York a été reconnue coupable, par le jury d'une cour fédérale, d'avoir promu la vente de pilules sans valeur. C'est la première fois qu'une agence est reconnue coupable pour avoir encouragé la vente du produit d'un client.

Fumée nocive

WASHINGTON (AFP) — Les fabricants de cigarettes aux Etats-Unis seront peut-être appelés à faire imprimer sur les paquets qu'ils vendent à l'intérieur du pays une mention mettant en garde les fumeurs contre les éventuels effets nocifs de la fumée.

Les banques seront autorisées à prêter pour l'habitation

L'intérêt à six pour cent mécontente les banquiers

TORONTO (PA) — Dans les milieux bancaires, on a exprimé de la satisfaction et du mécontentement lorsque le ministre des Finances Walter Gordon a présenté des amendements à la Loi des banques au Parlement fédéral jeudi soir.

Les banquiers sont heureux de voir le gouvernement tenir compte des recommandations de la Commission Porter sur les banques, mais ils ont été surpris et déçus que le gouvernement maintienne le taux de six

pour cent d'intérêt sur les prêts consentis par les banques.

Au sujet de la proposition de placer les compagnies de fiducie et de finance sous l'autorité directe du gouvernement fédéral, Kenneth Burns, administrateur de la compagnie "Eastern and Chartered Trust", a déclaré qu'il faudra que les compagnies de fiducie et de finance aient plus de privilèges afin de compenser pour la perte de revenus qui suivra le départ de sommes d'argent dans la Banque centrale.

Le président de "Traders Finance", R. M. Willmott, a déclaré que cette recommandation avait ses bons et ses mauvais côtés.

S.T. Paton, président de l'Association des banquiers du Canada, a déclaré qu'il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement a maintenu le plafond de l'intérêt à six pour cent.

Cependant, Paton a accueilli d'un bon oeil la décision du gouvernement de permettre aux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a annoncé, hier, son intention de permettre aux banques à charte de consentir des prêts hypothécaires ordinaires en vue de réduire le montant des prêts que le gouvernement a dû consentir ces dernières années.

Le ministre des Finances, qui introduisait, aux Communes, une résolution précédant une mesure prévoyant la révision décennale de la loi sur les banques, a annoncé que le maximum actuel de six pour cent d'intérêt sera maintenu sur les prêts consentis par les banques à charte.

M. Walter Gordon a émis l'espoir que cette mesure inciterait les banques à recommencer à accorder des prêts en vertu de la loi nationale sur l'habitation et préparerait la voie à une réduction du coût moyen des emprunts hypothécaires.

L'an dernier, la commission royale d'enquête sur les services financiers, présidée par le juge Dana Porter, de Toronto, recommanda l'adoption d'un système financier plus concurrentiel embrassant les huit banques à charte et les autres ins-

titutions faisant le commerce bancaire.

Les réserves

Le ministre des Finances a également annoncé l'intention du gouvernement de réduire de 8 pour cent à 7 pour cent les réserves liquides minimums des banques à charte.

M. Gordon, qui parlait à l'étape de la résolution du nouveau projet de loi, a expliqué qu'il ne faisait pas que des principes recommandations du bill, ajoutant que tous les détails seront connus quand le bill lui-même sera soumis à la Chambre pour étude.

Il avait introduit plus tôt une motion visant à donner à la Banque du Canada le pouvoir d'exiger des banques à charte un dépôt additionnel de six pour cent. La Banque du Canada aura également le pouvoir de modifier ses taux de six à 12 pour cent.

La commission royale d'enquête Porter avait également recommandé d'englober dans le commerce de banque les institutions acceptant des dépôts dont le terme initial est inférieur à 100 jours. M. Gordon a cependant émis l'idée que la base juridique d'une telle définition est peut-être sujette à contestation.

Graduellement

Le ministre a déclaré que l'entrée des banques à charte dans le domaine des prêts hypothécaires se ferait graduellement et à certaines conditions qu'il n'a pas énumérées.

Quant au taux de 6 pour

(Suite à la page 2, 1ère col.)



GEORGES LEMAY ARRETE — Georges Lemay, l'un des individus les plus recherchés par la Gendarmerie Royale, a été appréhendé hier à bord de son yacht, à Fort Lauderdale, en Floride. (Téléphoto PA)

G. Lemay est arrêté à bord de son yacht

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Un Canadien recherché dans le monde entier depuis un cambriolage de banque à Montréal en 1961, a été appréhendé hier à bord de son yacht — c'est la première victime de la puissance policière de la télévision par satellite.

Un préposé à l'entretien des bateaux, à Fort Lauderdale, a vu son visage lors d'un programme télévisé dimanche, par le satellite de communications Oiseau matinal, l'a reconnu et a averti la police.

Les policiers ont surveillé le yacht, une embarcation de 43 pieds, ancrée dans le luxueux bassin Bahia Mar, durant trois jours et ont appréhendé le Canadien, Georges Lemay, âgé de 39 ans.

"Je commets rarement d'erreur", a-t-il dit au capitaine de police Bob Smith. "Comment avez-vous réussi à m'attraper?"

Quand on lui a dit qu'il était le premier homme capturé par le trucher en des nouvelles communications mondiales de l'Oiseau matinal, il n'a pas voulu le croire.

"Parole d'honneur?" a-t-il demandé à Smith. Quand on lui a

assuré que c'était la vérité, il a déclaré: "Eh bien! C'est quelque chose! Il a fallu un satellite pour m'attraper!"

DEPUIS SIX MOIS

Lemay vivait à bord de son luxueux yacht à Fort Lauderdale depuis six mois sous le nom de René Roy. Il acquittait ses comptes avec des billets neufs de \$10. Après son arrestation, il a payé le maître des quais avec des beaux billets neufs et a dit:

"Je vous paie avec mon propre argent. L'argent dans lequel ces Messieurs — de la police — sont intéressés est quelque part ailleurs."

L'homme de Fort Lauderdale, qui a demandé que son nom ne soit pas divulgué, a reconnu Lemay et s'est rendu à la police.

"Je suis certain que c'est le gars que j'ai vu à la télévision hier soir", a-t-il dit. Il a expliqué que Lemay lui avait demandé d'effectuer certaines réparations sur son yacht.

La police a surveillé l'embarcation durant deux jours, dans l'espoir "d'y capturer quelqu'un" (Suite à la page 2, 2e col.)

Au moins 12 morts et 400 blessés



APRES LA TORNADOE — Ces marches d'escalier ne conduisent maintenant nulle part. Une tornade a démolé la maison dans laquelle cet escalier permettait d'entrer. Plusieurs tornades ont balayé la région de Minneapolis. Au moins, 12 personnes ont

été tuées et 400 autres blessées. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de dollars. Des fortes pluies et des grêlons de deux pouces de diamètre ont précédé les tornades qui ont frappé à l'heure du souper hier soir. (Téléphoto PA)

Caouette: Un contrôle plus dévasteur

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement des créditistes a fait savoir hier soir que son groupe mettrait s'oppose farouchement à ce que le gouvernement autorise la réduction de 8 à 7 pour cent des réserves liquides des banques à charte.

Parlant au cours du débat sur le projet de loi prévoyant la révision décennale de la loi sur les banques, à l'étape de la résolution, M. Réal Caouette a ex-

(Suite à la page 2, 2e col.)

Aire No 3

Le rapport la semaine prochaine

par Clément TRUDEL

Un amendement à la charte portant sur la rénovation urbaine, soumis très tard au comité des bills privés, a été "retenu" hier par le premier ministre Jean Lesage qui veut auparavant en discuter avec Me Yves Pratte.

Le chef du gouvernement a d'abord refusé tout simplement le "papillon" soumis en annexe au bill 150, amendement la charte de la ville de Québec, puis s'est ravisé: "Il me semble que vous en avez assez de l'aire no 3".

L'étude du bill est à toutes fins pratiques terminée mais une séance du comité est prévue pour mercredi prochain, afin de revoir certains points techniques laissés en suspens et réviser la rédaction de clauses approuvées en principe.

Le projet de clause sur la rénovation urbaine a toutefois donné à M. Lesage l'occasion d'annoncer qu'il attend "au

(Suite à la page 2, 4e col.)

Amendement "inacceptable"

Le bill 3 est à la veille d'être rejeté

Le bill 3 tel qu'amendé par la Chambre Haute avant l'ajournement de la session pour les vacances de Pâques agonise.

Ce projet de loi du gouvernement relié à une résolution de

l'Assemblée législative prévoyant le rapatriement de la constitution canadienne visait, dans sa forme originale, à restreindre les pouvoirs du Conseil législatif.

Adopté sur division par le

Chambre Basse après une bataille épique, le Conseil législatif a refusé d'accepter le bill tel quel et il l'a retourné à l'Assemblée législative après lui avoir fait subir un amendement majeur.

Ainsi modifié le projet de loi permettrait aux conseillers législatifs de conserver leur droit de veto sur toute question d'ordre constitutionnel, pouvoir de veto sur toute question d'ordre

Après avoir déclaré récemment que cet amendement apporté par la Chambre Haute était "inacceptable", le premier ministre Jean Lesage a informé la Chambre, ce matin, que le leader du gouvernement avait l'intention de demander à la Législature, dès mardi prochain, d'étudier une motion proposant le rejet de l'amendement, doit de "tuer" le bill tel qu'amendé par le Conseil.

L'étude d'ensemble est terminée

L'étude du bill de Québec est terminée, sauf pour ce qui est de quelques détails techniques remis à mercredi.

Ce projet de loi amendant la charte de la ville de Québec, le plus volumineux jamais soumis, renferme pratiquement toutes les réformes administratives préconisées par le rapport Syl-

vestre, en mars 1964. Voici les principales réformes acceptées dans ce texte que l'Assemblée législative devra approuver sous peu:

— division de la ville en trois districts; quatre conseillers choisis; actuellement, il y a (Suite à la page 2, 6e col.)

A Ottawa
avec Amédée Gaudreault

Notre chroniqueur parlementaire à Ottawa est présentement en Europe où il accompagne le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin. Aujourd'hui, il nous parle, en page 3, de la visite du chef de la diplomatie à la Maison canadienne à Paris.

A son retour, M. Gaudreault reprendra sa chronique régulière, qui paraîtra désormais en page 3.

Les banques seront autorisées.

(Suite de la première page)
cent, il a dit que le gouvernement modifierait cette limite si une hausse générale des taux d'intérêt à quelque date future, rend cette proposition impraticable.

M. Gordon a enfin annoncé l'intention du gouvernement de permettre l'incorporation, par lettres patentes, des nouvelles banques, la Chambre des Communes ayant le droit d'annuler ces lettres patentes en dedans d'une période de temps prévue.

Le porte-parole du Ralliement des créditistes, M. Gilles Grégoire, a immédiatement critiqué cette décision du gouvernement de réduire de 8 à 7 pour cent les réserves liquides qu'elles doivent posséder.

"Les banques pourront désormais prêter 14 1/2 fois ce qu'elles possèdent au lieu de 12 1/2 fois. Elles pourront prêter \$2-000,000,000 de plus qu'elles ne possèdent. C'est un cadeau du ministre des Finances, le meilleur ami des grands financiers et des huit banques à charte du pays. C'est un cadeau plus beau que celui qu'il a fait aux contribuables canadiens dans son discours sur le budget."

M. Gordon avait alors annoncé une réduction d'impôts de 10 pour cent.

Selon le député de Lapointe, les banques, qui pour chaque \$7 qu'elles possèdent, pourront en prêter \$100 réalisant un profit de 85 pour cent au lieu de 75 pour cent.

Il a plutôt suggéré que ce soit la Banque du Canada qui crée cet argent afin de faire bénéficier de ces avantages le gouvernement et le peuple canadiens.

M. Grégoire a enfin "invité les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique et les autres à livrer une lutte acharnée au ministre des Finances qui refuse que les provinces achètent des actions des banques, sous prétexte que le gouvernement fédéral doit conserver son contrôle sur les banques."

"La raison est que le gouvernement a peur que les provinces se développent plus vite grâce aux avantages bancaires alors que le gouvernement fédéral refuse d'y participer. La solution n'est pas d'interdire aux provinces de participer aux avantages des banques à charte, mais d'en faire bénéficier le gouvernement fédéral également."

"Il serait sans doute plus important de voir les provinces participer à ces avantages que quelques individus".

L'ancien ministre des Finances, M. George Nowlan (PC-Digby-Annapolis-Kings) a préféré pour sa part attendre l'étape de la deuxième lecture pour faire connaître son opinion et avoir le temps de prendre connaissance du bill.

M. Robert Prittie (NPD-Burnaby-Richmond) a averti M. Gordon qu'il pouvait s'attendre à beaucoup d'opposition sur l'amendement qui interdit aux provinces d'acheter des actions des banques à charte.

M. H.A. Olson (CS-Medicine Hat) a abondé dans le même sens.

L'intérêt à six pour cent...

(Suite de la première page)
banques de consentir des prêts sur l'habitation. "Cela aidera les banques à surmonter leurs difficultés", a-t-il dit.

La décision de maintenir le taux d'intérêt à six pour cent est une mesure destinée à protéger les prêteurs à gros intérêt, a dit Neil McKinnon, de la "Canadian Imperial Bank of Commerce".

"La décision de limiter les taux d'intérêts sur les prêts commerciaux empêchera beaucoup de Canadiens d'obtenir l'argent dont ils ont besoin pour l'expansion", a-t-il dit.

La réduction des réserves liquides des banques a été bien accueillie par les banquiers.

G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal, a aussi exprimé son mécontentement au sujet du taux d'intérêt fixé à six pour cent.

Le temps

PRONOSTICS
MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, St-Maurice, Québec et Lac-St-Jean: ensoleillé av. quelques périodes nuageuses. Plus chaud. Vents légers, devenant du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 50 et 75; à Sherbrooke 40 et 70; à Québec 35 et 70; à Chicoutimi 30 et 70; à Ottawa 40 et 75; à Ste-Agathe 40 et 70; à La Tuque 30 et 70.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé: beau avec quelques périodes nuageuses. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 30 et 60; à Sept-Îles 30 et 50; à Gaspé 30 et 50.

G. Lemay a été arrêté à bord de son yacht

(Suite de la première page)
d'autre également. Finalement, les policiers sont montés à bord.

Lemay portait un chapeau de paille, des salopettes, des souliers de tennis et aucune chemise, lorsqu'il a été conduit au poste de police. Des amis lui ont apporté des vêtements et il est reparti vêtu d'un complet gris, d'une chemise et d'un col blanc, de souliers de ville et d'un coquet chapeau tropical.

La police était à ses trousses depuis le jour où, en 1961, une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse était détournée à Montréal.

On a établi entre \$800,000 et \$4,000,000 le montant en jeu. Quelque 377 coffrets de sûreté furent vidés par les bandits qui s'introduisirent dans la banque rue Ste-Catherine au centre du district commercial de la ville, en enfonçant le plancher de ciment du coffre-fort.

La femme de Lemay, née Huguette Daoust, de Montréal, disparut au cours d'un voyage en Floride il y a environ 14 ans. On a jamais retrouvé trace d'elle.

Les agents d'immigration détiennent Lemay en attendant des instructions des autorités canadiennes.

\$528,000

Le dernier état officiel publié quant au montant dérobé, date de 1962. Il donnait le chiffre de \$528,000. Toutefois la banque précisait alors que ce chiffre ne représentait que les pertes avouées et ne constituait peut-être pas la perte réelle, attendu que les déposants ne sont pas

Caouette: Un contrôle plus...

(Suite de la première page)

primé l'avis que les banques à charte écrasent le peuple et contrôlent le gouvernement et que grâce à cette réduction, elles y parviendront encore mieux.

"Le contrôle sera encore plus complet, plus dévastateur", dit-il.

Il a plutôt demandé que la réserve exigée soit de 100 pour cent et que tout crédit nouveau soit créé par la Banque du Canada "afin de faire un régime de crédit social au lieu d'un régime de dettes sociales".

"Le rôle de la finance doit être de servir et non de décider", a-t-il ajouté, et il est d'ailleurs insensé et stupide que le gouvernement emprunte des banques à charte quand il a le pouvoir de créer des crédits nouveaux".

M. Caouette répond, à ceux qui craignent que ce système crée l'inflation que l'inflation ne se produira pas puisque le peuple paiera pour la consommation à même rythme que se fera la production.

"C'est actuellement que se fait l'inflation, alors que le gouvernement paie \$1,103,000,000 en intérêts sur une dette nationale fictive et que le peuple est obligé de payer trois fois les projets entrepris, à cause des intérêts. En faisant disparaître la dette nationale, les impôts et les taxes baisseraient".

"Le projet de loi actuel est un projet de mesquinerie financière dans un régime de fous, administré par les plus remarquables d'entre eux".

Quant à M. Gérard Perron (créditistes-Beauce), il a qualifié de "fictive" la prospérité que nous connaissons actuellement, à cause des dettes dont nous sommes chargés. "Le système financier actuel est un système à créer des dettes", a-t-il dit.

Il a suggéré que des crédits nouveaux soient créés par un Office national des crédits pour permettre aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'entreprendre des projets publics.

obligés d'avouer ce qu'il y avait dans leurs coffrets de sûreté. Le 8 janvier 1962, deux mandats d'arrestation étaient lancés contre Lemay.

Les actes d'accusation l'inculpaient de cambriolage et de vol. Ils furent mis en circulation en trois langues dans le monde entier.

En septembre 1964, la gendarmerie fédérale inscrivait Lemay en tête de la liste des criminels les plus recherchés. Une récompense de \$10,000 fut offerte pour toute information qui aboutirait à une arrestation.

On représenta Lemay comme l'âme dirigeante du vol lors du procès de quatre individus traduits devant les tribunaux. Jacques Lajoie, témoin de la Couronne, déposa au cours des procès qui eurent lieu entre avril 1962 et octobre 1964.

Roland Primeau, 38 ans, de Montréal, fut trouvé coupable de conspiration et sentiencé, le 26 août 1962, à 13 ans de prison. Ce fut la plus lourde sentence prononcée dans cette affaire.

Les trois autres individus inculpés, André, Yvon et Lise Lemieux, frères et sœur, furent jugés coupables de conspiration et sentiencés en 1964.

André, qui la Couronne représentait comme le lien-à-bras du complot, fut condamné à six ans de prison, Yvon, à quatre ans, et Lise à la prison préventive.

Jacques Lajoie, témoin de la Couronne, fut libéré après avoir purgé 28 mois de détention.

Lemay a fait les manchettes la première fois à l'époque de la disparition de son épouse en 1952 et a de nouveau fait les manchettes plus tard au cours de la même année, lorsqu'il a survécu à l'écrasement de son avion au lac Archambault, dans les Laurentides.

En 1952, en décrivant la disparition de son épouse de Tom's Harbor, Lemay avait expliqué qu'elle avait quitté un quai, où ils pêchaient, pour retourner à leur automobile à 100 verges plus loin pour endosser des vêtements plus chauds.

Il ne l'a jamais revue, avait-il dit.

En 1953, Lemay s'était vu refuser l'entrée aux Etats-Unis. Il avait dit à cette époque que les autorités de l'immigration n'avaient jamais fourni aucune raison pour le refuser au bureau de l'immigration à Champlain, N.Y., à quelques 40 milles au sud de Montréal.

M. James Barker, shérif adjoint du comté de Monroe, en Floride, qui avait fait enquête sur la disparition de l'épouse de Lemay, a été tué d'un coup de feu par son fils le vendredi précédent la tentative ratée de l'agent d'immeubles de Montréal d'entrer aux Etats-Unis.

Lemay avait déclaré précédemment qu'il retournerait en Floride, quand Barker ne serait plus en fonction, pour "faire de la lumière sur certains aspects de la cause".

Trouvé coupable
Lemay a été trouvé coupable



plusieurs accusations de délits mineurs avant d'être relé au vol de banque, le jour de la Confédération.

En 1955, il fut accusé d'avoir troublé la paix, d'avoir résisté à l'arrestation et de voies de fait sur un policier. Trouvé coupable, il fut condamné à une amende de \$25 et dut déposer un cautionnement de \$200 pour garder la paix.

En 1957, il était trouvé coupable, à St-Jérôme de possession illégale d'une arme à feu et eut le choix entre une amende de \$25 ou huit jours de prison. Il acquitta l'amende.

En 1954, Lemay était acquitté d'accusations voulant qu'il ait

usé d'intimidation à l'endroit d'une femme de 22 ans.

Trois ans après cette affaire, en juillet, il était appréhendé et interrogé au sujet de la disparition de Larry Petrov, un soudeur d'origine hongroise disparu de Montréal au début de l'année précédente.

Lemay était libéré après interrogatoire. Aucune des personnes, trouvées coupables en rapport avec le vol de banque à Montréal, n'a réité Lemay à ce vol, en Cour.

Toutefois, Primeau a déclaré qu'il était impliqué avec Lemay dans le marché des pesos mexicains.

Aire No 3: rapport la...

(Suite de la première page)

cours de la semaine prochaine" le rapport du comité spécial étudiant les modes de réaménagement de l'aire no 3 et plus particulièrement du secteur C-4, où serait construit un hôtel.

"Il ne faudrait pas inclure (dans la charte) à ce moment-ci un article qui empêcherait la mise en oeuvre d'un rapport qui pourrait faire l'affaire de tous les intéressés", affirme le premier ministre. M. Lesage a eu une longue conversation avec Me Pratte, mercredi soir, et a pris connaissance des grandes lignes du rapport qu'entend soumettre le comité dirigé par Me Pratte. Le rapport qui sera soumis au premier ministre intéresse les autorités de la ville, la Commission d'aménagement et les promoteurs d'une entreprise désireuse d'ériger un hôtel... de même que de nombreux citoyens.

UN DELAI

"Si vous permettez, je vais prendre quelques copies de cet amendement (suggéré par le chef du contentieux municipal) et le soumettre à M. Pratte, qui a eu des conversations avec les urbanistes; c'est une question que je veux étudier à fond moi-même avec Me Pratte", de dire le premier ministre en soulignant que le mandat de la commission consultative formée récemment était assez large pour déborder l'aire no 3.

Me Pratte a eu des rencontres avec les représentants de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. "Je me sentirais plus à l'aise si le trésorier de la ville et moi-même pouvions en discuter avec M. Pratte avant que le comité ne fasse l'étude de ce papillon sur le réaménagement ou la rénovation urbaine dans quelque secteur que ce soit, à Québec" (faisant partiellement suite au rapport Martin).

LE PROJET

La ville demandait hier, par son avocat en chef, à être autorisée à conclure les ententes nécessaires avec les gouvernements d'Ottawa et de Québec ou organismes ad hoc, pour la construction de "logements à loyer modique, pour construire, rénover ou réaménager les parties de son territoire mentionnées, comme aires de réaménagement, au Rapport de la Commission d'enquête sur le logement" (rapport connu sous le nom de rapport Martin).

Logiquement, venait ensuite l'autorisation d'exproprier ou d'acheter des immeubles et terrains, de faire des travaux de déblaiement, de procéder à des ventes à l'enchère et à des emprunts pour réaliser ce qui serait prévu dans les ententes conclues. L'amendement prévoit en outre la création d'une corporation pour l'administration de ces habitations à loyer modique.

PAS D'EXEMPTIONS

Dans un article du bill, précédant celui qui fut soumis sur la rénovation urbaine en général, se trouvait une demande d'autoriser une exemption de taxes pour les propriétaires construisant du neuf là où se trouvaient des maisons insalubres.

M. Lesage estime qu'il faut tenir au principe de ne pas donner trop d'exemptions de taxes mais d'en arriver au même résultat — encourager la construction d'habitations — par des subventions qui compenseraient le surplus de taxes foncières à verser par les proprios, dans les 10 ans qui suivent la disparition de maisons insalubres ou trop vieilles.

Le même gouvernement soumettait toutefois en fin d'après-midi un amendement consacrant la "réciprocité" des accords pour exempter de toutes taxes foncières (générale et spéciale) les consulats de France et des Etats-Unis. Cet amendement fut accepté.

L'étude d'ensemble est...

(Suite de la première page)
huit quartiers et deux échevins dans chaque quartier.

— pour être candidat à la mairie ou à un poste de conseiller, il n'est plus besoin d'être propriétaire. Il faut être âgé de 21 ans, citoyen canadien et être propriétaire d'un immeuble de \$300 ou occuper un loyer d'au moins \$200. Le candidat doit être inscrit sur la liste des votants et avoir son domicile dans les limites de la ville dans les 12 mois qui précèdent l'élection.

— pour voter, il faut avoir 18 ans et être résidant de la ville ou, pour les non-résidents, avoir un commerce ou loyer ou posséder un immeuble. C'est la première fois qu'une charte de ville du Québec donne le droit de vote aux citoyens de 18 ans.

— un comité exécutif, formé du maire et de trois conseillers, aura la responsabilité d'a peu près toutes les affaires courantes; le conseil se prononce sur un rapport du comité exécutif et, pour certains rapports venant de l'exécutif, il n'y a pas de discussion mais simplement adoption ou rejet.

— le poste de gérant est créé et, bien qu'il y ait certaines similitudes entre ce poste et la fonction actuelle de directeur des services, il est bien précisé que le gérant assiste aux séances du comité exécutif et doit motiver sa dissidence, s'il n'approuve pas la décision prise.

— le chef du contentieux a désormais sous sa juridiction le greffe de la Cour municipale (l'article 580 de la charte est abrogé).

— les traitements et allocations sont haussés pour le maire (\$18,000) et pour les conseillers (\$4,500); les conseillers appelés à siéger à l'exécutif toucheront \$15,000 par année.

— le mode d'élection du maire suppléant est précisé.

PRINCIPALES REFORMES

La création d'un office du

personnel, des sanctions et de fortes amendes pour les fonctionnaires municipaux coupables de trafic d'influence et l'abolition des limites aux crédits annuels pour l'entretien ou la création de terrains de jeux, voilà les principales réformes approuvées hier par le comité des bills privés étudiant le bill de la ville de Québec.

L'office du personnel semblait avoir été oublié parmi les recommandations préconisées par le rapport Sylvestre, il y a un an. L'oubli a été réparé à la dernière minute, hier, par le gouvernement. Cet office est composé du gérant de la ville, du chef du personnel et du chef du service intérieur. Selon le texte de l'art. 43a du bill, l'office recommande au comité exécutif l'engagement, la promotion, la permutation, la diminution de grade, la suspension et la destitution des employés de la cité, y compris les estimateurs et ceux de l'Exposition, à l'exception du gérant, des chefs de service et leurs adjoints.

Une amende de \$200 à \$1,000 et un emprisonnement pour un temps n'excédant pas un mois sont prévus pour toute personne coupable d'avoir demandé de l'argent à celui qui postule un emploi municipal ou en retour d'une promesse d'avancement, etc. L'employé de la ville qui serait coupable de s'être livré à de la "politique partisane" au cours d'une élection municipale, est susceptible d'être destitué. Dans ces deux genres de cas, un appel est prévu.

Production de blé

LONDRES — Le "comité économique du Commonwealth" estime, dans son dernier bulletin céréalière, que la production mondiale de blé a atteint en 1964-65 près de 171 millions de tonnes, soit 7 millions de tonnes de plus que le record enregistré l'année précédente. En outre, d'après les premières indications qu'il a recueillies, la récolte 1965-66 s'annonce volumineuse dans l'hémisphère nord, bien que la production dépendra encore des conditions climatiques dans les trois mois qui viennent.



C'est le temps de nettoyage des tapis. Assurez-vous les services de nos experts.



ÉMILIE ROCHETTE

TAPIS
TUILES-LINOLEUM

550 est. rue St-Vallier, 529-4164

Le favori des terrains de golf
MILORGANITE
UN ENGRAIS ORGANIQUE POUR LES PELOUSES
LE MEILLEUR AMI DE VOTRE PELOUSE

Les soucis d'argent ralentissent la guérison au cours d'une maladie. Ecartez-les en souscrivant de L'ASSURANCE-SANTÉ PERSONNELLE pour remplacer votre revenu et rembourser vos frais médicaux.



L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie



COMPLET LAVEZ-PORTEZ

Cet été, l'homme d'affaires sera en complets lavables, vite secs... frais et nets... coupés en souplesse dans des tissus de vacances. Ici, on a réuni le dacron et le coton pour ce veston 3-boutons à épaule naturelle et son pantalon impeccable sans pli. Gris moyen, beige ou taupe. Tailles 36 à 46, court, régulier ou long.

\$65.

Nos deux magasins sont ouverts ce soir, vendredi, jusqu'à 9 h. 30

Simons'

LE MAGASIN POUR HOMMES

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray
Gin



dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE



LE DELEGUE APOSTOLIQUE CHEZ LES SPIRITAINS — Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada, était l'invité, hier soir, des Amis des Pères du Saint-Esprit, à l'occasion d'une réunion en l'honneur de leurs protégés, les scolastiques du Grand Séminaire spiritain, située sur la rue des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy. Mgr

Pignedoli, qui a déjà œuvré avec les Pères du Saint-Esprit, lors qu'il était délégué apostolique en Afrique du Nord, a été accueilli par le R. P. Lucien Michaud c.s.p., supérieur de l'institution. Deux éminents Amis des Spiritains les entourent ici : l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, et le lieutenant-colonel Jean-T. Gendron.

Coïncidences troublantes, souligne M. Johnson

Par Normand Girard

Le chef du parti libéral et premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, se serait rendu coupable de corruption en vertu de l'article 391 de la loi électorale du Québec, selon le leader de l'Opposition à l'Assemblée législative, Me Daniel Johnson.

Celui-ci a qualifié de "coïncidences troublantes", hier soir devant la Chambre, le fait que Mme Suzanne Brassard, présidente de la Fédération libérale féminine de Verdun, ait accepté de retirer sa candidature à la convention sur le choix d'un candidat libéral pour céder la place à Me Claude Wagner, lors des élections complémentaires du 5 novembre 1964, après cinq heures de discussion avec le premier ministre.

téoriquement les allégations du député de Bagot, soutenant que son entrevue avec Mme Brassard n'avait eu rien à faire avec les élections. "Il y avait longtemps que j'avais les yeux sur elle pour lui offrir un haut poste : sein de la Commission du service civil", dit-il.

PRIVILEGES ET ELECTIONS

Me Johnson a invité le premier ministre à convoquer le champ le Comité des Privilèges et Elections de la Législature afin que cette question soit "vidée". Il a rappelé que c'est le geste que n'avait pas hésité à poser le leader du N.P.D., M. T.C. Douglas, lorsque des rumeurs identiques ont circulé sur son compte aux Communes, il y a quelques mois.

Le député de Bagot a prétendu que Mme Brassard, si elle fut par la suite nommée à la Commission du Service civil provincial, en date du 4 novembre, avait été récompensée pour avoir cédé devant les pressions et les promesses que lui aurait faites le chef du parti libéral à cette occasion.

LESAGE NIE

Le premier ministre a nié ca-

"Toutes les circonstances portent à croire, a dit le chef de l'Opposition, que c'est le premier ministre qui lui a fait retirer sa candidature". Il a ajouté que de l'aveu même de Mme Brassard, ce n'est qu'après cinq heures de pourparlers avec le premier ministre qu'elle a accepté de céder.

C'est après avoir fait ce rappel des propos rapportés dans

les journaux et attribués à Mme Brassard et aussi soulève le fait qu'elle ait été nommée à la Commission du Service civil le 4 novembre que Me Johnson a parlé de "coïncidences troublantes".

L'ARTICLE 391

Il a ensuite donné lecture de l'article 391-1, paragraphe "H" et 391-2, qui édicte:

"Se rendent coupables d'une infraction désignée dans la présente loi sous le nom de corruption: toute personne qui, en vue d'en induire une autre à se laisser mettre en candidature, à ne pas poser sa candidature ou à se désister de sa candidature, donne, procure, convient de donner, concède de procurer, offre, promet de procurer ou travaille à procurer des deniers, des valeurs, une charge, une place ou un emploi à cette personne ou à une autre;

"Quiconque se rend coupable de quelque infraction visée par le présent article est passible, pour chaque infraction, d'une amende de \$100 et d'un emprisonnement d'un à douze mois et, à défaut de paiement de l'amende, d'un emprisonnement additionnel d'un à six mois".

Le député de Bagot a alors invité M. Lesage à imiter M. Douglas et à convoquer le Comité des Privilèges et Elections afin d'éviter de laisser planer des doutes sur la relation qui existerait entre le retrait de Mme Brassard et sa nomination à un poste dans le fonctionnarisme rémunéré à \$12,000 par année.

Le premier ministre a donné l'impression d'accueillir les propos de M. Johnson un peu comme une blague puisque le ton avait été serein et les échanges débités presque comme si on avait voulu badiner.

M. Lesage a répondu que l'engagement de Mme Brassard n'avait rien eu à faire avec les élections et que l'entrevue qu'il avait eue avec elle ne lui avait pas semblé durer cinq heures. Il a nié catégoriquement que cette entrevue ait eu pour autre but que celui de l'inciter à rejoindre les rangs de l'administration provinciale en raison de sa grande compétence.

"J'ai les yeux sur elle pour lui offrir un poste", dit-il aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet à la suspension des travaux de la Chambre à dix heures, hier soir.

Au cours de la séance, le premier ministre avait profité des propos de M. Johnson pour faire l'éloge du sexe féminin et pour vanter la compétence de Mme Brassard, notamment, de même que celle de Me Marguerite Choquette qui vient d'être nommée à la Cour du Bien-Etre social à Québec.

M. Lesage a confié aux journalistes, par la suite, qu'il avait trouvé "ridicules" les accusations du chef de l'Opposition.

La vente d'uranium canadien à la France

Paul Martin tenterait de renflouer les négociations

PARIS (Reuter) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, est arrivé, hier à Paris.

avec le dessein de renflouer les négociations au sujet de la vente d'uranium canadien à la France.

A Paris

avec Amédée Gaudreault



PARIS. — M. Paul Martin qui fit, comme étudiant en 1928, un séjour à la "Maison canadienne" de Paris, alors qu'il suivait des cours à la Sorbonne, a remis, hier, à titre de ministre des Affaires extérieures du Canada, une subvention de 45,000 dollars à cette institution pour des travaux de rénovation.

M. Martin a aussi annoncé qu'un programme annuel de 250,000 dollars, qui permet déjà d'accueillir une trentaine d'étudiants français au Canada, sera accru de "façon importante". Il s'agit de bourses identiques à celles dont les étudiants canadiens bénéficient en France et cette réciprocité pourrait, dit-on, quadrupler son importance en provenance d'Ottawa.

M. Martin est arrivé, hier, à Paris pour une conférence ministérielle de l'Otan qui durera trois jours. Il aura aussi un entretien, demain, avec le ministre des Affaires étrangères de France, M. Couve de Murville. Mercredi, M. Martin a inauguré un nouveau consulat canadien, à Marseille.

M. Martin, qui était accompagné de M. Jules Léger, ambassadeur canadien en France, et de M. Jean Chapdelaine, directeur de la Maison du Québec à Paris, a déclaré: "Les relations franco-canadiennes, en plein essor, me tiennent personnellement très à cœur", ajoutant qu'à "Ottawa, à Québec et à Paris, tous travaillent dans le même sens, celui de l'histoire, qui permettra l'accomplissement de grandes choses".

La Maison canadienne à Paris fut fondée en 1924, par le sénateur Marcellin Wilson, et elle reçoit près de 80 étudiants par année, ayant dans le passé accueilli MM. Jules Léger, René Garneau, F.-Albert Angers, Maximilien Caron, etc.

Hyde répondra bientôt à Gabias

Le président de l'Assemblée législative du Québec, l'hon. Richard Hyde, doit rendre une réponse à Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières, au début de la semaine prochaine en ce qui concerne les lettres que celui-ci lui a fait parvenir le 29 avril et le 4 mai.

Me Gabias, sur qui pèse une suspension de trois ans pour avoir failli de prouver une accusation de commerce d'influence qu'il avait portée l'an dernier contre le procureur général du temps, l'hon. René Hamel, aujourd'hui juge de la Cour supérieure, a dit qu'il n'avait pas rencontré le président de la Chambre mais qu'il avait causé avec lui au téléphone.

Il a expliqué qu'il ne prendrait aucune décision quant à son intention d'intenter d'autres procédures avant d'avoir reçu la réponse de l'hon. Richard Hyde puisque celui-ci lui a fait part de son désir de lui répondre au début de la semaine prochaine.

Mission québécoise en séjour en Bretagne

RENNES (AFP) — Poursuivant son voyage d'études en France, une mission du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec vient de séjourner en Bretagne.

Cette délégation comprenait notamment MM. Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Gilles Martin, directeur du bureau des recherches économiques, Jean-Guy Caron, directeur adjoint de l'expansion industrielle, a visité Brest, Lannion Pleumeur Bodou Rennes Citroën.

Dans la mission la délégation a assisté à une conférence donnée à la préfecture par M. Le Floch, chargé de mission auprès du préfet de région, sur l'industrialisation de la Bretagne.

La mission canadienne devait regagner Paris dans la soirée.

Suivant les milieux diplomatiques, la France a rejeté carrément la condition imposée par le Canada à la vente de 45,000 tonnes d'uranium qui seraient utilisées à la réalisation du programme nucléaire de la France.

On pourrait contourner la difficulté si l'Euratom approuvait la transaction entre le commissariat français à l'énergie atomique et Denison Mines Company, du Canada.

Les négociations concernant cette vente, qui s'étendraient sur une période de 25 ans, se poursuivent depuis des mois entre le gouvernement français, le gouvernement canadien et la compagnie.

La France produit actuellement 1,500 tonnes d'uranium par an, quantité suffisante pour suffire à ses besoins civils et militaires, mais insuffisants pour assurer l'expansion de ses centrales d'énergie nucléaire.

Imbroglia à l'arrivée de M. Martin à Paris

PARIS (PC) — L'avion transportant le ministre canadien des Affaires extérieures n'a pu se poser en face de la tour de contrôle de l'aéroport d'Orly hier.

Le ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville brillait par son absence, M. Paul Martin fut enfin accueilli, après avoir pris l'autobus, par un adjoint du département du protocole et un assistant à la division américaine du ministère français des Affaires étrangères.

L'avion de M. Martin s'achève minia vers le terminus. Il reçut ordre de la tour de contrôle de rebrousser chemin et il fit deux fois le tour de la piste avant qu'on lui permette de se garer à un demi-mille de la piste.

Le capitaine de l'avion affirmait qu'il tenta de se garer en face du terminus mais qu'on lui intima l'ordre de s'éloigner. Lorsque M. Martin descendit de l'appareil, personne n'était au-devant de lui.

Il y avait toutefois un autobus qui l'attendait et M. Martin s'installa du mieux qu'il put en compagnie de sa suite et d'un groupe de reporters qui l'accompagnaient. L'autobus le conduisit à la tour de contrôle où deux jeunes fonctionnaires l'accueillirent.

FLUTE

M. Martin prit en riant l'incident et déclara qu'il ne rimait à rien de vouloir l'exploiter. Cependant dans le privé le personnel de l'ambassade et la suite du ministre canadien des Affaires extérieures bouillonnaient d'indignation.

Officiellement, toutefois, on s'abstint de donner libre cours à toute indignation. Cependant on n'a pu s'empêcher de constater que jamais chose pareille ne s'était produite.

Les milieux officiels rappellent que suivant de nouveaux règlements aucun avion militaire n'est admis à se poser en face de la tour de contrôle. Le

M. Pearson présidera l'ouverture d'une bibliothèque en N.-E.

ANTIGONISH, N.-E. (PC) — Le premier ministre Pearson présidera l'ouverture officielle de la bibliothèque Angus L. Macdonald sur le terrain de l'université Saint-François Xavier le 17 juillet.

Le président de cette université le Dr M. MacLellan a annoncé qu'une réunion spéciale aurait lieu à cet occasion, réunion au cours de laquelle un doctorat honorifique en littérature sera conféré au premier ministre.

Le silence de Wagner énerve l'Opposition

Le silence de Me Claude Wagner devant les questions pertinentes et impertinentes des membres de l'Opposition depuis le début de l'examen de ses crédits, il y a trois jours, expère visiblement les membres de l'Union nationale.

"Répondez! Vous étiez beaucoup plus loquace lorsque vous étiez sur le Banc", a lancé hier après-midi le député unioniste de Compton, M. Claude Gosselin.

"Pourquoi répéter et répéter sans cesse les mêmes choses. Les gens de l'Opposition sont assez intelligents, ils ont compris, pas besoin de répéter", a fait remarquer le procureur général.

"On commence à douter de la vôtre", a rétorqué M. Gosselin.

M. Johnson se porta à l'appui de son collègue, ajoutant: "Le procureur général est beaucoup moins loquace qu'un jeune ou nous commissions et qui se serait élevé avec indignation si on avait porté à sa connaissance de tels faits alors qu'il trônait du haut du Banc. Maintenant qu'il a la portée de sa main le moyen de régler ces problèmes, il n'y a pas moyen d'entendre de sa part aucune déclaration de principe".

Mégantic peut profiter de l'A.R.D.A.

Par Fortunat Marcoux

THETFORD MINES — Quelques projets pourraient être réalisés dans le comté de Mégantic, grâce au programme de l'A.R.D.A.

C'est du moins ce que M. J.-B. Bergevin, économiste, sous-ministre associé de l'Agriculture au Québec et président du comité directeur du programme de l'A.R.D.A., a laissé entendre, mercredi soir, à Thetford Mines, lors d'une assemblée d'informations d'envergure régionale, organisée par le député du comté de Mégantic, M. Emilien Maheux.

Parmi les principaux projets qui ont été mentionnés, on remarque les suivants:

1 — L'aménagement des chutes Red Falls et Laysanders, de la rivière Bécancour, près d'Inverness, pour obtenir de l'énergie hydraulique;

2 — L'aménagement au lac Saint-Joseph, près de Plessisville, d'un terrain public de camping, et la construction d'un débarcadère à des fins touristiques, sous l'égide de l'Association de chasse et de pêche de Plessisville;

3 — L'utilisation des terres de la Couronne dans la région de Plessisville afin d'y favoriser l'habitat du chevreuil (projet de l'Association de chasse et de pêche de Plessisville);

4 — Le développement du centre de ski du mont Adstock, près de Thetford Mines, à des fins touristiques;

5 — La construction d'une route sur une longueur de quelque cinq milles, près du village Saint-Daniel, et la réfection de la route déjà existante, afin d'établir une voie directe Lambton, de Frontenac - Thetford Mines.

Quelques centaines d'agriculteurs du comté de Mégantic ont assisté à cette réunion. On a remarqué la présence d'une douzaine de maires de municipalités rurales, de quatre agronomes, de plusieurs présidents de groupements de l'U.C.C., ainsi que de représentants de plusieurs organismes qui désiraient s'enquérir de l'aide que pourrait leur apporter l'A.R.D.A.

AUTRES PROJETS

Outre ces projets, le programme de l'A.R.D.A. s'étend à plusieurs autres secteurs de l'économie agricole. M. Bergevin a mentionné les six catégories suivantes:

1 — Les recherches: L'A.R.D.A. paie les frais d'enquêtes, d'études, de préparation de plans d'aménagement. Par exemple, une somme de \$4,000,000 a été accordée au Bureau

d'aménagement de l'Est du Québec, lequel couvre les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; la mise en valeur des produits agricoles, tels les bleuets; l'efficacité de l'utilisation des conduits en plastique pour les érablières.

2 — L'utilisation des terres afin de les rendre plus productives: prêts aux fermes rentables; acquisition de fermes et de lots boisés non rentables mais qui pourraient rendre d'autres fermes rentables.

3 — Réadaptation des agriculteurs;

4 — Payer des cours d'entraînement à des travailleurs communautaires;

5 — Exécution de travaux divers dans des régions définies: améliorer les terres de la Couronne, les lots boisés, favoriser la conservation de la faune.

6 — Conservation des sols et des eaux: exemple, dans la rivière Chaudière, d'importants travaux de drainage et de redressement sont en cours. Une somme de \$800,000 a été dépensée en 1964; des crédits de \$1,500,000 ont été votés pour 1965; un montant identique sera voté en 1966.

CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE

M. Bergevin a précisé que le programme de l'A.R.D.A. pourra être appliqué partout au Québec, à l'exception des grands centres de Québec et de Montréal. "L'A.R.D.A. prendra en considération tous les projets qui lui seront soumis, mais, a-t-il ajouté, ces projets devront être présentés par des groupes représentatifs, tels les conseils régionaux d'orientation économique. Le gouvernement provincial étudiera tout projet pouvant aider à relever l'économie agricole, de quelque manière que ce soit. Toutefois ce projet devra représenter une vue d'ensemble, et non pas les problèmes de deux ou trois individus. Pour l'étude de ces projets, le gouvernement établira un ordre de préséance en se basant sur les critères suivants des régions: indice du chômage, revenus des cultivateurs, rythme de la croissance de l'économie, etc. En résumé, les fonds de l'A.R.D.A. seront versés aux régions les moins riches".

L'A.R.D.A. investira \$57,000,000 au cours des cinq prochaines années, soit \$11,500,000 par année, pour relever l'économie agricole au Québec, en vertu d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial valide de 1965 à 1970. Les fonds de l'A.R.D.A. sont souscrits en partie égales par les deux gouvernements qui versent chacun \$3,700,000 annuellement. Toutes les décisions finales sont prises par le gouvernement du Québec.

Mes tapis j'achète chez Québec Prêt à Porter 865, 1re AVENUE. Tél.: 529-8175

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC Place Jacques-Cartier Sous-Sol Hôtel St-Roch TIMBRES et MONNAIES

Docteur REMY BEAULIEU o.d. OPTOMETRISTE 363 de la Couronne au carré Jacques-Cartier TEL: 524-2413 Jour 9 h. a.m. à 5h.30 p.m. Le samedi de 9 h. à 12h.30. Le soir sur rendez-vous

OPERATRICES de machines à factures "BURRUGHS" demandées Salaire selon compétence, bénéfices marginaux. SAILLANT INC. 529-8421 Demander M. Yves Trudel

BESOIN D'ARGENT POUR LES UNE ASSURANCE-VIE PROTEGE VOTRE PRET

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUÉBEC

STENODACTYLO On demande une STENODACTYLO BILINGUE avec expérience, désirant améliorer sa situation. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Ecrire dépt: 1560 Le Soleil

IMBATTABLE maisons neuves Tél.: 842-1951

Dr Robert Noël Optométriste Examen Verres de la vue contact 529-9841 Loc. 243 (Heures d'offices du magasin) SIMPSONS-SEARS Place Fleur de Lys

OPERATRICES de machines à factures "BURRUGHS" demandées Salaire selon compétence, bénéfices marginaux. SAILLANT INC. 529-8421 Demander M. Yves Trudel

pour PLACEMENT AVANTAGEUX GASTON GAGNE INC. ENTREPRENEUR GÉNÉRAL 200 Ave des Frères Ouest, Bureau: 623-3948 Québec 3 Spécialiste dans Bloc Appartements. Possédons terrains dans paroisse Ste-Odile et Charlesbourg.

COUPLE DEMANDÉ OCCASION EXCEPTIONNELLE Désirons couple étant qualifié pour travail permanent sur domaine situé à Barrington, Illinois, U.S.A. \$600.00 par mois plus plan de boni unique. La ménagère doit être excellente cuisinière. Pour le couple, résidence avec air conditionné et télévision. Char fourni. Système de fonds de pension, d'hospitalisation et assurance-vie. Références exigées. Ce couple devra être capable de s'exprimer en anglais. S'adresser par téléphone à M. G. Hurtubise, 683-4971 entre 7 hres et 9 hres du soir

Une réforme logique

Le gouvernement de la Province a profité de la discussion autour du bill de la ville de Québec pour annoncer son intention de mettre fin au quasi-monopole que les propriétaires ont exercé jusqu'ici sur l'administration des corporations municipales.

Ainsi corrigera-t-on une situation qui pouvait s'expliquer dans le passé, mais une situation devenue injuste depuis plusieurs années déjà, à cause de l'évolution de notre milieu et aussi de l'apport de plus en plus considérable fourni par les locataires à la caisse des municipalités.

Les décisions prises pour la ville de Québec s'appliqueront bientôt à toutes les municipalités de la province et mettront sur un même pied les propriétaires et les locataires, autant au point de vue du droit de suffrage qu'au point de vue du cens électoral.

À l'avenir donc, tous les maires et tous les échevins d'une municipalité seront élus à la fois par les propriétaires et les locataires, et disparaîtront donc des cartes électorales municipales ces sièges où la moitié des échevins étaient élus par les propriétaires seulement, tandis que l'autre moitié était élue par les propriétaires et les locataires. Dans le cas des maires, la situation ne change pas, parce qu'ils étaient déjà élus par l'ensemble de la population.

On élimine par le fait même une anomalie qui pouvait se justifier il y a plusieurs années, à une époque où le nombre des propriétaires représentait une proportion plus considérable de la population et à une époque où n'existait pas la taxe de vente pour des fins municipales. Le rapport de cette dernière constituant une marge de plus en plus considérable des budgets municipaux, on ne pouvait conserver le statu quo sans leur causer une injustice, d'autant plus que les locataires ont, de tout temps, contribué indirectement à la taxe foncière. Celle-ci est un facteur dont tout propriétaire tient compte dans la fixation du prix qu'il exige de ses locataires, tout comme c'est le cas pour la taxe d'eau et les autres impôts prélevés pour les divers services municipaux.

La réforme annoncée par le gouvernement est excellente et fait de ces deux groupes de contribuables des égaux.

Une autre non moins importante et non moins réaliste est celle qui étend le cens électoral aux locataires, contrairement à ce qui existe encore et qui fait que les propriétaires seuls sont éligibles pour les fonctions de maire ou d'échevin.

Ainsi, lorsque viendra le temps de choisir des candidats, le choix pourra se faire entre un nombre plus considérable de citoyens prêts à se mettre au service de leur communauté, des citoyens qui, parce qu'ils ne sont pas proprié-

taires, n'en ont pas moins un même intérêt à assurer à leur municipalité la meilleure administration possible et qui, aussi, parce qu'ils ne sont pas propriétaires, ne sont pas nécessairement dépourvus des qualités qu'on doit attendre de ceux qui se dévouent à la chose publique.

À l'occasion des débats qui se sont déroulés autour de ce changement, on a eu recours à l'arsenal des vieux préjugés entretenus à l'endroit des locataires, au point qu'à certains moments on a eu l'impression que des participants à la discussion considéraient tous les locataires comme des irresponsables et des insolubles. Et pourtant, il suffit de regarder autour de soi pour constater que sens de la responsabilité et solvabilité ne sont pas un monopole détenu par les propriétaires seulement, à qui on pourrait souvent reprocher d'avoir retardé ou ralenti l'expansion de leur municipalité à cause d'un trop grand conservatisme, en vertu duquel on retardait indûment des travaux indispensables au nom d'une pratique de l'économie orientée seulement vers la baisse de la taxe foncière ou à son maintien au niveau le plus bas possible, sans s'arrêter à considérer qu'une telle attitude paralysait tout progrès, tout projet d'expansion.

Le gouvernement est allé encore plus loin puisqu'il a étendu le droit de suffrage à tous les citoyens de dix-huit ans et plus à part les chambrés. C'est ce changement qui rencontre la plus forte opposition, mais une opposition qui repose beaucoup moins sur le principe même du vote à 18 ans que sur les conséquences d'une telle décision que cela comportera pour les candidats à la mairie ou à l'échevinage, dont on multipliera le nombre des électeurs, et par ricochet les dépenses électorales.

Au sujet de cette mesure, il règne une part d'incertitude et il faut se demander à quel point les jeunes de dix-huit ans seront pressés à se prévaloir de leur droit de suffrage aux élections municipales. S'ils le font en nombre considérable, ce sera tant mieux; mais si les abstentions sont trop nombreuses, cela pourra, à l'occasion, prêter lieu à des abus, permettre l'élection d'un maire ou d'échevins par une très faible proportion des citoyens inscrits sur les listes électorales.

Il faudra, c'est évident, lors des prochains appels au peuple, trouver les moyens d'inciter les jeunes à user de leur droit de suffrage, et ce sera sans doute une excellente façon de développer chez eux le sens du civisme.

Si on s'en reporte aux arguments employés en faveur de l'octroi du suffrage universel et de l'élargissement du cens électoral municipal, il faut se demander si, d'ici quelques années, les changements ne s'appliqueront pas pour les élections des membres des commissions scolaires: un fief bien gardé aux mains des seuls propriétaires.



— C'EST LE MEILLEUR DE L'ÉQUIPE DU TONNERRE: IL FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS.!

L'OPINION DU LECTEUR

Opposition des collèges classiques à la Commission Parent

Le rapport Parent qui en plus d'avoir suscité maints commentaires, approbateurs ou non, ne manque pas d'avoir encore ses opposants.

Nous avons eu par exemple l'opération 55 avec ses réticences de part et d'autres ainsi que la grève des instituteurs dans la périphérie de Québec, mais tout ceci finira par entrer dans l'ordre tôt ou tard. Toutefois, ce qui est pire et pourrait être taxé d'outrecuidance, c'est l'acharnement que montrent les collèges classiques en refusant d'embolter le pas. Le Rapport Parent après une longue investigation a suggéré que notre cours classique orthodoxe se fasse désormais en 6 ans et avec options c'est-à-dire que l'étudiant pourrait dorénavant choisir l'idiome qui lui plairait, soit le latin, le grec ou l'espagnol ou l'anglais. Rien à faire cependant car la direction des collèges classiques en a décidé autrement.

Est-ce que les potentats d'études supérieures dans la province se prennent vraiment pour les hiérarches du peuple, si oui ils devraient faire en sorte que nous sortions de la médiocrité car actuellement même pour le diplômé du classique la concurrence est presque insoutenable et il n'y a guère de place dans l'industrie moderne pour le latin et pour le grec en supposant que l'étudiant arrête ses études après le classique. La France qui a vu naître notre cours classique actuel avec ses méthodes, ne s'est pas laissé distancer par le progrès et a vite consenti à réduire la durée de ce cours à 5 ans, le niveau intellectuel du peuple n'ayant pas diminué pour autant, au contraire.

Il est assez navrant de voir quelle finesse et quelle astuce les opposantistes utilisent pour nous dire qu'en somme ils ne sont pas contre le rapport Parent et là il y a toujours un grand mais qui en dit long. Nous rencontrons cette opposition, que pénible, chez plusieurs instituteurs c'est assez explicable du fait que tout le monde et toutes les institutions humaines sont dépassées par les événements et restreintes par le temps et les moyens. Le travailleur dans l'industrie se voit remplacé par l'automatique, les éducateurs sont dépassés par des nouvelles méthodes que nécessitent des connaissances plus vastes, l'homme de profession se verra bientôt contraint d'accepter des ordres et des commandements alors que l'homme de science attire de plus en plus le respect et l'admiration et concentre tous nos espoirs. Les apprentis dieu que nous sommes (1) ne sont encore qu'à mi-chemin avant d'avoir complètement conquis l'espace, dominé les éléments, maîtrisé la matière et enfin atteindre la vitesse de la lumière autre que par la pensée. Et pour y atteindre il ne faut pas faire obstacle à ceux qui veulent répandre la lumière de la connaissance. Le monde est tel que nous le concevons, transformons la conception et nous transfigurerons le monde.

Sincèrement PENSATOR

Lettre à l'hon. Gérin-Lajoie

Monsieur le Ministre, fait leur preuve dans d'autres pays.

L'Association des Parents d'élèves du Collège Notre-Dame de Bellevue, lors d'une assemblée générale tenue le 31 mars dernier, a approuvé à l'unanimité le texte qui suit.

Les parents d'élèves du Collège de Bellevue, en tant que citoyens et contribuables, en tant que parents et ayant à ce titre un droit primordial et sacré vis à vis de l'Éducation de leurs enfants, désirent vous rappeler, monsieur le ministre, que dans toute société démocratique, il doit être possible aux parents de faire instruire leurs enfants dans l'institution de leur choix, que ce soit dans le secteur gouvernemental, confessionnel ou non confessionnel, ou dans le secteur privé (confessionnel ou non confessionnel).

Le maintien de ces différents secteurs permet une saine émulation qui, en définitive, ne peut être que profitable à l'ensemble, car l'élaboration d'un système uniforme risque de tuer tout esprit d'initiative nécessaire à un enseignement valable et va à l'encontre du principe de la liberté qui est à la base même des Droits de l'Homme.

Il en résulte donc que dans la conjoncture présente le maintien du secteur privé nous paraît essentiel à plusieurs titres: — existence d'un corps professionnel expérimenté — utilisation des locaux existants à des fins précises — bibliothèques valables.

De plus dans ce secteur privé, l'enseignement est fondé sur une tradition qu'une brusque déviation ou un changement radical risque de dévaloriser à jamais. En effet, la valeur d'un enseignement ne se fonde pas sur la multiplicité des locaux ou le nombre des élèves, mais sur un esprit particulier du corps professoral, esprit qui s'acquiert avec les années et donne tout son sens à l'enseignement. Les Parents d'Élèves du Collège Notre-Dame de Bellevue désirent aussi vous rappeler, Monsieur le Ministre, que toute innovation dans le domaine pédagogique ne doit être essayée que sur de petits groupes et sous la surveillance de maîtres chevronnés, capables au besoin de rétablir l'équilibre ou la norme pédagogique. Que quelques tentantes que soient les nouvelles méthodologies, ne doivent jamais être choisies que celles qui ont déjà

Nous nous proposons à une date ultérieure de faire parvenir une copie de cette lettre à la presse après que vous en aurez pris connaissance. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueusement distingués. L'Association des Parents d'Élèves du Collège de Bellevue, Section du Collège féminin de Québec.

La Secrétaire MADAME Raymond TALBOT

Réponse à Claude Léveillé... un chansonnier à un point tournant

A QUI DE DROIT, La critique qu'on a faite, sur Claude Léveillé ne m'a pas particulièrement plu mais j'admets qu'il y a du vrai. Pourtant certains points m'agacent. Le fait que le public de Léveillé se compose en majeure partie de jeunes filles et de dames ne prouve-t-il pas que celles-ci (surtout les jeunes filles) sont plus judicieuses que les garçons dans le choix de leurs chansonniers. Ne croyez pas que les admirateurs des chanteurs populaires aux roucoulades mièvres ne comprennent que les jeunes filles, bon nombre de garçons pourraient se rentrer le chapeau jusqu'aux épaules. D'ailleurs, je n'ai pas apprécié

la comparaison de Léveillé avec Monique Leyrac. Y a-t-il chose plus blessante que de mettre en comparaison deux artistes, qui à mon avis, ne sont pas comparables. Et voici une autre chose que je ne m'explique pas, c'est que dès que nous avons à nous un artiste canadien-français, on s'empresse de "le descendre", tandis que sans mot dire nous acceptons des chanteurs étrangers qui en général ne nous apportent que du sordide. Tout de même j'admets qu'il y a du vrai dans cette critique et je me suis permis d'y ajouter mon opinion. Danièle Roberge 7510 Place Martin Charlesbourg, Qué. 7.

L'O.T.A.S.E. en marche

Les délibérations à Londres de l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est se sont terminées par un communiqué faisant état d'une aide accrue au Sud-Vietnam dans sa lutte pour sauvegarder son indépendance; des réticences ont été plus ou moins marquées par le Pakistan, tandis que la France a continué d'affirmer qu'elle n'est pas solidaire du traité; en représailles, le Sud-Vietnam a expulsé le chef de l'agence France-Presse à Saigon et supprimé les émissions culturelles françaises dans le pays.

On sait que l'O. T. A. S. E. est une alliance défensive, destinée à mettre un frein à toute expansion communiste ou autre dans l'Asie du Sud-Est; elle comprend l'Australie, la Grande-Bretagne, la France, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande, et les États-Unis. Contrairement à l'Alliance atlantique, l'O. T. A. S. E. n'a pas d'armées ni d'installations défensives communes sur les territoires des pays membres. Elle a un secrétariat permanent qui veille à l'application d'une politique d'ensemble; il était à Bangkok au cours des trois dernières années et dirigé par un Thaïlandais; le nouveau secrétaire général élu ces jours derniers est un Philippin, le général Jesus Vargas.

L'aide au Sud-Vietnam provient du fait que l'O. T. A. S. E. avait inclus ces dernières années sous son parapluie protecteur les pays de l'ancienne Indochine française. Cette aide sera accordée sous diverses formes qui n'ont pas été dévoilées explicitement; elle ne signifie pas que tous les pays de l'alliance enverront des secours militaires au Sud-Vietnam, mais elle démontrera que l'appui sera effectif.

De toute manière, quelque 30 pays apportent de l'aide au Sud-Vietnam sous une forme ou sous une autre, mais surtout technique. Pour sa part, la Corée du Sud y est particulièrement présente, et l'Australie enverra un soutien logistique avec un bataillon de 800 hommes. Il ressort de la dernière conférence de Londres que l'O. T. A. S. E. entend maintenir son cran d'arrêt à l'expansion communiste, en dépit de l'abstention de la France. De ce fait, les observateurs pensent que les relations franco-vietnamiennes se détérioreront davantage.

Certains milieux ont fait grand état des réticences pakistanaises, mais elles s'expliquent facilement, tout comme celles de l'Uruguay à propos de la République Dominicaine, l'un des pays qui ont crié le plus fort, avec Cuba, au cours de la réunion du Conseil de sécurité de l'O. N. U. Au Pakistan, des accords récents avec la Chine rouge ont placé les dirigeants de ce pays dans une position délicate. L'un et l'autre sont en conflits frontaliers avec l'Inde; une amélioration des relations sino-pakistanaises est significative. Quant à l'Uruguay, des faits récents ont porté à croire que ce pays veut servir de pied-à-terre à l'Allemagne soviétique pour accroître son influence en Amérique du Sud. Il ne serait pas

étonnant que Montevideo soit en vedette avant longtemps.

Plusieurs contacts ont eu lieu récemment entre le ministre uruguayen de l'Industrie et le président de la Chambre des députés de Montevideo et les autorités de Berlin-Est. Des sociétés culturelles uruguayennes et soviétiques sont fort actives. La prise de position de l'Uruguay à l'O. N. U. s'explique sans avoir à couper les cheveux en quatre.

Quant à la situation en Asie du Sud-Est, l'O. T. A. S. E. renouvelle sa volonté de résister à l'agression du Nord-Vietnam. Souhaitons que cette détermination amène les pays nordiques à amorcer des négociations.

L'OPINION DU LECTEUR

Les commissaires d'écoles

Monsieur,

En accord avec la dame qui s'adressait aux Commissaires d'école, dans une lettre du 23 avril dernier, j'ai moi aussi quelques mots à ajouter.

Madame, je vous approuve à 100 p.c. Dans notre paroisse, c'est le même problème. Le président de la commission scolaire n'a comme degré d'instruction qu'une quatrième année au plus... et les commissaires sont du même calibre. Heureusement, nous avons un secrétaire, pas tellement plus instruit, mais dont le vocabulaire est recherché. Il va vous chercher des mots longs comme le bras, et les lance au hasard de la conversation et dans ses écrits. Cela n'avance pas tellement notre affaire mais ça fait inportant!

Quant donc les autorités prendront-elles les mesures nécessaires pour nous délivrer de ces ignorants qui s'ignorent? A mon avis, une neuvième année devrait être exigée de tout candidat à une fonction, qu'elle soit dans la direction d'une commission scolaire. Il faut que le groupe ait à peu près le même degré d'instruction pour se com-

prendre. Dans notre cas, c'est ce qui arrive, ils sont tous ignorants, mais n'allez surtout pas le leur dire. Quand une loi nouvelle les embarrasse ou ne fait pas leur affaire, ils passent outre et préfèrent un procès ou un conseil d'arbitrage plutôt que d'admettre qu'ils ont tort. Ils sont infailibles et ne peuvent se tromper, cependant, ici, ils en sont à leur deuxième procès perdu.

Tout cela coûte cher et surtout sème la zizanie dans un petit village. Les taxes augmentent, on blâme le gouvernement, le salaire des instituteurs, mais jamais ces gens sans instruction, ne penseront qu'ils sont à la base de tous ces maux et que, s'ils n'ont pas eu la chance de s'instruire, ils devraient au moins avouer leur incapacité et donner leur place à d'autres plus compétents. Au contraire, la plupart cumulent des charges à la fois de conseillers municipaux, président, secrétaire de tel mouvement, ils ne refusent rien et vont même jusqu'à croire que sans eux, tout ne marcherait plus... Jusqu'où peut aller la bêtise humaine? Signé: Jamais trop instruit

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un mouvement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION.

"Kassa": mot de passe à utiliser quand il faut magasiner à Moscou

MOSCOU (PC) — Quand on achète dans un magasin de l'Etat en Russie, on devient vite familier avec un mot de cinq lettres très important: Kassa, ou guichet de caisse.

Il vous faut rendre visite à la demoiselle de la Kassa chaque fois que vous faites un achat.

Après un certain temps, on en vient à accepter de faire la queue avec résignation.

Ayant décidé de ce qu'il veut acheter, le client doit payer le montant requis à la caissière et recevoir son reçu.

L'acheteur apporte alors son billet au comptoir et reçoit du commis l'article qu'il vient de payer. Presque toujours, il y a une queue là aussi.

Si l'article se vend à la pesée, il est possible, que vous soyez obligé de retourner à la caisse.

Si vos achats proviennent de comptoirs différents, il vous faudra obtenir des reçus individuels.

Dans les boulangeries, une variété de pains blancs et noirs vous sont offerts. Vous pouvez quelquefois vous procurer des beignes, anneaux de pain blanc

ou de grosses brioches blanches.

On offre aussi assez fréquemment du pain aux raisins recouvert d'un mélange d'arachides et des petites brioches aux raisins avec un mince glaçage.

FRUITS

Dans les magasins de fruits et de légumes, l'offre est saisonnière. En juin dernier, on pouvait acheter des oranges pour l'équivalent de \$1.68 le kilogramme environ 2 livres et quart, ce qui représente cinq ou six oranges selon la grosseur, mais de juillet à décembre, je ne me souviens pas d'avoir vu une seule orange dans les magasins.

Au cours de la belle saison, les caisses de fruits ou de légumes sont emplies près d'une table à l'extérieur du magasin.

Et c'est là que le commis vous sert.

Les melons d'eau sont empilés dans de vastes cages de métal sur le trottoir, et sont vendus sur place. Quand le commis va dîner, il verrouille la cage.

Les seuls réfrigérateurs que j'ai vus dans les magasins étaient de petites armoires réservées aux femmes qui vendaient de la crème glacée.

Récemment, j'ai vu des prunes congelées et des tomates pour être vendues en vrac. Je me suis aussi procuré une boîte non scellée de légumes mélangés: aubergines, piments verts, fèves vertes, pois et tomates, cultivés en Bulgarie. Je m'en suis servi pour faire une soupe.

LE BEURRE

Dans notre boucherie, il y a

un réservoir à poissons. Après avoir passé à la Kassa, les clients peuvent quitter le magasin avec un poisson qui frétille encore.

Nous avons aussi un magasin local qui se spécialise en nourriture partiellement préparée.

On peut y acheter des betteraves ou des piments remplis de farce, des morceaux de poulet ou de viande recouverts d'une chapelure de patates ou de biscuits sodas, des salades et du poulet cuit.

A notre magasin de produits laitiers, on peut se procurer de la margarine ou du beurre en paquets mais pour être certain qu'ils sont frais on peut aussi les acheter en vrac. Trois différentes qualités de beurre sont généralement offertes: première qualité à \$1.95 la livre, une

autre à \$1.90 et une troisième qualité, du beurre au chocolat, à environ \$1.83 la livre.

J'ai regardé les commis préparer un bloc de beurre pour la vente. Le cube mesure environ deux pieds de côté. Une légère couche est enlevée au moyen d'un long couteau, puis des fils, découpent le cube dans les deux sens au moyen de fils de fer. On obtient de longues tablettes de beurre que le commis coupera à la longueur requise par le client.

Dans les magasins de l'Etat, contrairement aux marchés, plusieurs de vos achats vous sont remis emballés. Les produits laitiers et la viande sont enveloppés.

LES OS

L'été et l'automne derniers,

j'ai commandé de la viande au plus grand magasin à rayons de Moscou et elle m'a été livrée à mon appartement.

J'ai reçu des côtelettes de porc désossées; bonnes à rôtir, à 40 cents chacune.

Le bifteck est présenté sous forme de carrés sans gras ni os, à \$0.45 chacun.

Les poulets sont arrivés avec la tête et les pattes et partiellement vidés. Le prix moyen est d'environ \$2.50.

Le jambon tranché se vend \$2.00 la livre mais est d'excellente qualité. Le boeuf avec les os coûte environ \$1.15 la livre.

J'avais aussi commandé des oeufs que j'ai reçus dans des cartons qui en contenaient chacun 10.



BAISER PRINCIER — Le prince Philippe de Belgique, qui a maintenant cinq ans, donne un baiser affectueux à sa sœur, la princesse Astrid, dans les jardins du palais

royal à Bruxelles. Astrid aura trois ans en juin. Ils sont les enfants de la princesse Paola et du prince Albert, frère du roi Baudouin. (Téléphoto PA)

Chic, élégance, longue durée



voilà ce que vous procure le Complet d'Acrilan

Garçons 7 à 10 ans **24⁹⁸**
Garçons 11 à 16 ans **29⁹⁸**

Ce complet est fait de 55% Acrilan, 38% viscose et 7% acétate. Il est garanti sans condition pour une année complète d'usage normal. Style populaire avec épaules naturelles et pantalon droit, sans pli. Brun - marine - gris moyen.

Un autre ensemble fait d'Acrilan
Gilet basque pour garçons
100% Acrilan. Modèle avec collet pouvant se porter ouvert ou fermé. Manches courtes. Tissu uni: beige, bleu pâle, **2⁹⁸** vert. 8 à 18 ans.

Pantalon pour garçons
55% Acrilan — 38% viscose — 7% acétate. Modèle sans pli, de coupe continentale. Côtés ajustables et demi-taille élastique. Marine, brun, gris, olive.

Taille élastique 6 à 12 ans **5⁹⁸** Ajustable sur les côtés 12 à 18 ans **6⁹⁸**

ÉCRIVEZ C.P. 1217 — TELEPHONEZ 529-9292
Pollack — VETEMENTS POUR GARÇONS (Rayon 660) — Troisième

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9h.30 P.M. ET UTILISEZ L'AUTOPARKING POLLACK

Acquisition du musée ferroviaire

LE HAVRE (AFP)—Le musée ferroviaire que l'Association historique des chemins de fer canadiens possède à Montréal va s'enrichir d'une nouvelle pièce, la célèbre locomotive française "OCOC" qui avec ses 37 tonnes et une vitesse de 65 KM-heure pour un effort de traction de 10,400 kilos faisait, à la fin du siècle dernier, figure d'engin révolutionnaire.

Le modèle choisi par la société nationale des chemins de fer français a parcouru entre 1883 et 1962 près de deux millions de kilomètres sur les réseaux de l'ouest de la France — ce fidèle serviteur, qui goûtait une retraite paisible au dépôt de Chateaubriant (Loire atlantique) a retrouvé, grâce à une révision complète de tous ses organes, la livrée et l'allant de sa jeunesse.

Un Ponton-Bigue de 90 tonnes sera nécessaire pour son embarquement sur le cargo anglais "Beaverhelm" qui quittera Le Havre ce soir à destination du Canada.

Un Ponton-Bigue de 90 tonnes sera nécessaire pour son embarquement sur le cargo anglais "Beaverhelm" qui quittera Le Havre ce soir à destination du Canada.

Pollack DURS D'OREILLE

ENFIN FAIT SUR MESURE DANS VOTRE OREILLE

TOUT NOUVEAU **ZENITH** "Solitaire" appareil auditif dans l'oreille

Réalisé aux jours de l'ère spatiale pour le confort de votre meilleur entendement. Léger, il est de plus facile à porter... pas de corde, ni tube, ni de moule séparé. Tout d'une pièce, fait sur mesure à votre oreille avec contrôle de volume, microphone, récepteur, petite pile et amplification "Micro-Lithic". Voyez ce tout nouveau "Solitaire" aujourd'hui. C'est ce que vous attendiez... des recherches de Zenith.

ZENITH "AU SON VIVANT"

Rendez-vous à domicile sur demande
Tél.: 529-9111, poste 130
Pollack — APPAREILS AUDITIFS ZENITH
Rez-de-Chaussée

L'histoire aujourd'hui

1812 — Naissance du poète anglais Robert Browning.

1945 — Deux marins sont tués au cours des émeutes qui ont éclaté dans le port d'Halifax durant les célébrations de la victoire.

Première Grande Guerre
Il y a 50 ans aujourd'hui — 1915 — le paquebot Lusitania, de la ligne Cunard, était torpillé au large des côtes d'Irlande entraînant la mort de 1,198 passagers et membres d'équipage.

PROVINCE DE QUÉBEC

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
(encaissables au pair en tout temps)

Aidez au développement du Québec — et gagnez 5 1/4% d'intérêt sur une période de dix ans

Coups de : \$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED

Bureau de Montréal
1155 ouest, Boul. Dorchester
Téléphone: 861-2581

Bureau de Québec
500 est, Grande-Allée
Téléphone: 529-3783

Représentant de Sherbrooke
H. A. Plow, Tél: 569-5541

A Québec aujourd'hui

Arts

Théâtre de l'Estoc : "Les fusils de la Mère Carrar", de Berthold Brecht, 8 h 30.

Exposition Marie Laberge : Galerie Zanettin.

Musée du Québec : Exposition Trésors du Québec.

Y's a Poppin : Revue annuelle du Young's Men Club de Québec. Institut Canadien, 8 h 30, avec Cathy McKinnon du Don Messer Show.

Convocations

Association libérale de Québec-Ouest : Assemblée. Le premier ministre sera présent. Salle Cambrai, à 7 h 30 p.m.

Cabarets

A La Porte Saint-Jean : Gull dans sa revue "Toutes plumes dehors" — Piet Coomans — Marius. Ce soir 9h30, 12h.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la région.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films qui est approuvée par le Bureau de censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les notes morales s'inspirent des meilleures. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent tenir compte pour le reste du programme et reste 1 et 2.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- AA — ADULTES ET ADOLESCENTS : Film qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma.
- A — ADULTES : Film qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'il présente des problèmes moraux d'adultes, soit qu'il traite d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes s'inspirent tous d'impression mais à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AI — ADULTES AVEC RESERVE : Film qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la jeunesse ou du développement de certaines idées qui entraînent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avisés et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DÉCONSEILLER : Film dangereux pour tous ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

- Capitol** : — Représentation continue de 10h à 11h 30 hrs. "Father Goose" (AA) (11 min.) Technicolor, à 1.15, 5.05, 9.05 hrs. "L'île de la Blue Dolphin" (AA) (95 min.) Eastman Color, à 3.15, et 7.10 hrs.
- Cartier** : — Ma Grelotte (A) 1.00, 5.00, 9.00 hrs. La Fille à Casquette (D) 2.30, 7.00 hrs. Nouvelles et annonces 1.45, 7.50 hrs. Fin à 11.00 hrs.
- Cineplex** : — Paranoïaque (AI) 1.00, 4.30, 7.40 hrs. La folie aux Indes (AI) 2.30, 5.40, 9.00 hrs. Fin à 11.00 hrs.
- Cinéma Canadienne** : — Barbara (D) 12.45, 3.45, 6.40, 9.45 hrs. Comme x'il en pleuvait (A) 2.10, 5.10, 8.05 hrs. Fin à 11.10 hrs.
- Cinéma de Paris** : — Cain (AI) 1.00, 4.30, 7.50, 9.50 hrs. Les motoristes (AI) 2.15, 5.25, 8.35 hrs. Actualités à 12.30, 2.45, 8.15 hrs. Spect. court à 12.30, 4.00 hrs.
- Classica** : — Sujet 1.15, 5.00, 7.00 hrs. Contre-espionnage (AA) 1.30, 5.30, 9.35 hrs. Les deux cavaliers (AA) 3.15, 7.30 hrs. Fin à 11.00 hrs.
- Empire** : — Simplicité de vie 1.00, 2.30, 5.00, 7.30, 9.00 hrs. L'homme de Rio 1.08, 3.08, 5.08, 7.08, 9.08 hrs.
- Imperial** : — La nuit du loup-garou (D) 1.40, 5.25, 9.44 hrs. Le sang du vampire (AI) 2.32, 6.51 hrs. Sujet 2.50, 8.15 hrs. Les épouses de Dracula (AA) 2.30, 8.21 hrs.
- Laurier** : — Ma Grelotte (A) 1.00, 5.00, 9.00 hrs. La Fille à Casquette (D) 2.30, 7.00 hrs. Nouvelles et annonces 1.45, 7.50 hrs. Fin à 11.00 hrs.
- Laurier 2** : — Christelle et l'Empereur, couleurs (AA) 12.45, 4.30, 7.40 hrs. Nouvelles 2.35, 9.30 hrs. Les Vicioses, en français 2.30, 6.10, 9.45 hrs. Fin à 11.00 hrs.
- Pigalle** : — Les Pique-Assiette (AI) 12.30, 3.20, 5.35, 8.50 hrs. Cain (AI) 1.50, 4.35, 7.55, 10.10 hrs. Actualités 3.10, 8.40 hrs.
- Princesse** : — Scotland Yard à l'écoute (AI) 12.30, 5.35, 8.50 hrs. Les rangers du Wyoming (AA) 1.45, 7.08 hrs. Sujet 3.15, 5.35 hrs. Hatari (AA) 3.15, 8.41 hrs.
- Rialto** : — Contre-espionnage (AA) 12.45, 4.30, 7.40 hrs. Nouvelles et annonces 2.15, 9.11 hrs. Les deux cavaliers (AA) 2.11, 5.31, 9.26 hrs. Fin à 11.15 hrs.
- Sherry** : — La mariée et le chien (AA) 7.50 hrs. Freud, passion secrète (AI) 8.11 hrs. Fin à 11.10 hrs.
- Studio 9** : — Commencant dimanche "Le petit soldat" (AI) 7.30, 9.45 hrs.
- Victoria** : — Sujet 1.15, 5.00, 7.30 hrs. Les deux cavaliers (AA) 3.20, 5.25, 9.25 hrs. Contre-espionnage (AA) 3.30, 7.40 hrs. Continuel de 1.15 à 11.15 hrs.
- Beauville** : — Mon homme Godfrey, CinémaScope, couleurs (A) 7.15 hrs. Le Siège de Syracuse, CinémaScope, couleurs (AI) 8.45 hrs. Fin à 10.20 hrs.
- Cinéma de Lévis** : — Spectacle sur la scène à 8.00 hrs. "Le Grand Albert".
- Cinéma Lido** : — Médecin pour Femmes (AI) 8.10, 8.30 hrs. Sables brûlants (A) 7.47 hrs.
- Cinéma St-Romuald** : — Samson contre Hercule (AA) 7.50 hrs. Mondo Cane (AI) 8.20 hrs.

Le réalisateur Lamorisse nous parle de son nouveau film

Le réalisateur Lamorisse vient de terminer un nouveau film burlesque et abracadabrantesque. "Fifi la Plume", un film qui parle d'ange, de cambrioleur, de pousse-rite. Le film est un chef-d'oeuvre du genre de l'avis des connaisseurs mais lassons plutôt Lamorisse en parler lui-même...

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE RÉALISER CE NOUVEAU FILM?

Je pense à Fifi la Plume depuis plus de 12 ans. J'ai rédigé une centaine de versions avant de trouver l'histoire idéale de ce nouveau héros. C'est tout ce qu'un tel sujet consume d'idées.

Qui, j'ai lu des livres sur les anges mais je ne me suis pas penché sur le problème, vieux comme le monde, de définir leur sexe.

Lorsque j'ai réalisé Crin Blanc j'avais (et j'ai toujours) une passion pour les cheveux. Crin Blanc? Je pense que c'est ainsi qu'on s'imagine la vie quand on a 12 ans.

Ensuite ce fut Ballon Rouge il s'agissait de mon premier film en couleurs. Je l'ai traité comme un conte. Avec Le Voyage En Ballon j'abordais une technique nouvelle, la prise de vues en hélicoptère. Cela me donnait, incontestablement, un angle nouveau.

Aujourd'hui, avec Fifi la Plume je change encore de genre si je puis dire car j'ai voulu réaliser un film comique. Et, je me suis rendu compte qu'il était plus ardu de réaliser un tel film qu'un drame réaliste par exemple. Le comique exige de la rigueur.

IL Y A DONC UNE ÉVOLUTION DANS VOTRE CARRIÈRE?

Je travaille comme un peintre. J'ai eu du succès très vite. Après Ballon Rouge je ne pouvais pas, pour ma part, faire mieux dans le genre. A cette époque je pensais que le cinéma était avant tout visuel. Aujourd'hui je pense que l'histoire est primordiale. On évolue, en effet.

COMMENT S'EST DÉROULÉ LE TOURNAGE DE FIFI LA PLUME?

Nous avons tourné pendant

trois mois dans la région parisienne et en Bretagne, à Port Blanc, dans les Côtes du Nord. Cette histoire, je le répète, il y avait bien longtemps qu'elle me trottait dans la tête. Mais je ne possédais pas les moyens techniques de la réaliser. Lorsque j'ai mis au point l'héliovision (c'est un procédé qui marche bien aujourd'hui; voyez GOLD-FINGER!) je savais que j'allais pouvoir enfin réaliser ce projet qui m'était cher. Lorsque j'ai tourné Le Voyage En Ballon je ne m'étais pas encore familiarisé avec le procédé. C'était comme si on venait de m'offrir un train électrique tout neuf.

LE VOL, EST-CE UNE OBSESSION CHEZ VOUS?

Lorsque j'ai tourné Ballon Rouge mon idée première était que l'enfant puisse être emporté par son ballon, survoler des pays et échouer en Afrique. Mais, techniquement parlant, je n'étais pas prêt. Quand je fus enfin équipé j'ai tourné Le Voyage. Il y a peut-être une continuité dans tout cela. Mais le vol n'est pourtant pas le sujet de Fifi la Plume.

AIMERIEZ-VOUS DIRIGER DES COMÉDIENS CÉLÈBRES

Il est certain que le travail doit être plus facile avec des comédiens qui connaissent leur métier sur le bout des doigts. Philippe Avron, le héros de Fifi, n'est peut-être pas encore une célébrité, mais c'est un acteur talentueux. Je suis certain que, si je n'avais pas mis la main sur un tel comédien, je n'aurais jamais réalisé le film.

AVEZ-VOUS MIS DU TEMPS AVANT DE LE DÉCOUVRIR ?

Plus de 5 mois. J'ai fait passer un nombre incalculable d'essais. La première fois que j'ai vu Philippe Avron c'était sur la scène de l'Olympia. Il se produisait avec son compère Evrard. Je n'ai pas été emballé. Avron jouait d'une manière "forcée", si je puis dire. A cause, sans doute, de la profondeur de ce Music-Hall parisien. Mais un soir je l'ai revu dans un cabaret de la rive gauche. C'était différent. J'étais conquis. Je le fus encore plus en voyant un court

métrage intitulé Eve Sans Trêve dans lequel Philippe Avron faisait merveille.

Y-A-T-IL EU DES PROBLÈMES DE TOURNAGE ?

Il n'a pas été facile, par exemple, de faire voler Philippe Avron. Il a fallu plus d'un an de préparation à seule fin de faire bouger les immenses ailes qu'il porte dans le dos. Il a aussi couru de nombreux dangers. La sécurité était bien entendu calculée mais il y a toujours les imprévisibles. Un jour qu'il était accroché à une corde à plus de vingt mètres de hauteur, Avron évita de peu la chute. La corde s'était coincée. Une autre fois, après tant de sauts et de cabrioles il se claqua un muscle. Pendant un mois on évita de le faire courir.

VOUS AIMEZ LE CINÉMA DANGEREUX ?

Oui. Mais il ne s'agit pas d'in-

conscience. Quand on court un risque on prend, croyez-moi, la peine de devenir prudent. Dans le Voyage, j'ai vu la mort en face par trois fois. J'étais à bord d'un hélicoptère. Mais le jeu en vaut presque la chandelle. Le truquage n'est utile que dans la mesure où l'on fait voler un homme par exemple. Mais sinon à quoi bon tromper le public sur la marchandise. Je ne fais pas du cinéma en chambre en créant ma surimpression dans une cuvette, en trafiquant la pellicule.

MAIS LE TRUQUAGE EXISTE, NEANMOINS...

Oui, je vous ai donné un exemple: les ailes d'Avron. Vous pensez bien que ce comédien ne joue pas les Icare dans la vie. Il faut bien que je donne au spectateur la sensation qu'il se meut dans le ciel comme un oiseau

puisque tel est, une partie de mon propos. Mais il ne faut pas que ces truquages techniques soient visibles. C'est pour cette raison qu'il m'est arrivé de réaliser cinquante prises de vues pour un même plan.

QUEL EST CE PLAN ?

Celui où l'on voit Philippe Avron apprendre à voler et

s'élancer d'une charette sous les yeux de la jolie écuyère.

VOUS SEMBLEZ ALLERGIQUE AU MOT POÉSIE... POURQUOI ?

Quand on dit d'un film qu'il est poétique cela effraie les gens car ils s'imaginent qu'il s'agit d'une oeuvre hermétique et ennuyeuse...

IMPERIAL
Trois grands films "d'HORREUR", en couleurs

"LA NUIT DU LOUP-GAROU"
Oliver Reed & Yvonne Romain

"LES EPOUSES DE DRACULA"
Peter Cushing & Yvonne Monlaur

"LE SANG DU VAMPIRE"
Donald Wolf & Vincent Ball

PRINCESSE
EN COULEURS: Extraordinaire film de la jungle... capture d'animaux sauvages, nombreuses scènes d'intrigue...

"HATARI"
JOHN WAYNE & ELSA MARTINELLI

EN COULEURS:
"LES RANGERS DU WYOMING"
ROBERT TAYLOR & JOAN CAULFIELD

"SCOTLAND YARD A L'ECOUTE"
WILLIAM SYLVESTER

LAURIER
Un film de brûlante actualité... Interpol à la poursuite des trafiquants de drogues. Cascades d'émotions!

Foule nombreuse
2e grande semaine

LOS VICIOSOS en français
en français
COCCINELLE

avec la participation de sensationnelle vedette internationale
"CHRISTELLE ET L'EMPEREUR", en couleurs
MATINEE SPECIALE POUR LES JEUNES
Samedi, à 2 h. "Christelle et l'Empereur" Adm.: 50c

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec — Tel.: 839-7553
Commentant aujourd'hui:

MONDO CANE
Une randonnée hautesse à travers la race humaine!

En couleurs En français

SAMSON vs HERCULE
La rivalité des deux héros de l'histoire...

Brad HARRIS
Brigitte COREY

★
Couleurs

SPECIAL POUR TOUTE LA FAMILLE
(enfants de 10 ans et plus)
Samedi 8 mai — Matinée seulement 2h. Adm. .45

LE DESPERADO DE LA PLAINE
FRANK LOVEJOY
EN COULEURS
CINEMA SCOPE

• Aussi dessins animés •
CINEMA SILLERY
1720 St-Michel
Sillery
Air climatisé
Tel.: 327-6684
Stationnement facile

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec — Tel.: 839-7553
Commentant aujourd'hui:

MONDO CANE
Une randonnée hautesse à travers la race humaine!

En couleurs En français

SAMSON vs HERCULE
La rivalité des deux héros de l'histoire...

Brad HARRIS
Brigitte COREY

★
Couleurs

LES DEUX CAVALIERS
JAMES STEWART RICHARD WIDMARK SHIRLEY JONES
EN COULEURS
CONTRE-ESPIONNAGE
ERNEST BORGNINE
A L'AFFICHE AUX 3 CINEMAS
VICTORIA CLASSIC RIALTO

3 SEM.

JEAN-PAUL BELMONDO
FRANCOISE D'ORLEAC
JEAN SERVAIS

L'HOMME POE RIO
EMPIRE VOTRE CINEMA

CAPITOL
A L'AFFICHE
à 1h.15, 5h.05, 9h.
Continu de 1h. à 11h.
Une métaphore d'école naufragée fait d'étonnantes leçons à un vagabond de plage!

**CARY GRANT
LESLIE CARON**
"FATHER GOOSE"
Second long métrage à 3h. 15 et 7h. 10
L'odyssée d'une jeune fille, seule sur une île perdue!
ISLAND OF THE BLUE DOLPHINS
Eastman color
Matinées : 75c; Dimanche et soirs : 99c

RES.: 529-4941
En vedette jusqu'à dimanche soir:

AU CORONET
LES BALADINS
chanteurs-fantaisistes
LES INGÉNUES
charmantes chanteuses

Marcel Tardif
chanteur, m.c.
Spectacle à 10h. et 12h.
Demain à 9h. 11h. 1h.
Dimanche à 9h. et 11h.

CINEMA LIDO
A l'affiche en 2e semaine
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis. Tel.: 837-7977

Médecin Pour Femmes
Plus révélateur que "LES FAUSSES HONTES"

2 GRAND FILM EN COULEURS
Une fille prévertie et cupide qui s'enfuit tout à son ambition...
Sables brûlants

DEMAIN A 1h.30 — SPECIAL POUR LES ENFANTS
● FEMME APACHE
● ESCAPADE AU JAPON
2 films en couleurs - Admission: 50c
★ Air climatisé ★ Stationnement gratuit



EN PRISON — La jolie Ursula Andress semble bien songeuse derrière les barreaux. Rassurez-vous il ne s'agit que d'une scène du prochain film de Philippe de Broca "Tribulations chinoises en Chine" mettant en vedette Jean-Paul Belmondo. Les autres vedettes sont Valérie Lagrange, Jean Rochefort, Darry Cowl et Mario David.

L'acteur Philippe Avron raconte ses impressions lorsqu'il était... ange

Philippe Avron, la vedette du film d'Albert Lamorisse "Fifi la Plume" raconte son expérience d'ange... Selon lui, c'est un risque que d'emprunter la personnalité d'un être céleste... ou plutôt d'un esprit et quel esprit!

Quelles ont été les séquences les plus périlleuses du film selon vous?

— Les séquences où je tournais avec le chien loup. Je parlais à un signal donné. Le chien aussi. Il devait tenter de me rattraper avant que je prenne mon envol. Mais j'ai été une fois moins rapide que lui et il m'a mordu la cuisse. Mais ce chien était d'une intelligence incroyable. En me poursuivant il aboyait très fort et me mordait je vous l'assure en jouant le jeu au maximum. Mais dès que son maître lui disait "stop" il devenait l'animal le plus doux de la terre.

Une autre fois je devais escalader le toit en toile de cirque. Le chien m'attendait en bas. Il ne pouvait escalader le toit. Je me laissais glisser et il était bien entendu que je devais me rattraper au dernier moment et surtout ne pas tomber près du chien. C'est pourtant ce qui s'est produit. Je revois encore sa gueule grande ouverte. Il fallait me mordre lorsque le maître lui donna l'ordre de ne rien faire.

La scène où l'on vous voit sur un radeau en pleine mer s'est-elle passée sans encombre?

Pour cette séquence, en partie improvisée, je devais à l'aide d'une rame me battre en duel avec mon partenaire qui, lui, était armé d'un avion. J'ai frappé, l'aviron s'est brisé et j'ai reçu la rame sur le nez. J'avais le nez comme un chou fleur... J'ai saigné.

Que pensez-vous d'Albert Lamorisse?

Nouveaux visages du cinéma français

C'est surtout en Italie que Jacques Perrin tourne "La fille à la valise", "Chronique Familiale", "Le Procès des Doges", "La Corruption", etc...

En 1964, Georges de Beauregard lui proposa un rôle dans le sketch d'Eric Schlumberger pour le film "La Chance".

Juste qu'il Jacques Perrin semblait destiné au même genre de rôle: celui d'adolescent torturé, déchiré, désarmé face à la vie, devant les problèmes politiques d'ordre psychologique. Pierre Schoendoerfer, dans "La 317e section", lui a confié son premier rôle dans un film d'action.

Il y incarne le rôle d'un jeune officier, Torrens, frais émoulu d'une école militaire, qui se trouve aux prises avec la guerre dans toute son âpreté et son horreur. Il est seul.

BRUNO CREMER
Né le 6 novembre 1929 à Saint-Max, Bruno Cremer s'est de-

CINEAC
Place Laurier
653-2112
Air climatisé
Commentant aujourd'hui
du 7 au 13 mai
LA FOIRE AUX ILLUSIONS
Pat Boone — Bobby Darin
aussi:
PARANOÏAQUE
Janette Scott

Palais MONTGALM
DIMANCHE, 9 MAI
Matinée et soirée
spectacle
DARRY COWL
"Le Roi du rire"

Egalement au programme:
Jean-Guy MOREAU, imitateur
et **SONIA l'interprète**
Billets en vente au guichet
Soirs à \$2.50
Matinée \$1.00-\$2.50
529-0786 - 529-0787

EN PRIMEUR! SHIRLEY MacLAINE - YVES MONTAND

DANS LA MEILLEURE COMEDIE DE L'ANNÉE!
"MA GEISHA"
EDWARD G. ROBINSON
BOB CUMMINGS

CARTIER & LAIRET
525-9140 523-5050

AU MEME PROGRAMME
PAUL NEWMAN - JOANNE WOODWARD
ON PEUT ETRE EN AMOUR DE TOUS LES ANGLES

"LA FILLE A LA CASQUETTE"
A NEW KIND OF LOVE
ETHELMA RITTER / EVA GARDOL / **MAURICE CHEVALIER**
COMMENTANT AUJOURD'HUI
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
AUX CINEMAS POPULAIRES
UN PROGRAMME QU'IL NE FAUT PAS MANQUER

Succès du film de Pierre Schoendoerffer dans la Ville-Lumière

Pierre Schoendoerffer remporte présentement un triomphe à Paris avec son nouveau film de guerre "la 317ème section". Selon les critiques européens le film est une réussite complète et surpasse le fameux film britannique "le pont de la

Rivière Kwai". Voici un résumé du scénario. Le 3 mai 1954, alors que la bataille de "DIEN BIEN PHU" touche à sa fin, la 317ème section locale supplétive, en cantonnement dans un petit poste du Nord Laos, reçoit son ordre de repli.

Huit jours plus tard, "La 317ème SECTION" aura cessé d'exister. Seuls quelques survivants épuisés tenteront de gagner le nord des montagnes défendues par les partisans Meo.

Dans l'intervalle, le camp retranché est tombé et nous assistons à la décomposition de cette petite unité balayée par une offensive Viet-minh, au cheminement opiniâtre de la colonne sous le ciel gris de la mousson, à la lutte mortelle des supplétifs et des Européens contre les fièvres, la pluie, les moustiques, les sangsues, aux

embuscades dans la jungle où on voit rarement l'adversaire, à la longue agonie des blessés cahotés sur des civières de fortune, à l'angoisse et à l'usure des hommes.

Peu à peu, au cours de cette expédition, l'épreuve collective devient affaire d'individus et les caractères s'affirment. Deux hommes ressortent plus particulièrement de ce combat d'arrière-garde, de cette course dont l'enjeu est la liberté, la captivité ou la mort: — l'Adjudant Willisdorf, Alsacien, ancien "malgré nous"

La Section, composée de 41 supplétifs laotiens et de 4 Européens, doit gagner le poste de Tao-Tsai plus au sud, où elle se joindra à la colonne "Crève-Coeur" qui essaie de se frayer un chemin jusqu'au camp retranché de "DIEN BIEN PHU".

C'est aussi parfois à de hautes personnalités que s'adresse l'interviewer pour nous offrir sur des questions d'actualité des réponses autorisées. Tel Jacques Ertaud avec une courte bande pleine d'enseignements: "Monsieur Edgar Faure et Madame Lucie Faure parlent de la Chine..."



HEIFETZ, PROFESSEUR — Le célèbre virtuose du violon Jascha Heifetz est photographié pendant une leçon. L'élève, une étudiante de la faculté de musique de l'Université de la Californie du Sud répète trois heures quotidiennement avec le maître. Selon Heifetz, les cours qu'ils donnent sont très populaires, mais les élèves sont très

peu nombreux vu une sélection très sévère. Il par ailleurs affirmé que ses élèves sont des jeunes gens particulièrement doués. Les confrères et de ses élèves, fait souvent de violentes colères si on ne suit pas à la perfectionniste du violon de l'avis de ses instructions.

Enquêtes éclairs sur film

La caméra permet, comme le micro, des "sondages d'opinion" directs. Pour Mat-Films, E. Matalon a interrogé l'homme de la rue et aussi des femmes de toutes conditions sur le mythe Brigitte Bardot. Il nous livre les résultats de son enquête dans "Brigitte Bardot, Autopsie d'une star", une bande de 600 m, teintée d'humour.

Dans "Facettes" de Raoul Duval (Madeleine Film), le sujet de l'enquête est un vol qui aurait été commis... Mais les gens de la rue interrogés ont des avis différents. Le film est traité comme une boutade.

C'est aussi parfois à de hautes personnalités que s'adresse l'interviewer pour nous offrir sur des questions d'actualité des réponses autorisées. Tel Jacques Ertaud avec une courte bande pleine d'enseignements: "Monsieur Edgar Faure et Madame Lucie Faure parlent de la Chine..."

Les peintres de la Nouvelle-Ecosse exposent dans la capitale britannique

LONDRES (PC) — Le haut commissaire canadien en Grande-Bretagne, M. Lionel Chevrier, a inauguré cette semaine, à Londres, une exposition de 35 tableaux exécutés par des artistes de la Nouvelle-Ecosse.

C'était la première exposition du genre présentée par une province canadienne dans la capitale britannique.

"La Nouvelle-Ecosse offre de grandes possibilités aux gens qui veulent s'adonner à la peinture à cause de la beauté infinie du décor", a dit M. Chevrier en s'adressant aux invités qui assistaient au vernissage à Macdonald House.

L'exposition montre les œuvres choisies parmi les meilleurs de cette province. On y voit quelques spécimens d'art abstrait, notamment un tableau de Thomas A. MacKay, jeune professeur à l'École des beaux-arts de la Nouvelle-Ecosse. Cette œuvre représente la ville de Halifax, selon le mode d'expression cubiste.

Le style plus conventionnel était illustré dans le tableau "Vieux quartier d'Halifax", réalisé par John Cook, et une toile de William Degarthe, représentant une scène marine.

Le plus jeune artiste du groupe est David Taylor, 20 ans, fils de Tom Taylor, chef de la section

artistique du ministère de l'Éducation de Nouvelle-Ecosse. M. Tom Taylor, originaire de

Coventry, Angleterre, présentera une exposition solo à New York, d'ici la fin de l'année.



DARRY COWL, fameux comédien français, gai luron incomparable, vous fera rire aux éclats, dimanche le 9 mai en matinée et soirée, au PALAIS MONTCALM. Également au programme: Jean-Guy Moreau, imitateur et Sonia l'interprète.

Nouvelles de Hollywood

LONDRES (REUTER) — La critique britannique a fort bien accueilli le film "L'histoire d'un roi", racontant la vie du duc de Windsor, lors de la première, cette semaine. L'événement prit place au Royal Festival Hall.

Les qualificatifs ont varié de "magnifique", "amusant" et "rempli de tact". Les critiques ont tout de même fait ressortir le fait, qu'en racontant comment le roi avait abandonné le trône d'Angleterre pour épouser Mrs. Wallis Simpson, le film n'apportait rien de vraiment nouveau à tout ce qui avait été dit auparavant.

Les journaux s'accordent cependant à dire que le film évite heureusement de tomber dans le sensationnalisme et le jaunisme. Le Times, en particulier, a écrit "Le producteur Jack Le Vien s'est admirablement sorti d'une situation qui aurait pu facilement verser dans la sentimentalité de mauvais goût".

IL QUITTE LA T.V. POUR LAE CINEMA

La compagnie Paramount a annoncé récemment que Herbert Brodtkin, l'un des producteurs les plus connus de la télévision, a délaissé momentanément son travail pour se lancer dans la production cinématographique.

Le premier film de Brodtkin sera "Mr. Sebastian", un scénario original de Leo Marks, qui raconte les aventures d'un service de contre-espionnage britannique au cours de la deuxième guerre mondiale. Le suspense s'y marie aux épisodes romantiques et humoristiques. Le film sera réalisé sur les lieux en Angleterre.

En dehors de ses activités cinématographiques Brodtkin continuera de s'intéresser activement à son ancienne occupation: la télévision. Il est d'ailleurs président de la compagnie Plautus Productions, une filiale de Paramount.

PRODUCTION TERMINEE
"Red Line 7000", un drame se situant en marge d'une course d'automobiles, réalisé par Howard Hawks, ce film en technicolor met en vedette trois modèles de New York, Gail Hirt, Laura Devon et Charlene Holt, ainsi que les acteurs James Ward, Marianna Hill et la chanteuse de rock'n roll Carol Connors.

Le scénario raconte les amours turbulents de trois jeunes filles dans un tumulte de moteurs de "stock cars".

ETRANGE

"Promise Her Anything", une comédie qu'on tourne actuellement en Angleterre, présentera l'un des spectacles les plus "enfumés" qui soient. Bob Cummings, l'un des fumeurs du film, explique que la mixture de tabac qu'il utilisera est composée de feuilles de laitue. On la fabrique non loin de Reading.

THEATRE DE L'ESTOC
9 rue St-Louis (Studio 9) 523-9740
Ce soir à 8h-30
Adm. 2.00
Étudiants 1.50

LES FUSILS de la MERE CARRAR
de Berthold BRECHT

DANSE TOUS LES SOIRS
Jeudi, vendredi, samedi et dimanche
AVEC ORCHESTRE
à L'HOTEL LORETTEVILLE
★ TRIO JEAN-YVES HAMEL
★ Artiste invitée
FRANCE PERRIER
Pas de minimum - Rés: 842-1989

DERNIERE SEMAINE
UN NOUVEAU
CONSTANTINE
COMME S'IL EN PLEUVAIT!

UN PROGRAMME EXCITANT! SURPRENANT! ELOQUENT!

Barbara
PLUS ÉMOUVANT QUE
Margot
EN COULEURS

CANARDIERE
Situé au Centre d'Achats de la Canardière

2 GRANDES PRIMEURS EN EXCLUSIVITE
Commençant aujourd'hui

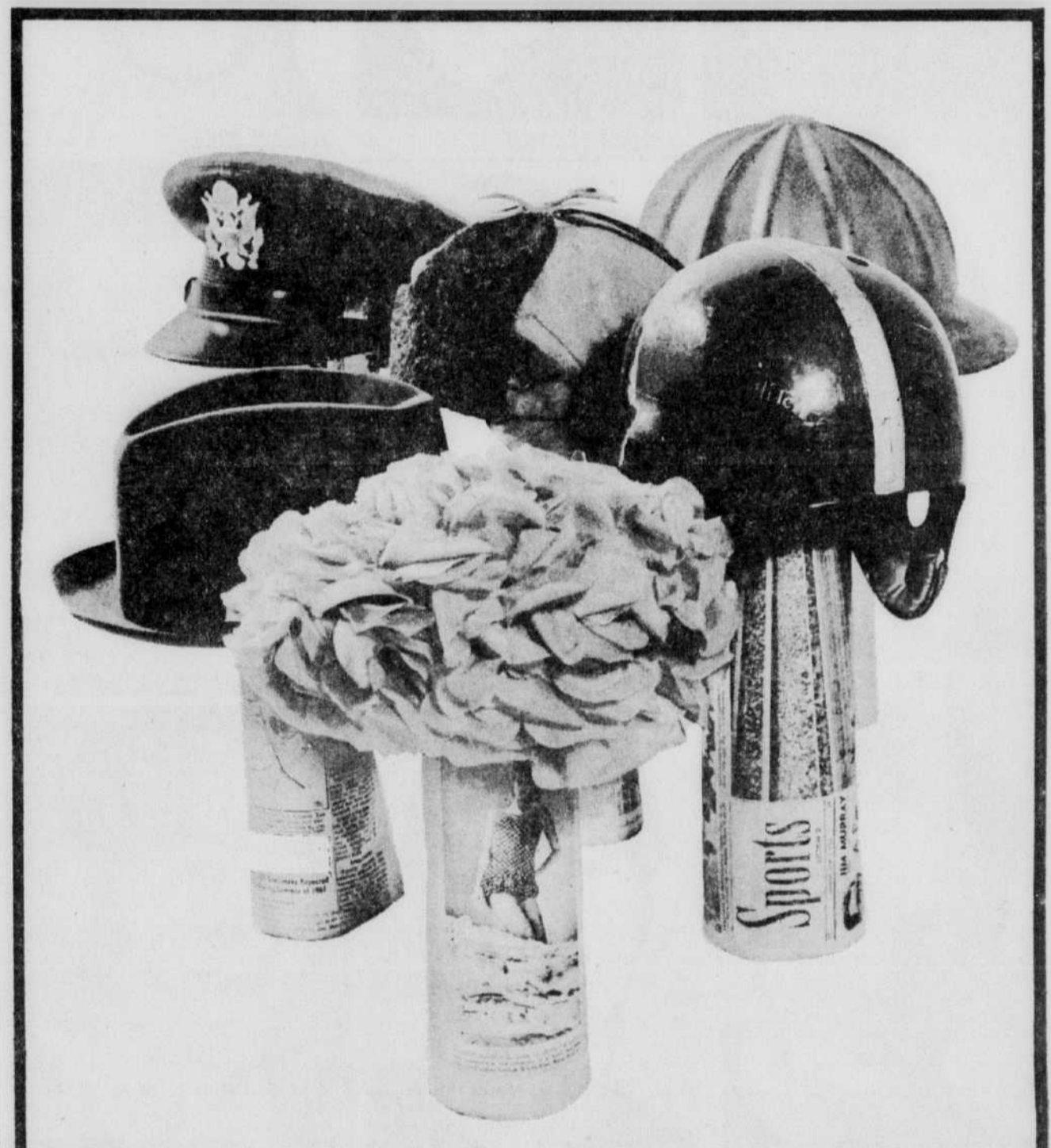
La sexualité... les rêves... autant de choses analysées avec franchise par Freud!

Pour adultes seulement

JOHN HUSTON'S... FREUD
PASSIONS SECRETES
MONTGOMERY CLIFT
SUSANNAH YORK - LARRY PARKS - SUSAN KOHNER
— 2e film —

LA MARIÉE A DU CHIEN
Comédie satirique, en couleurs, avec
Tony Curtis
Christine Kaufmann Monsieur Cognac

CINÉMA SILLERY
1720, rue St-Michel — Sillery
Stationnement facile — Air climatisé — 527-6684



SOUS CHAQUE CHAPEAU DU NOUVEAU TOUS LES JOURS!

Il n'y a rien de plus frais, de plus instructif et de plus bienvenu que le quotidien. Votre journal vous tient au courant de la situation internationale, stimule votre esprit, aiguise votre sens de l'humour, vous donne les renseignements désirés.

Sa vie est courte... mais significative. Le journal que vous lisez actuellement ne sera pas périmé demain ou dans un mois. Son contenu rapporte l'immédiat qui souvent devient historique; de nombreuses rubriques deviennent références: pages financières, articles médicaux, recettes, bricolage, photographies, critiques littéraires, autant de choses qui instruisent tout en délassant.

Dans notre monde que les communications rétrécissent, votre journal quotidien prend une figure dominante. Il est à votre portée au moment même où vous le désirez. Vous pouvez le consulter, puis le laisser de côté, le reprendre et le lire encore, en découper certains articles et les conserver précieusement.

AUCUN AUTRE MOYEN D'INFORMATION NE PEUT S'ATTRIBUER DE TELLES POSSIBILITES!

LE SOLEIL - L'ÉVÉNEMENT

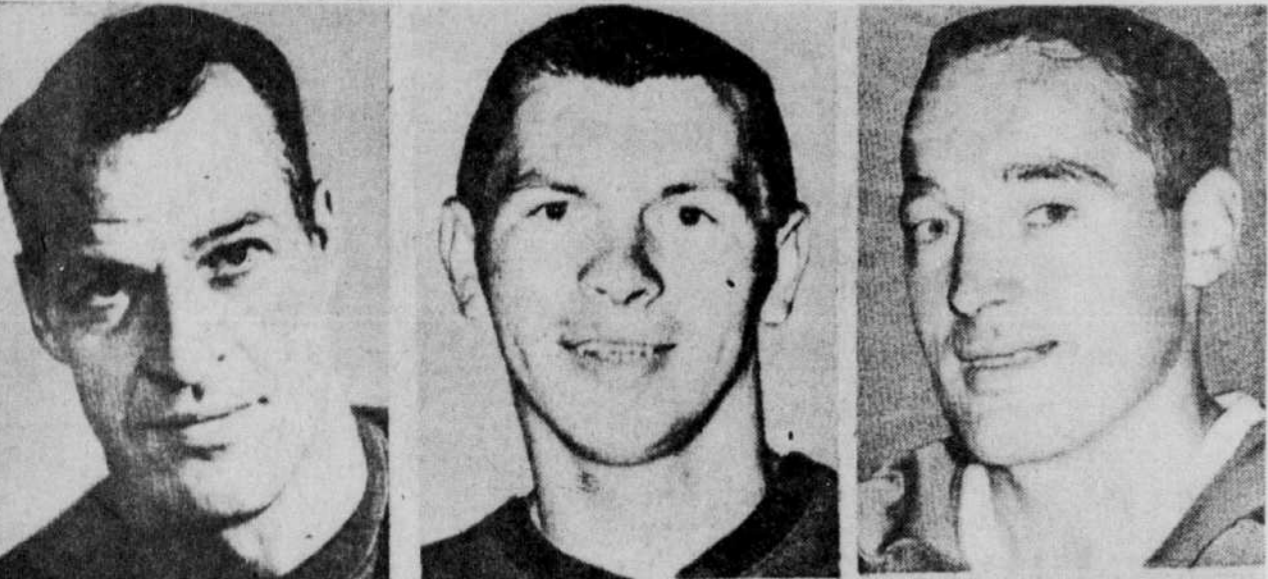
Canadien, Chicago et Detroit dominant sur l'équipe d'ETOILES



CLAUDE PROVOST NORM ULLMAN BOBBY HULL



PIERRE PILOTE ROGER CROZIER JACQUES LAPERRIERE



GORD HOWE STAN MIKITA FRANK MAHOVLICH



BILL GADSBY CHARLIE HODGE CARL BREWER

MONTREAL — Les Canadiens de Montréal, les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Detroit ont réussi à placer chacun deux joueurs sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale de Hockey pour la saison 1964-65.

Les nouveaux détenteurs de la coupe Stanley, les Canadiens de Montréal, sont représentés par le joueur de défense Jacques Laperrière et l'ailier droit Claude Provost; le gardien de but-recrue Roger Crozier et le vétéran centre Norm Ullman représentent le Detroit et les finalistes dans les séries pour la coupe, les Black Hawks de Chicago, sont représentés par le joueur de défense Pierre Pilote et par l'ailier gauche Bobby Hull.

La première équipe est sensiblement la même que celle qui a été choisie par les chroniqueurs et les commentateurs de hockey des six villes du circuit au début de janvier dernier, soit pour la première partie de la saison puisqu'il accuse un seul changement: Crozier a remplacé Charlie Hodge dans les buts et Hodge a été relégué à la seconde équipe. Voici la liste des joueurs qui composent les première et deuxième équipes pour la saison entière et on trouvera, entre parenthèses, le nombre total de votes reçus par chacun des joueurs lors des scrutins de première et de seconde moitié de la saison:

PREMIERE EQUIPE
R. Crozier, Detroit, buts (157)
P. Pilote, Chicago, déf. (133)
J. Laperrière, Can., déf. (110)
N. Ullman, Detroit, cen. (159)
B. Hull, Chic., a.g. (123)
C. Provost, Can., a.d. (134)

SECONDE EQUIPE
C. Hodge, Can., buts (79)
B. Gadsby, Det., déf. (92)
C. Brewer, Tor., déf. (60)
S. Mikita, Chic., centre (105)
F. Mahovlich, Tor., a.g. (71)
G. Howe, Det., a.d. (109)

Les trois joueurs qui ont obtenu le plus grand nombre de points — Ullman, Crozier et Provost — font tous partie d'une équipe d'étoiles pour la première fois. Pilote et Hull avaient été choisis sur la première équipe l'an dernier tandis que Hodge, Mahovlich et Howe ont conservé le poste qu'ils occupaient sur la seconde équipe il y a 12 mois. Laperrière faisait partie de la seconde équipe l'an dernier tandis que Mikita faisait partie de la première équipe alors. Gadsby fait partie d'une équipe d'étoiles pour la première fois depuis 1958-59 quand il fut choisi sur la première équipe alors qu'il s'alignait avec les Rangers. Brewer, enfin, a fait partie d'une équipe d'étoiles la dernière fois en 1962-63.

Chacun des joueurs élus à la première équipe recevra \$1,000 tandis que les joueurs choisis sur la seconde équipe récolteront chacun \$500. De plus, les meneurs à chaque position lors du scrutin de chacune des deux moitiés de la saison recevront \$500 pour avoir été choisis alors sur la première équipe et \$250 pour avoir été choisis sur la seconde équipe.

Les meneurs pour le scrutin ayant trait à la seconde moitié de la saison et qui recevront donc \$500 sont: Crozier qui a reçu un vote unanime de 90 points; Pilote et Marcel Pronovost à la défense et Ullman, Mahovlich et Howe à l'avant. Les joueurs qui furent choisis sur la seconde équipe pour la seconde moitié de la saison seulement et qui recevront donc un boni de \$250, sont: le gardien Johnny Bower, du Toronto; Gadsby et Bau à la défense et Mikita, Bucyk et Provost à l'avant.

Howe a établi un autre record en étant choisi sur une équipe d'étoiles une 15e fois. Il a été choisi sur la première équipe huit fois et il a été choisi sur la première ou la deuxième équipe depuis 10 années consécutives. C'est Maurice Richard, qui détient le record pour le nombre de saisons consécutives où un joueur a été choisi sur une équipe

d'étoiles, soit 14, de 1943-44 à 1956-57.

Voici la liste complète des joueurs qui ont reçu des votes lors des différents scrutins — basés sur le système de 5, 3 et 1 point et on trouve entre parenthèses les points mérités par chacun des joueurs pour la 1ère moitié de la saison, la seconde moitié et le grand total des points pour chacun:

BUTS: Roger Crozier, Detroit (67-90-157); Charlie Hodge, Canadien (72-7-79); Johnny Bower, Toronto (0-27-27); Glenn Hall, Chicago (5-22-27); Terry Sawchuk, Toronto (10-12-22); Ed Johnston, Boston (5-0-5); Jack Norris, Boston (0-3-3); Denis DeJordy, Chicago (3-0-3).

DEFENSES: Pierre Pilote, Chicago (55-78-133); Jacques Laperrière, Canadien (84-26-110); Bill Gadsby, Detroit (48-44-92); Carl Brewer, Toronto (32-28-60); Marcel Pronovost, Detroit (1-55-56); Harry Howell, New York (40-13-53); Ted Green, Boston (21-15-36); Bob Bau, Toronto (6-30-36); Tim Horton, Toronto (13-12-25); Léo Boivin, Boston (8-5-11); J.-Claude Tremblay, Canadien (2-9-11); Elmer Vasko, Chicago (10-0-10); Doug Barkley, Detroit (0-5-5); Allan Stanley, Toronto (3-0-3); Matt Ravlich, Chicago (0-2-2); Doug Jarrett, Chicago (0-1-1); Albert Langlois, Detroit (0-1-1); J.-Guy Talbot, Canadien (1-0-1); Rod Seiling, New York (1-0-1); Al MacNeil, Chicago (1-0-1).

CENTRE: Norm Ullman, Detroit (75-84-159); Stan Mi-

chicago (52-53-105); Henri Richard, Canadien (16-5-21); Alex Delvecchio, Detroit, (0-14-14); Bob Pulford, Toronto (9-1-10); Phil Esposito, Chicago, (8-0-8); Jean Béliveau, Canadien (1-4-5); Phil Goyette, New York, (0-1-1); Dave Keon, Toronto (1-0-1).

AILIER GAUCHE: Bobby Hull, Chicago (90-33-123); Frank Mahovlich, Toronto (3-68-71); Johnny Bucyk, Boston (0-39-39); Camille Henry, New York-Chicago (35-0-35); Dean Prentice, Boston (16-0-16); Dave Balon, Canadien (14-0-14); Doug Mohns, Chicago (0-13-13); Alex Delvecchio, Detroit (0-4-4); Gilles Tremblay, Canadien (3-0-3); Vic Hadfield, New York (0-2-2); John Ferguson, Canadien (0-1-1); Don Marshall, New York (0-1-1); Ron Murphy, Detroit (0-1-1); Reg Fleming, Boston (1-0-1).

AILIER DROIT: Claude Provost, Canadien (80-54-134); Gordie Howe, Detroit (23-86-109); Rodrigue Gilbert, New York (32-17-49); Ron Ellis, Toronto (11-2-13); Eric Nesterenko, Chicago (8-0-8); Ken Wharram, Chicago (4-3-7); Andy Bathgate, Toronto (3-0-3); Chico Maki, Chicago, (1-0-1).

VENTE LOCATION
Bo-Lan
Inspection de tank, détendeur, station d'air, hommes grenouilles
85 Lavigneur Qué. Tél.: 525-8893

OUVERTURE
CLUB DE GOLF LAURENTIDES INC.
rue St-Victorien, Notre-Dame des Laurentides,
SAMEDI LE 8 MAI
Bienvenue à tous.

ROULEZ-VOUS
SUR DES
PNEUS SURS?

VOTRE SECURITE, CELLE DE VOTRE FAMILLE ET DES AUTRES AUTOMOBILISTES VOUS COMMANDENT DE ROULER SUR DES PNEUS SURS!
A l'approche des vacances d'été saison des randonnées à des centaines de milles de votre foyer, c'est le temps opportun de vérifier l'état des pneus de votre auto.

"CROSS COUNTRY DE LUXE"
Nos pneus d'excellente qualité vous permettront de passer une saison de vacances de toute quiétude.

GARANTIE A VIE
contre les aléas de la route et les défauts d'usinage

- Le résistant "Nylon Du Pont" protège contre les chocs, la chaleur et l'humidité.
- Semelle renforcée de Polybutadiène résistant aux déchirures... assurant plus de parcours.

6.70 15 à ch. 95
\$1 par semaine les achète! \$15.95
* Prix au comptant

GRATIS! INSTALLATION
LUNDI — MARDI — MERCREDI

HANDY ANDY
SPECIALISTES POUR L'AUTOMOBILE

DORCHESTER & FLEURIE
CENTRE D'ACHATS STE-FOY

A la crosse
OTTAWA (PC) — Les Wildcats de Cornwall et le Don Lanoue de Hull ont annulé 9-9 dans une joute de la ligue du Québec de la crosse hier soir.

Les frères Ron et Rick Robillard ont dirigé l'offensive des Wildcats avec trois et deux buts respectivement. Bunny Warner, Wayne McDonald, Eric Cooper et Ron Quenneville ont complété leur total.

Bert Bordeleau y est allé de trois buts au profit de Hull, dont les autres compteurs ont été Marcel Chaput, avec deux, Gerry Paquette, Earl Rabbe, Con Bordeleau et Guy Hubert.

REMPLEISSAGE GRATUIT
Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos camions, ou livré pour le prix du transport.
CARRIERE QUEBEC READY MIX INC.
Tél.: 529-4151 Local 50

FAITES VOTRE CLOTURE VOUS-MEME
28 MODELES différents
(EN BOIS) ESTIME GRATUIT
PEINTURE C.I.L. et SICO CREOSOTE
GARON
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS ET DETAIL
2901 Chemin Ste-Foy
TEL.: 653-7258

LE NOUVEAU
Park Lane 10
Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans.
H. Corby Distillery Limited, Montréal

DIMANCHE LE 9 MAI, 2h.30 P.M.
GRANDE OUVERTURE DE LA PISTE
No 1 DE L'EST DU CANADA!
Quebec Modern Speedway
Val St-Michel - Route Valcartier
2 GRANDES FINALES DE 20 TOURS
Omer Brière promoteur

DETENEURS DE CLUBS DE PECHE
Propriétaires de lacs, désireux d'ensemencer ces lacs, la Pisciculture de la Motopédia Inc. peut vous fournir de jeunes truites à un prix spécial, soit \$50. le mille. La livraison est gratuite. La quantité est limitée et les clients sont priés d'être livrés. Pour inf. Ecrire à: La Pisciculture de la Motopédia, C.P. 644, Caspéac, Cte Montpelier, P. Q.

BENVENUTI
contre Folledo
ROME (U.P.I.) — Nino Benvenuti d'Italie a été choisi pour affronter Luis Folledo dans une bataille pour le titre poids-moyen européen, titre actuellement vacant. La nouvelle a été annoncée hier par l'Union Européenne de boxe.
Les contrats en vue de la bataille devront être déposés devant l'Union Européenne de boxe d'ici le 30 juin. Le titre est devenu vacant quand Laszlo Papp de Hongrie a abandonné la boxe professionnelle. Benvenuti doit tout d'abord se battre contre Sandro Mazzinghi le 18 juin, à Milan, en vue du titre mondial poids-moyens junior. Folledo était regardé comme l'adversaire logique de Papp et s'est qualifié automatiquement pour la bataille. Benvenuti a été choisi hier.

Vicente Saldivar met son titre à l'enjeu

LOS ANGELES (PA) Le premier match titulaire mondial, en plus de trois ans à Los Angeles, aura lieu ce soir alors que le champion poids plume Vicente Saldivar, de Mexico, défendra sa couronne contre Paul Rojas, aspirant no 3 de San Pedro.

Le combat de 15 rounds sera présenté au Colisée Memorial, dont la capacité est 95,000 sièges. Les promoteurs espèrent une foule de 18,000 spectateurs, dont une grande partie viendra de Mexico.

On présentera également un match de 12 rounds entre deux poids mouches très connus, l'ancien champion Hiroyuki Ebihara, de Tokyo, et Alacran Torres, de Mexico.

Saldivar a causé une grande surprise en arrêtant Sugar Ramos en 11 reprises à Mexico le 26 septembre dernier. Le champion ne compte qu'un revers, qu'il a d'ailleurs vengé, en 25 matches, y compris 16 K.O.

Rojas affiche un bilan de 24

victoires et un match nul, dont 17 K.O.

Saldivar n'a jamais vu Rojas boxer, mais ce dernier était présent lorsque le champion a disposé facilement du premier aspirant Ismael Laguna. C'est alors qu'il a demandé à son gérant de lui avoir un match contre le champion "sous prétexte que celui-ci ne savait pas se défendre, en plus d'avoir déjà visité le plancher".

D'autre part, l'animosité est grande entre les deux poids mouches en présence dans l'autre match.

En effet, Ebihara et Torres se sont déjà affrontés à l'Auditorium Olympique le 30 avril, 1964, et, lorsque le Japonais s'est vu décerner une décision partagée de 10 rounds, les supporters de Torres ont causé un fort chahut.

On a alors arraché les articles de plomberie et on a tout lancé sur le plancher inférieur, causant des dommages estimés à \$40,000.

Sur la photo du bas, nous voyons ceux qui forment la deuxième équipe d'étoiles. En plus de Gordie Howe des Red Wings qui a été choisi comme ailier droit, nous remarquons Stan Mikita, du Chicago, comme centre; Frank Mahovlich, du Toronto, ailier gauche; Bill Gadsby, du Detroit, défense; Charlie Hodge, de Montréal, dans les buts et Carl Brewer, du Toronto comme joueur de défense.
(Téléphotos Presse Canadienne)

La Société Canadienne de la Croix-Rouge, section de Québec, annonce la nomination officielle de M. Réjean Vaillancourt, comme responsable des cours de "leader", en sécurité aquatique, pour la section de Québec.

M. Vaillancourt, instructeur très actif, au service de la Sécurité Aquatique, se dévoue bénévolement dans notre région, depuis près de cinq ans et est bien connu des amateurs de natation.

Advertisement for GIN de KUYPER featuring an illustration of a person and a heart with the text 'LE GIN de KUYPER EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR'. Below the illustration, it says 'BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE John de Kuyper & Son DEPUIS 1695'.

Au carrefour des Sports



REGLEMENT ILLOGIQUE VISANT MARANDA

S'il faut en croire le communiqué de presse remis au début de la semaine par le publicitaire Claude Bédard, les différents clubs de la Ligue Provinciale de baseball joueront à fond sur le règlement des quinquante américains et il faut s'attendre à ce que la puissance de ce circuit représente le meilleur calibre de baseball présent dans la province de Québec depuis la disparition des Royaux de Montréal.

Il est malheureux cependant que la direction de ce circuit se soit entêtée à empêcher deux anciens joueurs de baseball professionnels, Georges Maranda et Raymond Daviault, de s'aligner avec les Indiens de Québec et les Alouettes de Sherbrooke.

Le président Yvon Ellyson de la Ligue Provinciale a livré un bien piètre raisonnement, la semaine dernière, quand il a affirmé que s'il y avait suffisamment de Maranda et de Daviault au Québec pour en distribuer aux neuf équipes du circuit, il serait heureux de faire disparaître ce règlement stupide visant les anciens joueurs professionnels.

C'est précisément parce que les athlètes de la force de Maranda et de Daviault ne sont pas assez nombreux au Québec que la Ligue Provinciale doit inscrire ce règlement de quatre importés.

Le Québec est pauvre en joueurs de baseball, d'accord, mais qu'on laisse au moins jouer ceux qui ont d'excellentes aptitudes! Ce règlement est injuste pour les deux joueurs en question et il cause un préjudice à la ville elle-même. C'est un peu comme si la N.H.L. rejetait Bobby Hull et Jean Béliveau parce qu'ils sont trop puissants, et que Boston et New York sont privés d'athlètes de cette trempe.

Elle se débarrasserait de ses deux meilleures attractions aux guichets comme le fait précisément la Ligue Provinciale de baseball en éliminant deux joueurs susceptibles d'attirer l'attention sur le circuit et de remplir ses stades.

Evidemment, les Indiens de Québec peuvent toujours compter sur Maranda comme instructeur des lanceurs et comme directeur de l'entraînement, travail qu'il accomplit d'ailleurs à merveille. Mais imagine-t-on le succès que les Indiens auraient obtenu aux guichets avec cet ancien joueur des majeures. L'ex-artilleur des Giants de San Francisco et des Twins du Minnesota aurait été une attraction inégalée dans les stades étrangers tout comme Daviault. En un mot, toute la Ligue Provinciale aurait profité de leur présence.

GEORGES AURAIT AGI COMME VOLTIGEUR

Ce règlement visant Maranda est d'autant plus navrant, dans le cas des Indiens, que le directeur général Hugues Beaudoin n'aurait pas eu recours à un seul Américain s'il avait aligné l'athlète de Lévis. Les Indiens se montrent fort prudents dans cette nouvelle aventure et ils ne se contentent pas de deux importés au début.

Contrairement à ce que l'on imagine dans les cercles du baseball local, Maranda ne reçoit aucune rémunération des Indiens pour son travail d'instructeur des lanceurs. La brasserie Dow qui emploie ce dernier le met généreusement à la disposition de l'équipe locale.

Maranda s'en prend à ce règlement qui le vise brutalement en ces termes: "Si le Coaticook a le droit d'aligner 20 joueurs américains, je ne vois pas pourquoi la ligue m'empêcherait de jouer. D'autant plus que je ne lancerai pas. Je ne prendrais pas le risque de ternir la réputation de lanceur que j'ai acquise dans les majeures. Mais je ne suis pas un mauvais frappeur et j'aurais pris ma place dans l'alignement comme voltigeur."

Georges n'est décidément pas un mauvais joueur. S'il n'avait pas eu ces étonnantes aptitudes au monticule, il aurait pu faire une carrière dans le baseball organisé grâce à son habileté au bâton. On sait trop comment les lanceurs sont écartés des exercices au bâton dans les majeures. En dépit de ce handicap, Georges frappait dans les environs de .250 durant son séjour dans les grandes ligues.

Il est malheureux que cette attitude illogique et discriminatoire à l'endroit de deux Canadiens français privent les Québécois d'aller applaudir les talents de Georges Maranda.

Heureusement, sous de nombreux autres aspects, la Ligue Provinciale semble être en excellente santé, et l'on peut espérer du baseball d'excellent calibre semi-professionnel, l'été prochain.

CARNET DE CHASSE

André Lacroix des Petes de Peterborough qui vient de recevoir le trophée Albert Tilson à titre de joueur le plus utile et le plus gentilhomme de l'O.H.A., a encore un an de hockey junior devant lui, mais l'on peut être certain que les As de Québec le considéreront avec attention au camp d'entraînement de septembre... Le joueur de défense, Bob Chevalier des Castors de Sherbrooke assistait au souper annuel des Indiens, mercredi soir... Le surnom de l'équipe de baseball de Coaticook de la Ligue Provinciale qui bénéficie d'un alignement surchargé d'une vingtaine d'Américains est "les Canadiens".

Jean Béliveau a activé les rumeurs voulant qu'il prenne sa retraite en conservant la paire de patins avec laquelle il a contribué à la conquête de la coupe Stanley... Certains pensent qu'il s'agit de sa dernière paire de patins... Mais il reviendra... Les Indiens se sont enrichis de \$2,500 grâce à leur souper annuel... Leur Tag-Day leur avait rapporté \$600... L'actif Jean-Guy Hébert, un athlète bouillant sur le terrain, reste dans le bureau de direction des Indiens à titre de secrétaire... Hugues Beaudoin aura probablement des nouvelles à annoncer sur ses deux importés au début de la semaine prochaine.

La ville de Beloeil organise un défilé spécial en l'honneur de Gump Worsley... Gump a possédé une résidence... Les Argonautes de Toronto ont imposé un contrat chargé de clauses (Suite à la page 10, 7e col.)

Les Castors de Sherbrooke à un triomphe de la coupe Allan

SHERBROOKE (PC) — Les Castors de Sherbrooke ont écrasé les Maple Leafs de Nelson, C.-B., 9-2 hier soir en prenant l'avance de 3-0 dans la série finale, 4 de 7, de la coupe Allan, emblème du championnat national de hockey senior.

La défensive de Nelson s'est effondrée au début de la troisième période alors que les Castors ont compté à quatre reprises au cours des six premières minutes de jeu, tout en prenant une avance de 6-0 à la suite

de leurs deux premiers points au second engagement. En dépit des sept buts alloués par Seth Martin dans cette dernière reprise, il n'en a pas que les locaux ont dominé complètement le jeu.

Simon Nolet et Jean Lévesque ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Castors dans la deuxième période.

Réjean Richer et Georges Guibault ont dirigé l'offensive des vainqueurs dans la dernière

reprise avec deux buts chacun, tandis que Rod Gaudreault, Claude Cardin et Larry Drouin complétaient leur total.

Mike Laughton et Brian Russell ont réussi les deux buts des représentants de l'Ouest au dernier engagement.

Les Castors ont écopé de 12 des 20 mineures décernées par l'arbitre.

Le pilote George Roy, du Sherbrooke, a prédit que la série prendrait fin en quatre matches consécutifs tandis que le

Table with 2 columns: Player Name and Points. Rows include: Première période (Nolet 2-19, Peacock 2-40, Carlson 2-46, Roy, Kromm 3-23, Dupré 10-57, Lévesque 14-41, Russell 17-45), Deuxième période (Nolet 1-10, Peacock 1-10, Lévesque 1-10, Chevalier 1-10, Laughton 3-64, Lévesque 11-28, Nolet 15-96, Kromm 18-97), Troisième période (Sherbrooke - Cardin 1-03, Sherbrooke - Gaudreault (Nolet, Guibault) 1-41, Sherbrooke - Richer (Drouin, Chevalier) 2-33, Sherbrooke - Richer (Guibault) 4-54, Nelson - Laughton (Chawacks, Eason) 3-19, Sherbrooke - Guibault (Nolet) 7-02, Sherbrooke - Drouin (Richer, Guibault) 10-45, Nelson - Russell (Crawford) 16-54, Sherbrooke - Guibault (Richer, Chevalier) 18-55, Puntition: Cardin 8-37, Fohidas 8-30, Gaudreault 12-30, Stewart 12-30, Dupré 18-28, Nolet 19-36, Arrêt: Martin 13 33 21-47, Aubry 11 9 10-30

Nouvel espoir pour le début des courses

par Roland SABOURIN

Une intervention personnelle par le maire de la ville de Québec, M. Wilfrid Hamel, pourrait aider à hâter l'ouverture de la saison de courses sous harnais 1965 à la piste du Parc de l'Exposition.

M. Hamel a envoyé un télégramme à Gordon M. Findlay, secrétaire de la Canadian Trotting Association, hier, l'assurant que des demandes de soumissions avaient été faites pour l'installation du "film patrol" et que le système en question sera en opération à la piste de Québec au plus tard le 15 juin.

Voici une traduction du télégramme du maire: "Nous certifions que des demandes de soumissions pour la patrouille filmée ont été publiées et que la dite patrouille filmée sera en opération le 15 juin ou avant".

Ouzilleau et Lemelin sont sous contrats

Les Indiens de Québec de la Ligue Provinciale de baseball ont mis deux piliers de l'équipe sous contrat en vue de la saison 1965. Il s'agit du joueur de troisième but, René Ouzilleau, et du lanceur droitier Jean Lemelin.

Le Lévissien René Ouzilleau, un gaillard de 6'1 et de 198 livres, fut le seul joueur des Indiens à conserver une moyenne au bâton supérieure à .300 durant les quatre dernières campagnes et entreprendra sa sixième saison dans l'uniforme des Indiens. René qui frappe et lance de la droite, a prouvé sa versatilité à la défensive, en évoluant à cinq positions différentes. C'est surtout au troisième but qu'il a connu ses plus beaux moments.

En 1960, les éclaireurs des Athletics de Kansas City le considéraient comme un brillant espoir et l'invitaient à leur camp d'entraînement de Pensacola. Ouzilleau déclina l'invitation en raison de ses études.

Ouzilleau qui a célébré ses 25 ans le 9 mars dernier est célibataire. En dépit de son jeune âge, René joue au baseball depuis 17 ans, ayant commencé à l'âge de huit ans sur le terrain de jeux de Bienville. Comme Georges Maranda, il a déjà profité des conseils de l'abbé Georges Marchand.

Ouzilleau qui s'est rapporté aux Indiens en 1960, a déjà conservé des moyennes au bâton de .355 et .365, mais l'an dernier, il a atteint son sommet avec une fantastique fiche de .385 dont onze coups de circuit. La Ligue lui décerna les titres du joueur le plus utile à son club et de l'athlète par excellence.

LEMELIN

Lemelin qui aura 25 ans le 21 décembre prochain, est déjà un vétéran de six saisons avec les Indiens et entreprendra sa septième campagne régulière le 23 mai prochain à Thetford. Durant les six dernières saisons, Lemelin s'est avéré un des piliers de la brigade des lanceurs des Indiens.

Jean qui est originaire de Lévis et qui est le fils du regretté Nazaire Lemelin qui fut l'un des plus grands sportifs (Suite à la page 10, 1ère col.)

us, il serait bien à prévoir jusqu'à quelle date il faudrait attendre pour présenter un premier programme.

Advertisement for Honda motorcycles. Text: 'VOUS RENCONTREZ LES GENS LES PLUS CHARMANTS SUR UNE HONDA'. Includes illustrations of people on motorcycles and a cartoon character. Text: 'ENTREZ ET FAITES CONNAISSANCE DE LA FAMILLE HONDA JOIGNEZ-VOUS A LA VOGUE DU CYCLISME CARACTERISTIQUES'. Lists features like 'La motocyclette qui se vend le plus rapidement au monde', 'Economie incroyable', '225 milles par gallon', 'Démarrage rapide', 'Facile à conduire', 'Facilité étonnante de graver les côtes', 'Une variété de modèles', 'Formes profilées', 'Couleurs d'avant-garde', 'Se stationner n'importe où!', 'Facilités de paiements - Depuis \$310 et plus'. Ends with 'ALLEZ LES VOIR CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:'.

Advertisement for NAP. COTE SPORTS and SAGUENAY MOTOCYCLETTES ENR. Text: 'Dépositaires NAP. COTE SPORTS 848 rue St-Joseph est Québec 3 MAGASINS: QUEBEC - CHICOUTIMI - SHERBROOKE SAGUENAY MOTOCYCLETTES ENR. 1077 BOUL. ST-IGNACE CHICOUTIMI'. Lists dealers: 'L'ATELIER SAPIN VERT INC. SCIENS MECANIKES 701 BOUL WALBERG DOLEBEAU', 'LA CIE SPORAMA LTEE ARTICLES DE SPORTS 153 RUE SAGRE-COEUR ALMA', 'LA CIE SPORAMA LTEE ARTICLES DE SPORTS 182 RUE ST-DOMINIQUE JONQUIERE', 'CARIGNAN BICYCLE & MOTO 1ère Avenue VILLE ST-GEORGES-BEAUCE'.

Ouverture au Golf Lévis

Les membres du Club de Golf de Lévis auront leur ouverture officielle de la saison 1965, demain.

A la section des hommes, les membres doivent organiser leur équipe et réserver leur temps de départ. Le président prendra son départ à 11 heures du matin et défendra son titre contre le vice-président.

Immédiatement après, ce sera le départ de la présidente et de la vice-présidente de la section des dames. Le terre de départ sera réservé aux dames de 11 heures du matin à midi et 30. Les équipes seront formées selon un tirage fait à 11.00 a.m.

La journée se terminera par la remise des prix aux méritants, laquelle sera suivie d'un cocktail-buffet et d'une danse.

Au tennis intérieur

L'équipe de Limoilou dirigée par J. Giguère, a répété son exploit des deux dernières années, en remportant le trophée "O'Keefe", emblème du championnat des éliminatoires de la ligue de tennis intérieur. Les vainqueurs ont disposé de Laval par trois victoires, une défaite et deux matches nuls.

L'équipe gagnante était composée du capitaine J. Giguère, R. Langlois, J. Y. Laurin, G. Blais, G. Martineau et G. Demers.



On sait s'amuser au Québec Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.



Buvez O'Keefe la bière douce!



UN PISTARD BLESSE — Un surveillant de la piste se porte au secours du coureur Heinz Reinhold qui s'est blessé durant les Six-Jours cyclistes à Toronto mercredi. Reinhold de Toronto, qui portait les couleurs de l'On-

tario, fit une crevaisson et tomba sur Oscar Plattner de Suisse. Reinhold fut le plus sérieusement blessé des deux couleurs dans l'accident.

René Paquin est prêt pour des remplaçants

par Roland SABOURIN

Rejoint au téléphone hier soir, René Paquin, organisateur des Six-Jours de Québec et également de ceux de Toronto, nous a déclaré qu'il était encore trop tôt pour savoir si les trois cyclistes blessés à Toronto aux cours des dernières heures seront dans l'impossibilité de venir remplir leur engagement dans la Vieille Capitale.

Il s'agit de Gustav Killian, Heinz Reinhold et Oscar Plattner, qui sont tous trois à l'hôpital. Ils sont inscrits pour la course annoncée au Colisée, du 16 au 22 mai.

"Tout ce que je sais pour le moment est qu'ils sont à l'hôpital et que leur état est assez grave pour les empêcher de venir à Québec", nous a dit Paquin. Nous en saurons plus long d'ici quelques heures. Mais s'ils ne peuvent venir, l'organisateur a dit ne pas être inquiet pour trouver des substituts.

Comme question de fait, il a déjà commencé à faire des démarches, au cas où ces athlètes ne pourraient venir à Québec. Il a aussi fait des prévisions pour d'autres blessés.

C'est ainsi qu'il est tout probable que Klaus Bugdahl et André Retrain, deux athlètes sous contrat avec Paquin et Cyr mais qui participeront aux Six-Jours du Forum qui commenceront ce soir, seront deux des remplaçants. Tous deux n'ont

été que "prêts" à l'organisation rivale.

"Il y aura trois jours de répit entre les Six-Jours du Forum et ceux de Québec", a dit Paquin, "et il y a lieu de croire que les deux hommes seront prêts".

Naturellement, d'autres blessés à Toronto ou à Retrain et Bugdahl, à Montréal, pourraient compliquer la situation. Toutefois, Paquin a répété ne pas être inquiet pour des remplaçants.

La course de six-jours de Toronto se terminera demain soir.



GUSTAVE KILLIAN



OSCAR PLATTNER



HEINZ REINHOLD

Treize équipes sont en lice dans les Six-Jours au Forum

Troisième cycliste blessé à Toronto

TORONTO (PC) — Les Six-Jours du Maple Leaf Gardens ont fait une troisième victime hier après-midi quand Gustav Killian, d'Allemagne, portant les couleurs de l'Ontario, a dû abandonner en raison d'une blessure à une jambe.

On ignorait encore hier soir s'il pourrait revenir dans la course.

Oscar Plattner, de l'équipe suisse, blessé mercredi, s'est soumis à la chirurgie plastique hier pour une fracture à la mâchoire et reposait confortablement à l'hôpital.

Par ailleurs, l'Américain Dick Cortright souffrait probablement d'une hernie.

Dans le classement des équipes, après 1,141 milles, Palle Lykke et Freddie Eugen, du Danemark, étaient en tête, un tour en avant des équipes de Belgique, Italie, Canada, Luxembourg et Allemagne.

Une foule de 300 spectateurs assistait à l'épreuve hier après-midi.

Rik Van Steenberghe et Emile Sevryns, de Belgique, suivaient les meneurs, un tour en arrière et avec 402 points de sprints.

Les Italiens Leandro Faggin et Mino De Rossi ainsi que Roger Gaignard et Jean Raynald, du Canada, étaient sur un pied d'égalité au troisième rang avec 314 points, précédant Lucien Gillen et Robert Lelange, du Luxembourg, avec 272 points ainsi que Sigi Rentz et Fritz Pfenninger, de l'Allemagne, avec 206 points.

Les représentants de la Suisse et des Etats-Unis, privés de partenaires, ont formé une nouvelle équipe américaine en divisant leurs totaux de points par deux. Ainsi Joe De Baker,

partenaire de Cortright, et Hans Kanters accusaient un retard de trois tours sur les meneurs avec 256 points.

La blessure de Plattner a mis fin à sa carrière de 20 ans chez les cyclistes. Il avait l'intention de prendre sa retraite après les compétitions internationales de Toronto et Québec, mais les médecins croient qu'il sera incapable de prendre le départ à Québec le 16 mai.

CLASSEMENT

Equipes	Tours en arrière	Pts
Lykke et Eugen, Dan.	0	366
Van Steenberghe et Sevryns, Belgique	1	402
Faggin et De Rossi, Italie	1	314
Gaignard et Raynald, Canada	1	314
Gillen et Lelange, Luxembourg	1	272
Rentz et Pfenninger, Allemagne	1	206
Kanters et De Baker, E.-U.	3	256
Battello et Onga, Tor.	3	256
Reinhold et Killian, Ontario	3	229

MONTREAL (PC) — Les cyclistes européens seront en grande majorité lors des Six-Jours au Forum ce soir.

Le promoteur Jean Ladouceur présente la première course intérieure de la saison 1965 dans le Forum de Montréal, comptant 15,000 sièges. C'est en quelque sorte un risque parce que les autres courses de ce genre ont été disputées au Centre Paul Sauvé, comptant 5,000 sièges.

Et ainsi que l'on l'a fait remarquer: "On va s'apercevoir qu'une foule de 5,000 personnes est très petite dans le grand Forum."

On compte des équipes de Belgique, Allemagne, Angleterre, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Hollande, Israël, Italie, et de la Suisse dans cette compétition qui débutera à 8,30 heures.

On compte également de nombreux concurrents à Montréal, mais tous sont des pistards aguerris.

Chez les nouveaux venus, on note Ray Castilloux, de Buffalo, qui a représenté les Etats-Unis aux jeux olympiques de Tokio en 1964. Il formera l'équipe

américaine avec l'Italien Francisco Constantino.

Deux brillants cyclistes allemands, Ehrefried Rudolph et Karl Heinz Marsell, courront sous les couleurs des "Nations Unies", tandis que Klaus Bugdahl et Rudolph Klemens formeront l'équipe allemande officielle.

QUEBEC

Québec présentera une puissante équipe avec Emile Leclercq, de Montréal, et Horst Oldenburg, d'Allemagne. Leclercq était une étoile en Belgique avant de déménager à Montréal il y a quelques années.

Marcel Delattre, champion européen en 1964, formera l'équipe d'Israël avec l'Américain Gilbert Maes.

Giuseppe Beghetto et Sergio Bianchetto formeront l'équipe italienne tandis que Roland Willett, de Montréal, et Paul DePaep, de Belgique, porteront les couleurs du Canada.

Les autres équipes inscrites sont: Angleterre, Ron Baensch et Roger Lévesque; Belgique, Léo Prost et Roman DeLoof; Espagne: Guillermo Timoner et Francesco Tortella; France: André Retrain et Robert Giscos; Hollande, Jaap Oudkerk et Rolf Roggendorf; Suisse, Peter Fententhaler et Fritz Gallati.

Au Carrefour des Sports...

(Suite de la page 9)

à boni au quart-arrière Jackie Parker et ils espèrent ainsi en tirer un rendement accru... Hector Toe Blake admet qu'il a eu plus de difficultés que jamais à contrôler son tempérament cette saison... Il dit: "J'ai senti le tension plus que jamais, même dans les courtes léthargies de la saison régulière, je devenais furieux pour un rien."

Tout le charme de **PARIS**
DUBONNET
DUBONNET
DUBONNET



C. D. C. 30 Kleber, Paris 16, France
EN VENTE PARTOUT

La nouvelle Triumph TR4A

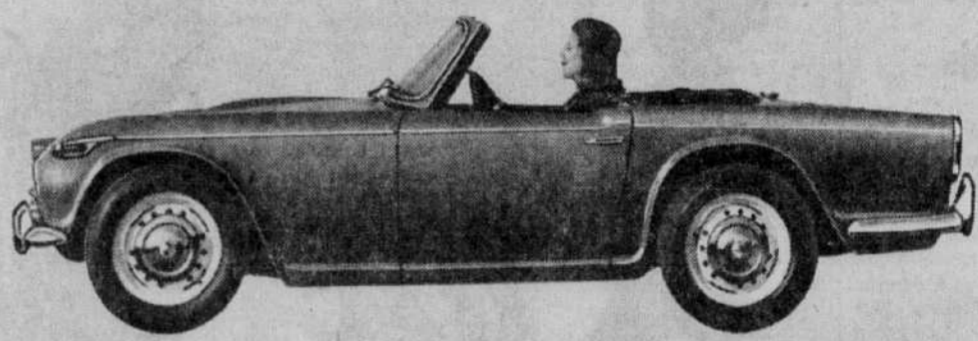


a une suspension arrière indépendante

(facultative moyennant supplément)



est entièrement décapotable



combine une allure vraiment sport avec l'aise et le confort.

La nouvelle TR4A prend les virages plus vite, avec plus d'aisance et de sécurité. Nous avons choisi la suspension arrière indépendante parce qu'elle évite le mieux les "coups de roulis". La nôtre est de type bras arrière, avec ressorts en spirale et pistons amortisseurs, tout à fait simple et sûre. Idéale pour les courses de piste.

Faites jouer deux cliquets sur la barre du pare-brise et la capote se rétracte et se dissimule sous son propre étui. Pour la faire remonter, c'est aussi facile.

Vous roulez à votre aise même à la vitesse de pointe (120 m/h sur la piste) dans les nouveaux sièges anatomiques inspirés de l'ère spatiale. Et

la nouvelle version améliorée (110 CV) du célèbre moteur Triumph, 4 cylindres, 2,2 litres, vous permet d'accélérer de 0 à 50 en 7,9 secondes.

Les engrenages (boîte 4 vitesses) sont synchronisés. Et les énormes freins à disque permettent de freiner plus rapidement, sans déviation. Aucun relâchement, aucun effort.

Intérieurs luxueux: épais tapis, tableau de bord garni noyer et rembourré, interrupteurs en retrait.

Le frein d'urgence est maintenant placé sur la colonne de transmission et les basculeurs de phares se manœuvrent au pied.

Cette année, la Triumph est "dans le vent"!

Triumph of Canada

STANDARD TRIUMPH

Standard Triumph (Canada) Limited

Membre de la grande société Leyland Motor Corporation

Concessionnaires d'un océan à l'autre. Siège social: 1463 ouest, ave. Eglinton, Toronto 10, Ont. Tél.: 787-1485

Les nouvelles Triumph TR4A sont en vedette dans les salles de montre des concessionnaires suivants:

Garage J.-H. Beaudoin,
283, rue l'Abbé,
THETFORD MINES

Boivin & Guay Enrg.,
346, boul. Homel,
QUEBEC

Garage Economie
ST-JOSEPH-DE-BEAUCE

Cité Automobile Enrg.,
915, boul. Talbot
CHICOUTIMI

Richard Automobile Enrg.,
94, rue Fusée
CAP-DE-LA-MADELEINE

Ouzilleau et Lemelin...

(Suite de la page 9)

de la région, inscrit une nouvelle marque à chaque fois qu'il retire un frappeur sur trois prises. Il a déjà dépassé le cap des 500 dans ce domaine.

Le potentiel de Lemelin a déjà intéressé les dépisteurs du baseball majeur et on l'invita même au camp d'entraînement des Athlétiques de Kansas City en 1960.

Lorsqu'il parle de ses bons et de ses mauvais souvenirs, il ne peut s'empêcher de penser à la désastreuse saison 1962, alors qu'il fut handicapé par un mystérieux mal de bras. Inutile d'ajouter que sans un Lemelin en forme, les Indiens n'avaient plus la même audace. On peut dire qu'au cours des six dernières années, Jean fut le pivot indispensable des débutants de l'équipe. Il contribua largement à la conquête des deux championnats des Indiens en 1960 et l'an dernier.

Jean est marié et, lui et son épouse Nicole ont une grande raison de vivre avec Marie-José qui a un an et dix mois et Christian qui a onze mois.

Les gens du Québec achètent plus de GIN V.O. (GENIÈVRE)

BOLS

que tous les autres Canadiens ensemble

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé — le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y... ce soir!

Savourez un vrai gros gin... vous le reconnaîtrez à sa délicat couleur dorée.

40 OZ. No. 165H
25 OZ. No. 165G
10 OZ. No. 165F (flasque)

ERVEN LUCAS BOLS (DIVISION) MONTREAL

Les Dodgers augmentent leur avance

LA METHODE *Arnold Palmer*
4 fois gagnant du tournoi des maîtres



REMEDE POUR LE TALONNAGE

Le talonnage (shanking) fait le cauchemar des meilleurs golfeurs. Il n'y a pas de réaction plus crevante que de voir la balle obliquer vers la droite après avoir touché le talon de votre tête de bâton.

Il est clair que ce mauvais coup arrive quand votre tête de bâton descend trop éloignée de votre corps, de l'autre côté de la région de contact avec la balle. Toutefois, le remède que j'ai pour cela pourrait en surprendre certains parmi vous.

La plupart de ces talonnages proviennent du fait que vous accomplissez votre motion avec l'épaule sur un plan trop horizontal. La motion devient donc trop horizontale, trop autour du corps (No 1). Quand ceci arrive, la tendance naturelle est de pousser la tête du bâton de l'autre côté de la balle quand vous accomplissez le descendant de la motion.

Afin que le plan de la motion soit plus vertical, penchez un peu plus vos épaules en accomplissant le montant de la motion. Déplacez votre épaule gauche vers le bas et sous votre menton. Dans le dessin No 1, je vous montre la bonne manière pour accomplir le montant de motion.



Un montant de motion plus vertical obligera la tête du bâton à passer plus rapprochée de votre corps en atteignant la région de contact, éliminant le risque qu'il y ait un talonnage.

Dans le monde du Sport

par Léonce Jacques

PAS AILLEURS QU'ENTRE LES CABLES

Le 25 février 1964, le monde de la boxe était pris ni plus ni moins par surprise en voyant Cassius Clay s'emparer du championnat mondial poids-lourd de la boxe. On se souvient que Sonny Liston, blessé à une épaule, avait alors décidé de rester bien assis dans son coin quand la cloche avait appelé les boxeurs pour le septième engagement.

La surprise était d'autant plus grande que Liston s'était emparé du titre en ne faisant qu'une bouchée de Floyd Patterson et qu'il n'avait pas moins impressionné à l'occasion d'un combat revanche contre Floyd. Dans les milieux de la boxe, on s'était alors mis d'accord pour affirmer que celui qui détrônerait Liston n'avait pas encore vu le jour et que son règne n'aurait pratiquement pas de fin.

Mais voilà qu'un coup du hasard vint changer toute l'histoire et la couronne changea de tête pour tomber sur celle de Clay. Que vaut Clay exactement? Sa victoire contre Liston fut loin d'être convaincante et c'est une question que l'on se pose encore.

A quand la réponse? Elle ne viendra peut-être jamais. On croyait l'obtenir en novembre dernier alors que Clay devait affronter Liston dans un combat revanche. Mais le champion tomba assez gravement malade une couple de jours avant l'heure du combat et la bataille fut contremandée. Un autre coup du hasard venait de favoriser Clay.

Officiellement, les deux hommes doivent se reprendre le 25 mai prochain à Boston mais c'est loin d'être une affaire assurée quand on lit les dépêches qui arrivent de Boston depuis quelques jours. Voilà que les représentants de la loi viennent s'en mêler et ils ne semblent pas vouloir lâcher prise bien facilement.

Clay, comme on le sait, n'est plus reconnu comme champion par la World Boxing Association justement parce que les deux boxeurs avaient décidé entre eux de la tenue d'un combat revanche avant même de s'affronter une première fois. Mais qu'un combat Clay-Liston ne soit pas sanctionné par la W.B.A., le fait demeure que les deux hommes sont considérés presque partout comme les deux meilleurs poids-lourds de l'heure et que le grand public ne sera pas satisfait tant qu'ils ne se seront pas rencontrés de nouveau.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Rencontré hier après-midi, Me Louis LaRoche, président de la ligue Junior A Provinciale de hockey, a déclaré qu'il convoquera une assemblée des directeurs de ce circuit pour le début de juin, question de faire le point en vue de la prochaine saison de hockey.

On ne peut que regretter la disparition de la ligue de baseball "Massicotte", soit au moment même où le baseball est en train de connaître un regain de vie à Québec avec l'entrée des Indiens dans la ligue Provinciale. Le manque de clubs a forcé la ligue à prendre une telle décision. On a déclaré que le circuit espère pouvoir recommencer ses opérations l'an prochain et il faut espérer que ce souhait se réalisera.

Joe O'Brien, un nom bien connu dans le sport des courses sous le harnais, peut se vanter d'être le conducteur qui a réussi le plus grand nombre de milles en deux minutes ou moins. Il a à son crédit un total de 69 "milles" en deux minutes ou moins.

Félicitations à André Lacroix qui vient d'être choisi "le joueur le plus gentilhomme" dans les séries éliminatoires de la ligue Junior A d'Ontario. Lacroix est la propriété des As et il aura un essai sérieux avec le club l'automne prochain.

Torchy Peden, ancienne grande vedette des "Six-Jours", demeure maintenant à Chicago mais il a piqué une pointe vers Toronto cette semaine, question d'aller voir à l'oeuvre les vedettes du cyclisme qui seront à Québec dans un peu plus d'une semaine. Blessé à un muscle de la cuisse, Roger Maris ne rejoindra probablement pas les Yankees avant le 18 mai. En parlant des Yankees, on rapporte que le receveur John Blanchard n'est pas encore remis du désappointement qu'il a connu en apprenant qu'il avait été échangé aux Athletics de Kansas City. Dans un tel état d'esprit, il pourra difficilement aider la cause des Athletics. Si c'est réellement parce que Clarence Campbell avait suspendu Maurice Richard, il y a une dizaine d'années, qu'il a été hué samedi dernier au Forum, on peut dire que les amateurs montréalais ont mis en pratique la devise du Québec: "Je ne souviens".

Avec un autre gain sur Cincinnati, 4-3

CINCINNATI (PA)—Des circuits de Der Griffith et Ron

Fairly ont procuré un gain de 4-3 aux Dodgers de Los Angeles sur les Reds de Cincinnati hier soir.

Frank Robinson a bouclé son 5e circuit de la saison au profit des Reds.

JACKSON A L'HONNEUR

CHICAGO (PA)—Larry Jackson a connu une journée parfaite au bâton avec trois coups sûrs, y compris un circuit de deux points, en conduisant les Cubs de Chicago à un triomphe de 5-3 sur les Pirates de Pittsburgh hier.

GAIN DES ORIOLES

MINNEAPOLIS (PA)—Robin Roberts a remporté son quatrième gain consécutif de la saison et le 275e de sa carrière hier alors que les Orioles de Baltimore ont vaincu les Twins de Minnesota 5-1.

VICTOIRE DES ANGELS

LOS ANGELES (UPI)—Bobby Knoop a fait produire quatre points avec un triple et un circuit pour conduire les Angels de Los Angeles à une victoire de 5-4 sur les Athletics de Kansas City hier devant 4,014 amateurs.

Baseball

HIER

Ligue Américaine
Baltimore 3, Minnesota 1
New York & Cleveland (double)
Kansas City 4, Los Angeles 5

Ligue Nationale
Chicago 5, Pittsburgh 2
Los Angeles 4, Cincinnati 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Kansas City & Los Angeles (2, soir)
Chicago & Minnesota (soir)
New York & Washington (2, soir)
Detroit & Baltimore (soir)
Cleveland & Boston (soir)

Ligue Nationale
Houston & Chicago
Milwaukee & New York (soir)
Saint Louis & Philadelphie (soir)
Los Angeles & San Francisco (soir)
Cincinnati & Pittsburgh (soir)

LIGUE AMERICAINNE

Club	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	17	5	722	—
Minnesota	11	6	547	175
Los Angeles	12	8	690	2
Cleveland	8	7	522	210
Baltimore	10	9	526	214
Detroit	9	9	560	4
New York	8	10	444	278
Boston	7	9	438	284
Washington	7	13	350	372
Kansas City	4	12	225	497

LIGUE NATIONALE

Club	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	17	6	706	—
Cincinnati	12	8	609	97
Houston	12	9	571	135
Milwaukee	9	8	529	177
Chicago	10	9	526	180
San Francisco	10	11	476	230
Saint Louis	9	10	474	232
Philadelphie	9	10	474	232
Pittsburgh	7	14	333	369
New York	7	14	333	369

Pittsburgh 001 000 020 2 10 0
Chicago 002 000 013 3 11 0

Minnesota 000 100 000 1 4 3
Roberts (4-0) et Orsino; Kaat, Worthington (8), Fosnow (9) et Hatten, Fardant; Kaat (2-2); Circuits: Robinson (5), Killebrew (2).

Kansas City 010 002 010-4 4 3
Los Angeles 020 201 003-3 7 0

Pena, Dickson (4), Stock (6) et Blanchard; May, Gatewood (6), R. Lee (7) et Zolman; G.: May (2-1); P.: Pena (6-4); Circuits: Knopp (1er), Pagliaroni (2e).

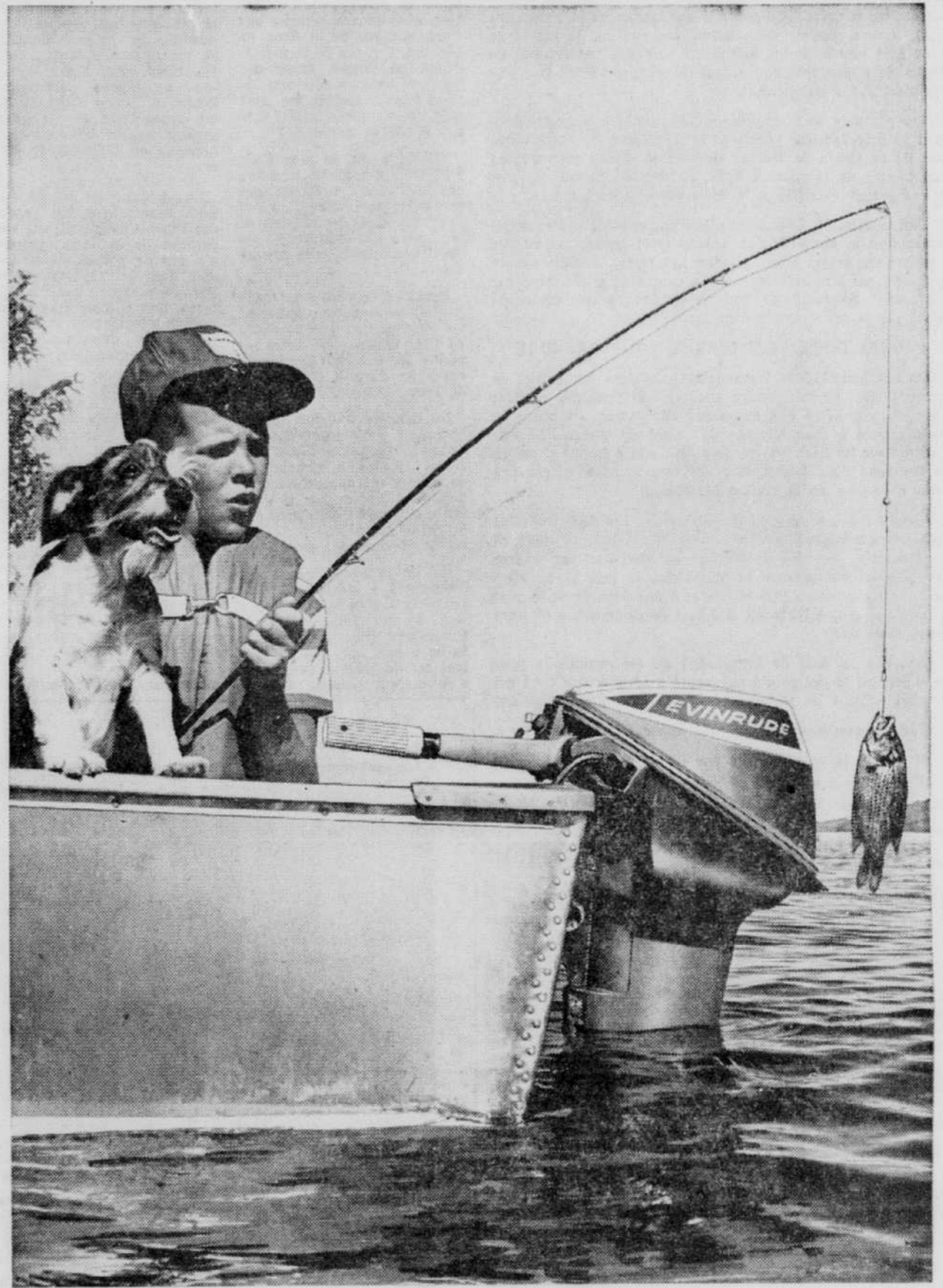
LIGUE AMERICAINNE
Baltimore 010 020 020 5 11 0

Powell blessé à une main

SAINT-PAUL-MINNEAPOLIS (UPI)—Le joueur de champ extérieur Boog Powell des Orioles de Baltimore, qui a été atteint à la main gauche par un lancer au cours de la joute contre les Twins du Minnesota hier, subira un examen aux

rayons X aujourd'hui à Baltimore.

La direction du club a déclaré qu'elle ignore encore la gravité de la blessure. Powell fut frappé par un lancer du lanceur Jim Kaat des Twins dans la quatrième manche et dut se retirer du jeu.



notre petit 9 1/2



est un bon frère et un ami

Ce hors-bord a fait époque. Le Evinrude 9 1/2, présenté l'an dernier, a reçu un tel accueil que nous n'avons pu satisfaire à la demande. Tous les pêcheurs ont voulu en faire leur ami.

Remarque l'inclinaison du capot et le profil surbaissé. Le petit 9 1/2 dépasse à peine la poupe. Il ne vous oblige donc pas à pêcher autour de lui. De plus, il ne comporte aucun accessoire qui puisse gêner votre ligne.

Le 9 1/2 d'Evinrude incorpore un grand nombre de caractéristiques de gros moteur, comme le changement de marche complet, la pompe à essence et le refroidissement contrôlé par thermostat. Son hélice est à amortisseur. Grâce à son arbre moteur en acier inoxydable et à ses coussinets de pivotage étanches, il résiste à la corrosion.

Quant à la puissance...

Le petit 9 1/2 fait bondir un bateau de pêche à 20 milles à l'heure. Pourtant il peut "trôler" en douceur. Et comme tous les Evinrude, c'est un exemple de discrétion.

Finis les problèmes d'espace! Le 9 1/2 prend si peu de place, dans le coffre arrière, que vous ne saurez que faire de l'espace libre. Il ne mesure que 34 pouces de haut en bas et se transporte facilement.

Ce hors-bord met toutes les atouts du côté du pêcheur. Seize réglages d'inclinaison permettent à ce merveilleux auxiliaire d'évoluer dans toutes les eaux. Le bras de direction se bloque à deux positions pour trôler debout ou le moteur étant basculé.

Un conseil cependant: commandez un Evinrude 9 1/2 au plus tôt car nous ne pouvons satisfaire à la demande. Voyez le dépositaire Evinrude local.

moteurs GARANTIE DE 2 ANNÉES ENTIÈRES
EVINRUDE

FABRIQUÉ PAR OUTBOARD MOTOR CORPORATION OF CANADA, LTD. PETERBOROUGH, CANADA

8-864P

Tous les nouveaux Evinrude utilisent le mélange essence/huile 50-1, qui prolonge la durée du moteur, diminue l'usure et les frais.

Le dépositaire Evinrude le plus proche (son nom figure dans les pages jaunes) présente 15 merveilleux modèles Evinrude 1965, de 3 à 90 CV. Semi-hors-bord OMC de 90, 120 et 150 CV.

Dépositaires

EVINRUDE
OUTBOARD MOTORS
ROUSSEAU & FRERE INC.
2325 AVENUE DU COLISEE — TEL.: 529-5711

EVINRUDE
OUTBOARD MOTORS
ROBERT LANGLOIS
133 ST-JOSEPH — LAUZON — TEL.: 837-7213

QUI PENSE À SA VOITURE PENSE À WESTERN!

AUTO-CENTRE WESTERN QUALITÉ DIGNE de CONFIANCE!

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO GARANTIS

Les pièces d'auto qu'il vous faut — lorsqu'il vous les faut. Nous avons les pièces et accessoires d'auto pour la majorité des voitures. Western garantit que chacune des pièces vendue par eux est égale en qualité et rendement aux pièces originales installées sur votre auto.

SATISFACTION GARANTIE DU ARGENT REMIS

CARBURATEURS* Garantis 6,000 milles 6.95	POMPES À ESSENCE* Garantis 6,000 milles 2.40 et plus	FILTRES À AIR Protection complète 2.25 et plus
FILTRES À ESSENCE TYPE CONDUITE À ESSENCE 1.45 TYPE UNIVERSEL Avec cartouche de recharge. 1.59	TROUSSE DE MISE-AU-POINT 1.75 Garantis 12,000 milles et plus	BOUGIES Garantis 12,000 milles ch. 65c

*Complètement remanufacturés — les prix comprennent l'échange.

SERVICE EXPERT
Personnel entraîné — équipement moderne

WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES
825 Des Capucins
(au coin de Canadienne)
Tél.: 529-0528
Ouvert jusqu'à 6.00 P.M. - Jeudi et vendredi 9.30 P.M.
Service d'entretien moderne.

NAVY RUM
WHITE CAP
PALM BREEZE

RHUMS

Lamb

Lamb's Rum Company Limited — Montreal

Chasse et Pêche

par François Roy



OUVERTURE DE LA PÊCHE À LA RIVIÈRE-AUX-ÉCORCÉS

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gérard Cournoyer, annonce que les embâcles de glace qui obstruaient les secteurs de pêche de la Rivière-aux-Écorcés ont maintenant disparu et que, même si la rivière est haute, il sera possible d'inaugurer, dès demain, la saison de pêche à la journée à cet endroit du parc des Laurentides. Le permis de pêche quotidien est de \$2 par personne. Il n'y a cependant pas d'embarcation.

Les pêcheurs de la région de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean devront se procurer leur permis à la barrière Mélys, tandis que ceux de la région de Québec devront se munir tout d'abord d'un permis de circulation à la barrière de Stoneham, puis de leur permis quotidien à la Rivière-aux-Écorcés même.

Par ailleurs, M. Cournoyer a souligné que les nouveaux règlements de la chasse visent, encore cette année, à contrôler le calibre des armes à feu utilisées. Les armes à faible calibre ne doivent pas être utilisées pour la chasse au gros gibier, car le chasseur risquerait de blesser inutilement des bêtes qui iraient par la suite mourir dans les bois.

QUAND DEUX PÊCHEURS SE FONT PRENDRE

Un fait inusité dans les annales judiciaires du district de Rimouski vient de se produire alors que le Tribunal, siégeant à Amqui, a ordonné une suspension d'audience, au cours du procès intenté à deux citoyens du comté de Matapédia, pour se rendre sur les lieux du présumé délit afin d'établir si oui ou non les eaux dont faisait état l'accusation constituaient une partie intégrante de la rivière Matapédia.

Après en être venu à la conclusion que ces deux individus originaires de Sainte-Florence avaient bel et bien pratiqué en temps défendu la pêche à la truite de mer dans une rivière à saumon, en l'occurrence la Matapédia, le juge G.-E. Blanchard les a condamnés l'un et l'autre à une amende de \$5 plus les frais s'élevant à \$22,50 ou, à défaut de paiement, à 15 jours d'emprisonnement.

Bien que cet acte de braconnage ait été commis le printemps dernier, la justice n'a pas hésité à sévir contre ceux qui ont ainsi enfreint les règlements édictés dans l'intérêt public.

C'est un avertissement qui peut servir aux autres!

Et sur ce, je vous souhaite une fin de semaine ensoleillée et heureuse, de la prudence au volant et A MARDI!

Dans le monde du tennis

ROME (U.P.I.) — Cliff et Nancy Richey de Dallas ont remporté des victoires difficiles hier pour avancer dans le tournoi de tennis en vue des championnats italiens.

Cliff Richey a triomphé de John Newcombe d'Australie par 11-9, 6-4, 7-5 dans un match où les deux joueurs perdirent assez souvent leurs services. Newcombe réussit à prendre une avance de 5-3 dans le premier set mais Richey se raplomba par la suite pour récolter de nombreux points grâce à ses puissantes "drives" et ses magnifiques coups de revers.

Nancy Richey, la sœur de Cliff, l'emporta par 6-2, 7-5 contre Carmen Coronado d'Espa-

gne mais la gagnante fut loin d'afficher sa meilleure tenue et cela pour une deuxième journée consécutive.

Mlle Richey, classée comme la meilleure joueuse aux États-Unis, tira de l'arrière par 3-5 dans le deuxième set et par 0-40 dans la neuvième partie, mais elle se raplomba à son tour pour survivre à sept points de set et remporter la victoire.

Julie Heldman de New York a triomphé de Lea Pericoli d'Italie par 3-6, 6-1, 7-5 pour avancer en ronde quart de finale, tout comme Nancy Richey. Allen Fox de Los Angeles a subi une défaite de 6-3, 7-5, 6-1 contre Istvan Gulyas de Hongrie tandis que Frank Froehling de Coral Gables, Fla. détenait un avantage match fut interrompu par la noirceur.

Juan Gisbert, un joueur de 23 ans d'Espagne, a causé la surprise de la journée quand il a battu Rafael Osuna du Mexique par 11-9, 6-1, 4-6, 6-4. Osuna était classé au premier rang. Gisbert prit une avance de 5-1 dans le premier set mais il vit Osuna remonter la pente. Mais l'Espagnol devait finalement gagner ce premier set. Osuna prit une avance de 4-3 dans le dernier set mais Gisbert se raplomba pour éliminer son adversaire.

Dans d'autres rencontres disputées hier, Beppe Merlo d'Italie a battu Colin Stubbs d'Australie par 6-1, 6-2, 7-5. Ron Barnes du Brésil l'a emporté par 1-6, 6-3, 6-1, 6-4 contre Boro Jovanovic de Yougoslavie. Dans le simple féminin, Gail Sheriff d'Australie, Helga Schultz d'Allemagne, Roberta Beltrame d'Italie et Maria Bueno du Brésil ont aussi avancé en quart de finale.

Gail Sheriff a battu Silvana Lazzarino d'Italie par 6-3, 7-5; Helga Schultz a battu Mimi Arnold de Redwood City, Cal. par 6-4, 6-1; Mlle Beltrame a triomphé de Joyce Williams par 6-0, 6-3 tandis que Maria Bueno l'a emporté par 6-2, 6-3 contre Elena Subirats du Mexique.

Le GIN des connaisseurs...

Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy

Un exposé par Jean-Marc Dion

Ce soir, à 8 heures 30, au Centre des Loisirs Saint-Sacrement, chambre 380, M. Jean-Marc Dion, B. Péd. Ed. phys. et M. Sc., fera un exposé des problèmes confrontant les professionnels en éducation physique et en récréation, relativement à l'aménagement et la construction des installations sportives et récréatives.

Cette conférence, à laquelle le public est cordialement invité, est sous les auspices de l'Association d'Éducation Physique et Récréation de Québec.

Sonny Liston et Cassius Clay devront comparaître en Cour

BOSTON (U.P.I.) — Des sommations ont été présentées, hier, à Cassius Clay et à Sonny Liston pour les obliger à se présenter à une audition, aujourd'hui, à savoir si leur combat de championnat du 25 mai devrait être banni de Boston.

L'assistant du procureur du comté de Suffolk, Jack I. Zalkind, a causé une surprise lors d'une audition de la Cour supérieure, à la fin de la journée d'hier, en faisant savoir que les deux boxeurs ainsi que les promoteurs avaient été sommés de se présenter à l'audition à 11h, ce matin.

Zalkind a dit au juge Felix Fort qu'il n'y aurait peut-être pas de temps suffisant pour servir les sommations avant l'audition, mais les officiels de son bureau ont commencé à les distribuer dans la salle des auditions.

Zalkind a cependant prétendu que les sommations obligent les deux boxeurs à se présenter en Cour étaient déjà entre les mains des autorités locales du camp de Clay à Chicopee et de Liston à Dedham.

La nouvelle à l'effet que le champion poids lourd Clay et l'ancien champion Liston seraient appelés à comparaître en Cour a été annoncée immédiatement après que le juge Fort eut refusé d'émettre une injonction temporaire haltant le combat de Boston Garden.

Un tel ordre obligerait les promoteurs à déplacer la bataille dans une autre ville, à fait savoir Inter-Continental Promotions Inc., mais cette firme a nié une rumeur voulant qu'elle ait fixé la journée d'aujourd'hui comme date li-

mite d'un règlement de la dispute légale avant de se mettre à la recherche d'une nouvelle ville.

A l'audience d'hier qui a duré 65 minutes, le bureau du procureur de district et huit groupes intéressés dans la bataille ont tenté d'en venir à une entente.

Les avocats des boxeurs, de la Massachusetts Boxing Commission, de l'Inter-Continental, du promoteur de Boston, Sam Silverman, de Sports Vision Inc., du Boston Garden, de Boston et Maine Railroad qui est propriétaire du Garden, avaient tous répondu au questionnaire en 17 points de Byrne.

Le procureur du district voudrait bannir le match parce que l'Inter-Continental, une corporation de la Pennsylvanie, n'a pas de permis de promoteur dans le Massachusetts. Byrne a prétendu que l'entente permettant à Silverman d'agir comme copromoteur violait les règlements découlant de son permis de promoteur.

Le juge Fort qui a agi rapidement pour empêcher la batterie d'avocats d'étendre le débat, a refusé de se rendre à la demande de Zalkind afin d'obtenir une injonction temporaire, avec la remarque que ce serait rendre un pré-jugement dans cette affaire.

Il a ordonné aux avocats qui étaient si nombreux que certains ont été obligés de s'asseoir parmi les spectateurs et dans la galerie de la presse, de se tenir prêts pour aujourd'hui.

L'avocat Paul T. Smith qui

s'est rendu célèbre avec sa tentative de défendre les fameux bandits de la Brinks, a livré la plupart des remarques sur les points légaux au nom des défenseurs et a centré ses remarques sur la question du contrat entre les boxeurs pour le match du 25 mai.

Les trois membres de la Commission de boxe du Massachusetts et Endicott Peabody qui était alors gouverneur de l'État avaient assisté à la signature publique du contrat à l'aéroport Logan le 14 septembre.

Mais Smith a prétendu, que selon la loi, on n'était pas obligé de soumettre un contrat de bataille aux commissaires de la boxe avant les 72 heures précédant le match en question. Il a suggéré qu'un nouveau contrat se soumettant aux points légaux contenus dans la pétition de Byrne, pourrait être préparé plus tard et remplacer ensuite le pacte original.

Byrne s'est appuyé sur une ordonnance de la ville de Boston datant de 1920 qui qualifiait tout combat de boxe présenté par un promoteur ne possédant pas de permis comme un "fort public" qui pourrait "causer un immense détriment irréparable à l'intérêt public."

Le juge Fort a repoussé une tentative des avocats des promoteurs de réverter cette ordonnance. Il a dit: "Si vous n'acceptez pas cette ordonnance, vous acceptez que la boxe ne soit pas soumise à la loi à Boston."

UN DELAI FIXE BOSTON (PA) — Un porte-

Transfert possible du match à Cleveland

CLEVELAND, Ohio (U.P.I.) — Le combat de championnat entre Cassius Clay et Sonny Liston aurait lieu à Cleveland s'il ne peut être présenté à Boston.

Le combat doit être tenu à Boston le 25 mai mais le procureur de district du comté de Suffolk, Garrett H. Byrne cherche à faire échouer le match.

Sam Margolies, un des directeurs des Intercontinental Promotions Inc., le groupe qui détient les contrats pour la bataille, et Frederick Brooks, président de Sportvision Inc., lequel détient les droits de télévision en circuit fermé, étaient ici hier pour étudier cette possibilité.

David Ott a déclaré qu'il résignerait son poste de président de la Commission de boxe de Cleveland si le combat Clay-Liston doit être transféré ici.

DARRY COWL Dimanche, 9 mai. Matinée et soirée Palais Montcalm

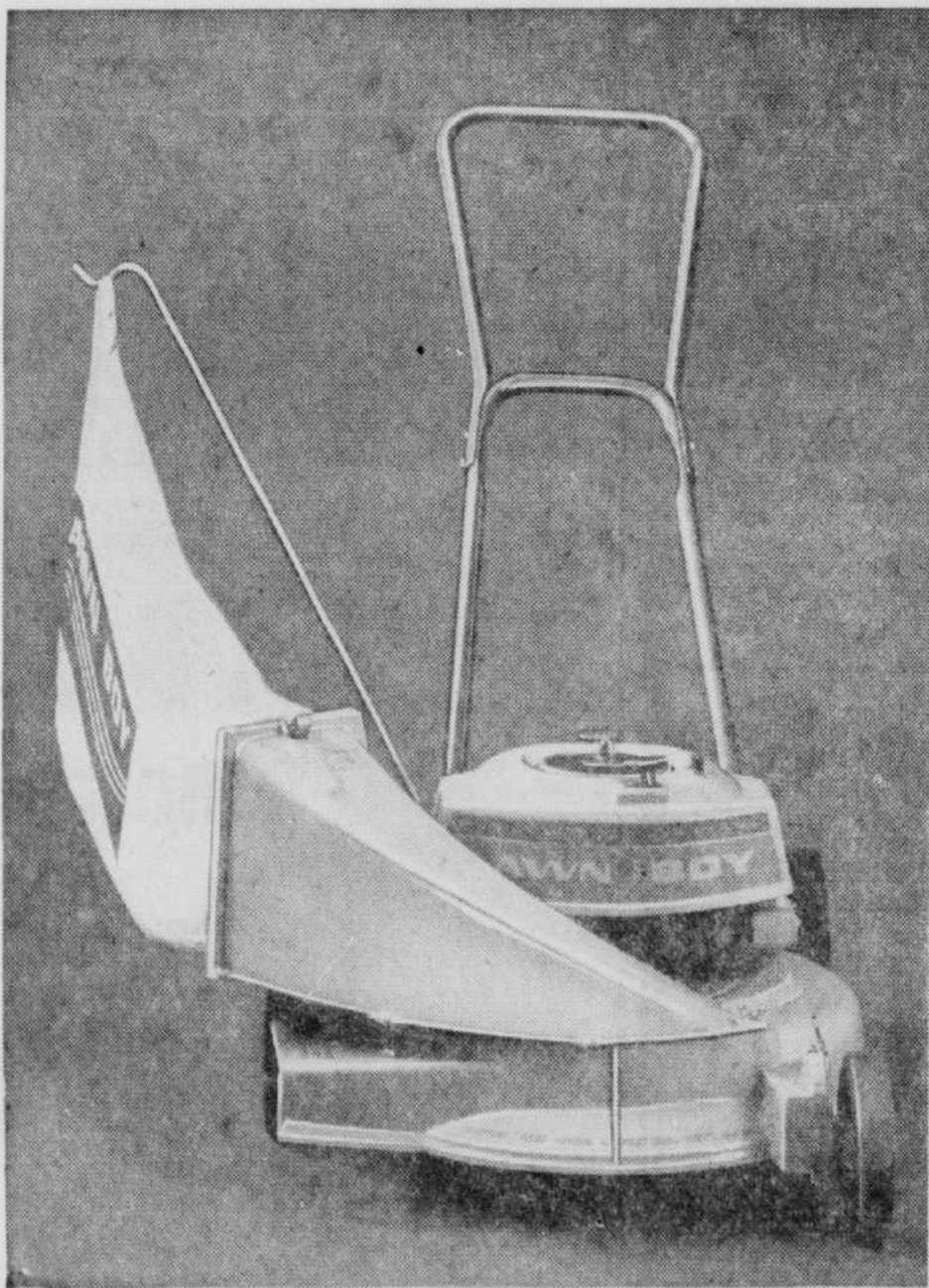
BARBIER COMPÉTENT demandé
Age: de 20 à 30 ans
Gros salaire garanti.
SALON DE PLACE LAURIER
STE-FOY
Tél.: 653-9793, rés.: 653-2620

Un vrai gros GIN du pays

BEAU GESTE GIN GENIEVRE

CAP TRINITÉ LE LONG DU SAGUENAY
Tout comme le Cap Trinité le long du Saguenay fait l'admiration des visiteurs du Saguenay, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield



achetez ceci

L'entretien du gazon se fait en deux phases—la tonte et le râteau. Le ramasse-herbe Lawn-Boy permet de le faire en une seule fois—vous tondez et râtez en même temps. Votre gazon est bien coupé bien propre. Le ramasse-herbe ramasse aussi les feuilles à l'automne et nettoie le parterre au printemps.

Le ramasse-herbe est de conception ingénieuse. Il se pose et s'enlève en quelques secondes, sans outils, et comporte de longues glissières pour permettre de le vider en le secouant une ou deux fois. L'herbe et les feuilles mouillées ne peuvent le boucher.

Voici quelques-unes des caractéristiques que vous devriez connaître au sujet de la Lawn-Boy:

- Démarrage instantané—La Lawn-Boy est la tondeuse à moteur la plus facile à démarrer que vous puissiez acheter—la force de deux doigts suffit (pour la mettre en marche.)
- 2 vitesses de coupe—vitesse rapide pour le

oubliez cela

gazon épais et vitesse normale pour tondre le gazon normal plus économiquement et plus silencieusement.

- Sécurité—La Lawn-Boy est la tondeuse automatique la plus sûre que vous puissiez acheter. Elle dépasse toutes les normes de sécurité de la ASA.

Voyez la Lawn-Boy 1965 chez votre marchand, dès aujourd'hui. Elle est garantie deux ans, soit deux fois plus que toute autre tondeuse à moteur.

LAWN-BOY
UN PRODUIT DE
OUTBOARD MARINE CORPORATION
OF CANADA LTD.,
PETERBOROUGH, CANADA

L. LACHANCE & FILS ENR. 505, 17 ^e RUE EST TEL: 529-0631	MORIN EQUIPEMENT INC. 2075, RUE BRANLY TEL: 681-7741	QUINC. FRIGON ENR. 2378, AVE MAUFILS TEL: 661-3776	ROBERT LANGLOIS 135, RUE ST-JOSEPH LAUZON TEL: 837-7213
PAQUET & JEAN ENR. 106, COTE DU PASSAGE LEVIS TEL: 837-5291	NAP. BOILY INC. 4094, BOUL STE-ANNE MONTMORENCY TEL: 663-7851	QUINC. J. PASCAL CIE LTEE 2700, BOUL LAURIER STE-FOY TEL: 653-9306	J.-N. LAFLAMME 1143, RUE COMMERCIALE ST-ROMUALD TEL: 839-8817
Quinc. BELANGER & Fils 258 BOUL ST-JEAN-BAPTISTE STE-THERESE DE LISIEUX TEL: 661-3547		ROUSSEAU & FRERE INC. 2325, AVE DU COLISEE TEL: 529-5711	SERVICE DE TONDEUSE DE CHARLESBOURG ENR. 153, 45 ^e RUE EST TEL: 623-2513



PROTESTATION — Le printemps est la saison des manifestations dans les collèges et Charlie, mascotte des étudiants d'une faculté de l'université Denison à Granville,

Ohio, s'est mis de la partie. Le chien naturellement s'en prend aux chats. (Téléphoto PA)

Recherches sur les accidents d'automobiles

Beaucoup d'entre nous, en apprenant qu'une personne a été tuée ou blessée dans un accident de voiture ont tendance à rendre responsable l'automobiliste, qu'ils accusent de négligence.

Si la négligence des conducteurs constitue partout un danger redoutable pour la vie humaine, cette négligence revêt des aspects nombreux et divers. Elle n'est que l'une des nombreuses causes des milliers d'accidents mortels et autres qui se produisent sur les routes de tous les pays.

Découvrir des méthodes qui permettraient d'éviter ces accidents: tel est le but que se propose le Laboratoire de recherches de prévention routière britannique, qui se trouve à Crowthorne (Berkshire) dans le sud de l'Angleterre.

Ce laboratoire — qui est l'un des 14 centres du Département de la recherche scientifique et industrielle — possède sa propre piste d'expérimentation, de plus de 5 km. de long. Cette piste donne lieu à autant de surprises qu'une cage remplie de singes, et on peut dire que c'est un véritable cauchemar d'automobiliste.

Outre les obstacles, il y a diverses sections d'essai comprenant différents types de surfaces et une section spéciale de grande vitesse sur laquelle on s'engage par un virage relevé. Peu d'automobilistes se rendent pleinement compte à quel point le caractère de la surface sur laquelle ils roulent peut influencer le facteur sécurité, surtout la nuit. Quand la surface est peu réfléchissante, l'automobiliste peut ne pas tirer le meilleur parti de ses phares.

Il arrive également que les automobilistes soient victimes d'accidents mortels parce que leurs pneus dérapent trop facilement.

Le laboratoire a mis au point un dispositif pour mesurer l'adhérence des pneus. Les entreprises commerciales en ont commencé la fabrication. Grâce à ce dispositif, les fabricants sont à même de produire des pneus d'une plus grande adhérence que les pneus normaux réduisant ainsi les risques de dérapage sur les surfaces humides ou glissantes.

Mais ce qui compte par dessus tout, ce sont les qualités et la compétence de l'automobiliste.

liste. Cependant, même le plus capable a des moments de faiblesse.

Des recherches sont faites sur le comportement des automobilistes. Ainsi, par exemple, certaines personnes conduisent moins bien après avoir absorbé de l'alcool même en faible quantité. Cette quantité est souvent insuffisante pour que ces personnes présentent des signes extérieurs d'ivresse mais tout de même assez importante pour qu'elles deviennent un danger sérieux sur la route.

Les piétons également doivent se montrer d'une grande prudence, même s'ils n'ont pris aucun alcool.

Les recherches ont révélé que le piéton ne s'accorde pas toujours une marge de sécurité aussi grande qu'il le faudrait en traversant les rues devant des véhicules qui roulent rapidement.

Les études portent également sur de nombreux autres aspects de la sécurité routière — sur les meilleures méthodes d'éclairage des rues, sur la construction et le placement des indicateurs de direction sur les voitures (un feu jaune placé à la hauteur des yeux donne les meilleurs résultats), sur la construction des véhicules (une construction mal comprise comme par exemple, des sièges peu solides, accroît considérablement le risque de recevoir des blessures graves en cas d'accident), sur les ceintures de sécurité, sur les systèmes de signalisation des autoroutes et autres voies. Les casques de protection pour motocyclistes

sont soumis à des épreuves rigoureuses dans lesquelles sont reproduites les conditions d'une collision.

Les résultats des travaux du Laboratoire sont utilisés actuellement dans le monde entier. Ses techniques spéciales pour l'étude de la circulation et ses dispositifs permettant de compter automatiquement les véhicules passant sur une route ont été adoptés récemment à Hong-Kong, en Nigéria, au Brésil (Rio de Janeiro) et en Jamaïque.

Il est évident que seule l'étude scientifique de tous les facteurs qui contribuent à causer des accidents permettra aux nations de réduire le nombre des tués et blessés sur leurs routes.



Les besoins de l'Expo '67

MONTREAL (PC) — L'Expo-67 aura besoin de près de 325 hôtes et de 75 guides bilingues, âgés de 18 à 25 ans, au cours de l'été 1967.

La compagnie prévoit que le recrutement débutera à l'automne 1966. L'engagement et la formation des candidats choisis se feront quelques semaines avant l'ouverture de l'Expo, qui aura lieu le 28 avril 1967.

Le recrutement se fera, vraisemblablement par l'entremise du Service National de Placement qui possède des bureaux à travers le pays, dont 34 dans les universités canadiennes.

Les postulants devront parler le français et l'anglais: il serait également souhaitable qu'ils parlent une troisième langue. Au sein du groupe des interprètes, on parlera en tout 25 langues. Ceci indique l'importance attachée aux langues étrangères: les personnes intéressées par ces emplois auront donc l'occasion, d'ici la fin de l'année 1966, d'étudier les langues qu'elles ne possèdent pas parfaitement.

En dehors des 40 personnes qui seront employées par le service d'accueil de la compagnie de l'exposition, les exposants recruteront directement un grand nombre de guides et d'hôtes. Plus de 10 exposants, tant nationaux qu'industriels, seront présents lorsque l'Expo ouvrira ses portes, et leurs besoins seront variés.

TRUE TEMPER.

'Outillez-vous' Spécial!

RATEAU DE GAZON ET JARDIN à tout usage

Ideal pour le gazon... pour déraciner la digitale... et ameublir le sol. Râteau nouveau genre. vous l'avez plus à lever et darder—simplement à glisser et tirer. Oust auto-nettoyant. C'est tellement plus facile!

REG. \$6.10 PRIX DE \$4.59 VENTE

L'offre cesse le 29 mai

... GRATIS GUIDE DE JARDINAGE

Unique "qui dit quand et comment"

16 pages où l'on donne toutes les réponses à vos questions sur l'émondeage, périodes de plantation, soin des pelouses, herbicides et parasitoides, pincage, etc. — Un guide de jardinage pratique avec calendrier de pointage!

AUTRES VALEURS TRUE TEMPER.

TRU TEMPER COUPE-BORDURE
Tranche facilement la gazon épais. La lame trempe garde son tranchant. Appui-pied arrondi qui ne blesse pas.

FOURCHE A BECHER
Dents en losange affilées pour une pénétration facile dans le sol. Poids moyen pour usage général.

PELLE DE JARDIN
Légère mais solide. Poignée en "D". Appui-pied arrondi qui ne blesse pas. Lame pointue.



Smirnoff + olive = Mmmm!



LE "MARTINI" SMIRNOFF

Si raffiné, si invitant! (D'un velouté et d'une pureté incomparables, Smirnoff est toute discrétion.) 4 à 10 mesures de Smirnoff, 1 mesure de vermouth sec. Bien agiter avec de la glace, puis couler et servir avec une olive ou avec du zeste de citron.

Le secret de votre réussite: Smirnoff, la seule vodka filtrée neuf fois à travers des granules de charbon de bois activé.

Smirnoff VODKA

Discrète au goût... discrète à l'odorat

Distillée au Canada pour Ste. Pierre Smirnoff Pls. Pour des recettes additionnelles, demandez le livret de recettes gratuit à Smirnoff 1745, av. Cedar, Apt. 101, Montréal, P.Q.



GAGNEZ \$1,000 EN ARGENT À DÉPENSER COMME BON VOUS PLAIRA!

\$1,000 en argent avec lesquels vous pourrez vous acheter 56 chapeaux... aller visiter Rio, économiser, investir ou dépenser comme bon vous plaira! Chaque semaine, des adeptes de la Peter Jackson trouvent des certificats de \$1,000. Soyez le prochain gagnant. Adoptez dès aujourd'hui la Peter Jackson King Size...celle que choisissent les fumeurs qui ont du flair pour son goût riche et franc... et pour une chance de gagner un beau mille dollars en argent, à dépenser comme bon vous plaira!



pour plaire à ceux qui ont du flair!
PETER JACKSON KING SIZE

Tragédie de la route à Saint-Odilon; 3 morts

SAINTE-MARIE — Trois jeunes gens ont été tués, hier soir, et deux autres ont subi des blessures, qui mettent leur vie en danger, dans une tragédie de la route, à Saint-Odilon, comté de Dorchester, à une quarantaine de milles au sud de Québec.

Les voitures dans lesquelles voyageaient les cinq accidentés sont entrées en collision au sommet d'un coteau, sur la route Langevin.

Les victimes sont Hélène Patoine, 17 ans, fille de Delphis, de Frampton, Jean-Guy Tremblay, 24 ans, fils de Wilfrid, du même endroit, ainsi que Liette Lemelin, 21 ans, fille de Eugène, de Sainte-Marguerite. Leur mort a été instantanée.

LES BLESSES

Les blessés dont l'état est considéré comme très critique, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, sont : Germaine Perreault, 17 ans, fille de Henri-Paul, de Sainte-Marguerite, et Clément Audet, 36 ans, fils de Eugène, de Frampton.

La fatale collision s'est produite vers

9 h. 30, sur la route régionale, entre Saint-Odilon et Frampton. M. Clément Audet était seul dans son véhicule et se dirigeait vers Saint-Odilon. Les quatre autres jeunes gens voyageaient avec Jean-Guy Tremblay, qui était au volant de sa voiture.

Sans donner de précision, la Sûreté provinciale a laissé entendre que la tragédie serait attribuable au fait que l'un des deux véhicules se trouvait sur sa gauche.

CONSTATATIONS

Les agents du poste de la P.P., à Saint-Prospère, ont fait les constatations sur place et continuent les recherches en vue de l'enquête du coroner que présidera le Dr Camille Taillon, coroner du district.

Ce sont le sergent G. Nadeau avec le constable F. Deschamps.

Les corps des victimes reposaient ce matin, sur des dalles de la morgue J.-Emilien Létourneau Enr., à Saint-Joseph-de-Beauce. Les ambulanciers de cette maison ont aussi transporté les deux blessés à Lévis.



FLEURS D'ESPERANCE — L'Association de la ville de Québec pour les enfants retardés a annoncé hier la tenue de sa campagne de souscription, du 5 au 30 mai, au profit de son oeuvre de l'école Dunn. Nous apercevons (de gauche à droite) M. Robert Martel, président du comité des noms spé-

ciaux (section française), M. Ernest Ross, qui fait le geste de semer les graines de plantes qu'on vendra à la population, Mme Maurice Samson et M. Jean Robitaille, président de la campagne des "fleurs d'espérance".

Campagne de souscription pour les enfants retardés : objectif de \$50,000

L'Association de la ville de Québec pour les enfants retardés a lancé hier sa campagne de souscription 1965 pour les enfants retardés de la ville de Québec. Le président - général de cette campagne dont l'objectif a été fixé à \$50,000, est M. Ernest Ross.

Cet argent est absolument indispensable pour que l'Association de Québec puisse continuer son oeuvre, l'École Dunn, qui, après trois ans d'existence, reçoit actuellement quelque 70 enfants retardés à qui elle prodigue soins et attentions.

La campagne qui a lieu cette année du 5 au 30 mai emprunte la même formule que celle du timbre de Noël. A l'occasion de la fête des Mères, 80,000 enveloppes ont été envoyées dans les foyers du Québec métropolitain. Elles contiennent des graines d'une plante à fleurs. Le destinataire n'a qu'à l'Association inviter la population à planter ces graines et à lui renvoyer un montant généreux pour ces "fleurs d'espérance". De plus, des solliciteurs passeront de porte en porte dans la région de Québec.

L'oeuvre de l'École Dunn date de 1961. La première année, l'école ne put accueillir que 20 enfants. En 1962, ce nombre passait à 40, grâce à des locaux plus grands mis à la disposition de l'Association par la Commission des Ecoles catholiques de Québec. En 1963, nouvelle expansion, 50 élèves sont admis.

Mais c'est l'année 1964-65 qui marque pour l'Association le plus grand progrès. En effet l'école, qui occupait maintenant tout le deuxième et une partie du troisième étage du 245, rue Crémazie, compte actuellement 70 élèves. 50 sont professeurs spécialisés s'occupent chacun d'un groupe de 10 enfants. Ces enfants ont des quotients intellectuels variant de 25 à 50 et requièrent une attention continue et individuelle de leurs professeurs. L'Association entrevoit la possibilité d'avoir, l'an prochain, 100 élèves répartis en 10 classes.

Les demandes dépassent même déjà cet objectif, nous a dit le président de l'Association, M. Bernard Fortier. M. Fortier a ajouté que les parents qui ont les moyens et qui le désirent paient une contribution pour l'entretien de leur enfant, mais, a-t-il ajouté, "ce n'est nullement une obligation". La question d'argent comme celle de race

ou de religion d'ailleurs, n'entre pas en ligne de compte.

Les élèves ont entre 6 et 18 ans (quelques-uns ont plus de 18 ans) et sont groupés, pour les classes, selon l'âge et le niveau mental. A la majorité, on n'enseigne que les rudiments du savoir-vivre: l'hygiène, la manière de manger, de se vêtir, etc. L'un des buts immédiats de l'oeuvre est de soulager la mère du fardeau quotidien d'un enfant retardé. On essaie d'habituer les enfants au moins au travail artisanal, ce qui peut leur aider dans la vie.

L'École Dunn appartient à la C.E.C.Q. et elle est prêtée à l'Association comme quote-part de Québec à l'éducation des retardés. Jusqu'à ce que le gouvernement la prenne en main, l'oeuvre vit de la générosité du public; c'est pourquoi, l'Association compte grandement sur les résultats de sa présente campagne de souscription.

Cautonnement de \$300 imposé à deux restaurateurs italiens

Deux restaurateurs italiens de Québec ont comparu, hier, en Cour des sessions de la paix. Ils ont été accusés d'avoir causé des lésions corporelles à Jean-Louis Gagnon, 24 ans, de la rue Joliette.

Agés de 43 et 34 ans, les accusés ont nié l'accusation et leur enquête préliminaire a été fixée au 17 juin prochain. Des cautionnements personnels de

\$300, chacun, ont été exigés pour leur liberté provisoire.

Jean-Louis Gagnon a été blessé à la porte d'un restaurant de la rue Saint-Vallier-Ouest, vers 3 h. hier matin. Il a été atteint d'un coup de couteau à l'abdomen et c'est l'un de ses compagnons qui l'a conduit à l'hôpital du Saint-Sacrement d'où la police a été alertée.



PROMOTION — Le major Alexandre Taschereau, de Québec, vient d'être promu au poste d'officier commandant du centre de recrutement des forces armées canadiennes, rue Saint-Jean. Cette nomination a été décidée dans l'optique de l'intégration du recrutement dans les forces armées visant à faciliter l'enrôlement des recrues nouvelles. Des officiers de la marine, de l'armée de l'air et de l'armée de terre seront maintenant sous un seul commandement et seront responsables du recrutement pour tout le secteur oriental de la province de Québec.

Deux mois de prison à deux jeunes prévenus, pour divers vols

"La réhabilitation de ceux qui ont commis des erreurs est ce qui est le plus important dans le monde", a déclaré hier le juge Alphonse Garon, alors que deux jeunes hommes comparaissent devant lui sous des accusations de vol d'automobile, ainsi que de plaques et d'accessoires d'auto pour une valeur de \$45.10.

Les deux accusés, âgés de 18 et 21 ans, avaient déjà séjourné au centre Laval. Ils ont raconté au juge Garon leur existence jusqu'à ce jour.

Le premier est demeuré un mois chez lui à sa sortie de prison, en essayant de trouver un

emploi. Comme il n'y réussissait pas, son père menaçait de le mettre à la porte. Le jeune homme a dit qu'il avait volé la voiture dans l'espoir de la vendre ce que lui et son compagnon avaient dormi dans l'automobile, à la campagne.

Quant au deuxième jeune homme, il a passé sa vie dans un pensionnat. Sa mère est morte alors qu'il avait deux ans et il ne sait pas où habite son père.

L'avocat de la Couronne, Me Roch Lefrançois, a suggéré au juge de donner une chance à ces jeunes, étant donné la vie pénible qu'ils ont eue jusqu'ici.

Le juge Garon a condamné les jeunes prévenus à deux mois de prison. Me Lefrançois a déclaré que la Couronne entreprendrait des démarches pour essayer de les aider.

Deux enfants blessés gravement

Deux jeunes Québécois ont été transportés à l'hôpital du Saint-Sacrement, hier après-midi, à la suite d'accidents de la circulation. Selon le rapport des policiers Poulin et Lippé, l'état de l'un des enfants serait grave.

Jean Hudon, 6 ans, fils de M. H. Hudon, 1030 rue des Érables, a été transporté évanoui par l'ambulance Germain Lépine Ltée, vers 4h30. Il aurait été heurté par une auto sur la rue des Érables, près de la rue Fraser, au moment où il surgraisait entre deux autos immobilisées. L'on craint que cet enfant n'ait subi une fracture du crâne.

Alors que les policiers étaient à l'hôpital pour enquêter sur ce premier accident, un automobiliste est arrivé avec une fillette dans les bras. Hélène Beaulieu, 4 ans, du 626 rue Châteauguay, venait d'être heurtée par une auto au croisement des rues Franklin et Saint-Sauveur. Elle avait une bosse sur le côté de la tête.

Les élèves de la Jean-Talon ne pourront quitter la classe avant la fermeture officielle, le 23 juin

Les élèves de la régionale Jean-Talon, qui veulent quitter l'école avant la date de la fermeture des classes le 23 juin pour aller travailler, ne pourront le faire, selon ce qu'on a décidé hier soir les commissaires.

Les commissaires ont adopté une résolution affirmant que la section classique sera mixte sous restriction du nombre. M. Lucien Barrette, directeur des études, a dit qu'il est évident que l'on ne placera pas quelques filles seulement avec une trentaine de garçons.

D'autre part, il a été annoncé que la remise officielle du rapport du comité de planification se fera jeudi.

leMontmorency



165, est Grande-Allée
l'adresse la plus prestigieuse...

Il nous reste un bon choix... de logements

avec vue sur le fleuve

- Inclus dans le prix du loyer
- Piscine
- Service de Portier
- Service de concierge

Bureau de location sur les lieux.

525-9763

Montreal Trust

Service de location et administration



si vous ne recevez pas bien le canal 11... FAITES-NOUS PARVENIR CE COUPON.



NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... TEL.....
Les Services d'information,
Société Radio-Canada,
C.P. 400, Haute-Ville, Québec

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CBVT-TV, canal 11 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

VENDREDI

CFCM-TV canal 4	CBVT-TV canal 11	CKMI-TV canal 5
11:00 Mire et musique	9:00 Mire	9:30 Mire et musique
12:00 Dessins animés	10:00 Mire et musique	10:00 Québec School Telecast
12:15 Nouvelles	10:30 Aujourd'hui à CBVT	10:30 Across Canada
12:25 Nouvelles sportives	11:00 Long, matraque	11:00 Friendly Giant
12:30 Nécrologie	"La sœur de son valet"	11:15 Chez Hélène
12:40 De tout de tout	avec Deanna Durbin	11:30 Buttermut Square
1:00 Palmare	1:00 Long matraque	1:30 Mire et musique
1:30 Super bingo	avec Massimo Girotti	3:00 Moment of Truth
2:00 Féminité	"Cœur martiale"	3:30 Fake thirty
2:30 La sœur	avec Viviane Romance	4:00 As the World Turns
"La révolte"	2:30 Tirez l'aiguille	4:31 Razzle dazzle
avec Josette Day	2:30 L'éternel féminin	5:00 The King's Oulaw
4:00 Capitaine Bombardier	4:00 Bobino	5:30 Music Hop
5:00 Télé-Popée	4:30 La boîte à surprises	6:00 Cartoons
5:30 Remous	5:00 T.J. Jean Caribou	6:30 Téléjournal
6:00 Télé-Québec	5:30 L'enfant du cirque	6:45 Nouvelles
6:30 Nouvelles sportives	6:00 Jeunesse oblige	7:00 Jeunesse d'aujourd'hui
6:40 La météo	"La boîte à chansons"	8:00 Comment, pourquoi
6:45 Nouvelles	avec Darryl Cowi	8:30 A la brimade
7:00 Alfred Hitchcock présente	6:30 Téléjournal	"Colorado Saloon"
7:30 En première	6:45 Supplément régional	avec John Payne
"C'est arrivé à 24 heures"	7:01 Aujourd'hui	11:30 Nouvelles
8:30 Cinéma International	8:00 Dans le vent	11:30 Nouvelles sportives
"Peur Panique" avec	8:30 Cinéma International	11:45 Nouvelle du sport
IT Giallo, D. Carli et	8:30 The Fugitive	11:50 Cinéma
N. Rougevert	9:30 Telenovela	"L'horrible Dr. Grelott"
10:00 La famille Stone	10:00 The Rogues	avec Howard Vernon
10:30 Télé-police	11:00 CBC-TV News	1:00 FIN DES ÉMISSIONS
11:00 Nouvelles	11:15 Viewpoint	
11:08 La météo	11:29 Penthouse 5	
11:10 Nouvelles sportives	"Captains of the Clouds"	
11:15 Heure exquise	1:15 FIN DES ÉMISSIONS	
"Alexis Gentleman		
chauffeur"		
avec Bury Prim		
12:15 FIN DES ÉMISSIONS		

SAMEDI

CFCM-TV canal 4	CBVT-TV canal 11	CKMI-TV canal 5
11:30 Mire et musique	10:30 Mire et musique	11:30 Mire et musique
12:00 Nécrologie	11:28 Aujourd'hui à CBVT	12:00 Europe
12:40 De tout, de tout	11:31 Tour de terre	12:30 The Unouchables
1:00 Safari	12:00 La souris verte	12:30 The Defiant Ones
1:30 La sœur	12:30 Pinpoint	10:30 Juliette
"Tourment dangereux"	1:00 Golf et tennis sur table	11:00 CBC-TV news
avec Viviane Romance	2:00 Baseball	11:09 Penthouse 5
3:00 Grands moments du sport	4:30 Echos du sport	"David and Goliath"
3:30 Mire et Oscar	5:00 Mire et Oscar	12:44 FIN DES ÉMISSIONS
5:30 Les uns, les autres	5:30 Les uns, les autres	
6:00 Le roman de la science	6:00 Le roman de la science	
6:30 Téléjournal	6:30 Langue vivante	
6:45 Langue vivante	7:00 Jeunesse oblige	
7:00 Jeunesse oblige	"Variétés" avec	
"Variétés" avec	R. Demontigny,	
J. Desrochers	J. Desrochers	
8:00 Thierry La Fronde	8:00 Thierry La Fronde	
8:30 Canada '68 "La forêt"	8:30 Canada '68 "La forêt"	
9:30 Insolences d'une caméra	9:30 Insolences d'une caméra	
10:00 Votre choix	10:00 Votre choix	
10:30 Téléjournal	10:30 Téléjournal	
10:45 Nouvelles du sport	10:45 Nouvelles du sport	
11:00 Cinéma	"L'horrible Dr. Grelott"	
"L'horrible Dr. Grelott"	avec Howard Vernon	
avec Howard Vernon	1:00 FIN DES ÉMISSIONS	
1:00 FIN DES ÉMISSIONS		

HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS

Un débat Roger Bonenfant sera jugé aux Assises, lundi, à Ottawa pour l'assassinat de Ghislain Savard

Par Guy BERGERON

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a indiqué, hier, que les Communes auront l'opportunité de débattre, lundi prochain, à l'occasion d'une motion de subsides, la prochaine vente d'uranium canadien à la France.

Répondant à des questions de l'Opposition, M. Pearson a mentionné que les négociations en cours sont menées entre une société canadienne et le gouvernement de la France et que le rôle du gouvernement canadien se résume à l'assurance que cet uranium ne servira qu'à des fins pacifiques.

Il a dit à M. T. C. Douglas, chef néo-démocrate, qui s'inquiétait du fait que la vente de ces 50,000 tonnes d'uranium engageait le quart des réserves connues d'uranium au Canada, que l'Atomic Energy avait été consultée au cours des négociations et qu'il ne croyait pas que ce fut une vente complète de nos richesses.

Il n'était pas question des mêmes pistes...

La question traditionnelle relative à l'établissement des pistes de courses dans la province de Québec revient assez souvent à l'ordre du jour de l'Assemblée législative depuis l'affaire Dupuis.

Le gouvernement a répondu hier à une demande de renseignements à ce sujet inscrite au feuillet par le député de Beauce, M. Paul Allard, mais comme celle-ci n'était pas précise en ce sens que le député de Beauce ne mentionnait pas "pistes de courses de chevaux", la réponse, donnée par le ministre de Revenu, M. Eric Kierans, concernait une piste de courses d'automobiles.

M. Allard voulait savoir si une demande de permis avait été présentée par un groupe de Drummondville. M. Kierans a répondu qu'en effet une demande avait été faite le 6 mai 1960 (donc sous le gouvernement de l'Union nationale) par la "Drummondville Raceway Limited", dont la président est M. Louis-Joseph Laplante.

"Un bon, bleu" a lancé le premier ministre, pendant que les ministériels s'amusaient ferme.

R. Chartrand arrêté avec des séparatistes

MONTREAL (PC) — L'ancien boxeur montréalais Reggie Chartrand était au nombre des cinq séparatistes qui ont été appréhendés par la police hier par suite de leur manifestation devant l'école secondaire Le Plateau où avait lieu la revue annuelle du corps de cadets militaires.

Les manifestants membres des Chevaliers de l'Indépendance dont Reggie Chartrand est le chef venaient tout juste d'arriver sur les lieux lorsque la police est intervenue sous les applaudissements des quelque 250 élèves réunis dans la cour de l'école.

Un porte-parole de la police a indiqué que les "chevaliers" ont été libérés après enquête.

Aide fédérale aux régions de marasme

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie a fait savoir, hier, aux Communes, qu'il annoncerait prochainement la politique gouvernementale en vue de venir en aide aux régions de marasme.

M. Marcel Lessard (CS—Lac St-Jean) avait demandé à M. C. M. Drury quand les politiques, annoncées dans le Discours du Trône pour venir en aide aux régions sous-développées, allaient être introduites aux Communes.

"Je ne puis fixer une date précise, a répondu le ministre, mais ce sera dans un prochain avenir."

Nomination du juge Y. Leduc

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a annoncé, hier, la nomination du juge Yves Leduc, de Montréal, juge de district en chef adjoint de la cour de magistrat, au poste de juge pûné de la cour supérieure du district de Montréal.

Cette nomination entrera en vigueur le 10 mai.

Le juge Leduc a été admis au barreau de la province de Québec en 1932 et créé conseiller de la reine en 1961. Il devient juge de district en chef adjoint de la cour de magistrat le 30 août 1962.

Il a été révélé dans la preuve, hier, que parmi les billets de \$1 et de \$2 qu'a reçus Thériault quatre billets, deux de \$1, étaient marqués. D'ailleurs, deux employés de la piste de courses de Jonquière, Mlle Marthe Bouchard et M. Clément Dallaire, qui étaient caissiers le soir du meurtre, ont reconnu les chiffres qu'ils avaient inscrits sur les quatre billets.

REVOLVER RETROUVE

En outre, le revolver jeté à l'eau par Thériault, revolver appartenant à l'agent Charles Côté, qui lui avait été volé le 9 octobre par l'un des bandits qui se sont présentés à la piste de courses, a été retrouvé par le sergent d'état-major J.-A. Boisvert le 5 avril dernier dans 35 pieds d'eau au barrage de Ship-Shaw.

Pour effectuer les fouilles, le sergent Boisvert a eu recours à une grue mécanique à laquelle était attaché un appareil électro-aimant. Dans l'arme retrouvée, qui a été identifiée hier, par le numéro de série, par son propriétaire, l'agent Côté, il y avait encore une balle de calibre 38.

Par ailleurs, dans les fouilles on a retrouvé huit balles de calibre 9mm. Il est en preuve que l'arme qui a tué Ghislain

Savard, 19 ans, fils du propriétaire de la piste de courses de Jonquière, était de calibre 9mm.

Me Bienvenu a présenté plusieurs autres témoins qui ont corroboré le témoignage de Raymond Thériault sur plusieurs points, notamment sur le fait que Bonenfant se fut réfugié quelques semaines avant le meurtre au chalet du frère de Thériault à Saint-Charles-Borromée. A ce moment-là, Bonenfant possédait une Oldsmobile 1963 de couleur noire. Cette automobile a été vue par plusieurs propriétaires des alentours durant cette période au chalet de M. Louis-Joseph Thériault, frère de Raymond Thériault.

Ghislain Savard a connu la mort lors d'un vol à main armée qui a rapporté la somme de \$3,200 à trois individus qui se sont présentés à la piste de courses, vers minuit, le soir du 9 octobre 1963.

Le médecin-légiste, le Dr Gustave Desroches, a témoigné que le jeune Savard était mort d'une hémorragie très abondante à l'intérieur de l'abdomen causée par la présence d'un projectile provenant d'une arme à feu.

Le jeune Savard avait été atteint en ouvrant la porte aux bandits. A ce moment-là, les caissiers de la piste de courses

étaient occupés à compter les recettes de la soirée.

Les embarcations devront avoir un permis

OTTAWA (PC) — Tous les genres d'embarcation, depuis les canots jusqu'aux yachts, empruntant les canaux Trent, Rideau et Québec, devront à partir de cette année être munis d'un permis ainsi que l'exige la Loi canadienne de la circulation maritime.

Le ministère des Transports, qui surveille les trois canaux, a fait savoir hier qu'il devait prendre cette mesure parce que le trafic a considérablement augmenté ces dernières années.

Le choix des carrières à Bellevue

Les élèves de Philosophie II du Collège Notre-Dame de Bellevue, viennent de faire le choix de leurs carrières. Six iront aux Lettres, cinq en Service social et trois en Sciences sociales. Les trente-deux finissants se répartiront en quinze disciplines comme suit:

Lettres: Francine Boivin, Louise Duguay, Odile Gagnon, Yane Godbout, Geneviève Manseau et Micheline Thibault.

Service social: Micheline Chandonnet, Nicole Leclerc, Michèle Patry, Claire Pleau et Claire Poitras.

Sciences sociales: Lise Laberge, Claire Lamarche et Réjane Monette.

Droit: Hélène Bélanger, Louise Doyon et Danielle Papillon.

Médecine: Francine Barbeau et Julienne Tremblay.

Linguistique: Marguerite Boivin et Marie Boivin.

Psychologie: Lise Carpentier et Hélène Trépanier.

Architecture: Lorraine Proulx et Carmelle Richard.

Géographie: Mireille Boudreau.

Histoire: Pierrette Laforest.

Sciences: Madeleine Trudel.

Orientation professionnelle: Danielle Moisan.

Beaux-Arts: Louise Michaud. Pharmacie: Janine Matte. Bibliothéconomie: Nicole Boudreau.

Le chameau est un des animaux les plus mesquins.

Un dattier peut produire des fruits pendant 200 ans.

DARRY COWL Dimanche, 9 mai. Matinée et soirée Palais Montcalm

DEMOLITION
Obtenez les meilleures offres et un service expert pour vos bâtisses à démolir. Possédons assurances générales. **PAUL ST-AMAND DEMOLITION** 842-1712 - Poste: C.P. 29 R.R. 3, Loretteville, P.Q. Aussi achat et vente de matériaux usagés de toutes sortes

de nouveau... ENCAISSABLES AU PAIR... EN TOUT TEMPS INTERÊT ÉLEVÉ

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC



En voyant l'Oldsmobile 65 comment résisterez-vous à l'envie d'échanger la vieille et rouler neuf!

Jeter un coup d'oeil admiratif sur une Oldsmobile 65, c'est une chose. Eventuellement vous l'oublierez. Mais lorsqu'on est au volant d'une nouvelle et élégante Oldsmobile, c'est autre chose. Si vous ne nous croyez pas, prenez place au volant d'une Olds. Venez dès maintenant durant la campagne "échangez la vieille, roulez neuf" vous glisser au volant d'une Oldsmobile. Prenez un moment pour l'admirer. Puis roulez au soleil! Elle vous accueille dans le luxe et le confort, puis vous transporte puissamment, sûrement, silencieusement. Elle sait séduire—cette nouvelle Oldsmobile 65!

De plus, vous serez surpris par son prix. Vous découvrirez comme il est facile de devenir propriétaire d'une Oldsmobile. Plus particulièrement durant la campagne "échangez la vieille, roulez neuf" alors que les reprises sont des plus avantageuses. Allez voir votre concessionnaire Oldsmobile aujourd'hui même. "Échangez la vieille... et roulez au soleil" au volant d'une magnifique Oldsmobile.

la **OLDSDS**

(La voiture représentée est le sedan Celebrity Dynamic 88)

Si vous allez à New York, voyez le FUTURAMA GENERAL MOTORS à la foire de New York

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

0-4658F



Échangez la vieille! Roulez neuf! Chez votre concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile dès maintenant!

Concessionnaires "OLDSMOBILE" de votre localité

LAPORTE AUTOMOBILES Liée

250 est Boul. Charest — Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Liée

1095 de la Canadière — Québec — Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS Liée

2500 Quatre-Bourgeois — Ste-Foy — Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h,30 et "Rue de l'Asse" tous les mardis soir à 8h, sur le réseau complet de Radio-Canada

Prudentia deviendrait indépendant

par J.-Claude Rivard

Le Comité provincial de sécurité routière, mieux connu sous le nom de Prudentia, pourrait s'affranchir, bientôt, des attaches qui le lient actuellement au ministère provincial des Transports et Communications.

Cette possibilité fera l'objet de discussions, lors du prochain congrès de Prudentia, lequel doit se tenir à la Cité universitaire de Sainte-Foy, du 14 au 16 mai.

L'administrateur de Prudentia, qui est aussi conseiller au ministère des Transports et Communications, M. Grégoire Lalonde, s'est refusé à toute déclaration, affirmant que c'est l'assemblée générale du congrès qui prendra les décisions à ce sujet, mais il n'a pas nié que le projet soit "dans l'air..."

Prudentia se montre de moins en moins dépendant du gouvernement provincial.

Interrogé par un groupe de chefs de police et de dirigeants de Prudentia pour le Québec métropolitain, réunis hier, pour décider des mesures à prendre pour qu'un plus grand nombre possible de citoyens participent au congrès, notre journaliste a reçu des réponses à peu près identiques.

Prudentia songe à s'affranchir des liens qui le rattachent au gouvernement provincial, dans le but de se constituer en corps intermédiaire dont le but sera d'effectuer les pressions nécessaires pour que l'on obtienne au Québec un minimum de sécurité sur la route.

"Il est urgent que les propriétaires des entreprises concernées se donnent la main et entrent dans l'actuel mouvement de la sécurité routière, afin d'exercer sur leurs employés, livreurs et camionneurs, les pressions nécessaires pour que la présente situation soit corrigée," a déclaré M. Lalonde.

"Notre neuvième congrès doit être un éveil et une prise de conscience de toute la population".

PREOCCUPATION

L'ultime préoccupation des organisateurs du 9e congrès de Prudentia est actuellement d'amener le plus de citoyens possible à participer à ce congrès.

M. Lalonde a exprimé l'avis que les compagnies de transport, de livraison, laitiers, nettoyeurs, embouteilleurs, bref toutes les compagnies qui ont sur la route des flottes considérables de véhicules, devraient se faire un devoir de participer à ce congrès qui doit être "une prise de conscience" face au problème de la sécurité routière.

M. Lalonde estime que les hommes d'affaires et industriels qui assument la direction de ces compagnies, sont les premiers intéressés en matière de sécurité routière.

Il a dit qu'il n'ait pas de ville, à sa connaissance, où les livreurs et camionneurs manquent autant de courtoisie que dans la ville de Québec.

Il soutient que cette situation est à l'origine de nombreux accidents.

LE CONGRES

Ce congrès sera l'un des plus importants et probablement décisif dans la campagne de sécurité routière menée par Prudentia dans le Québec.

Pour la première fois, le congrès sera ouvert par Son Exc. le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois.

Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications, apportera sa participation, en rencontrant les journalistes de la presse parlée et écrite, le vendredi

soir 14 mai et en présidant le banquet du dimanche soir.

Durant l'avant-midi du 15 mai, des "ateliers" feront l'étude de "la planification de l'activité de Prudentia sous la présidence de M. Claude Dufour"; les finances de Prudentia (M. Laval Monfette, président); et les structures de Prudentia (M. Renaud Chapdelaine, président). Il y aura des séances d'information durant l'après-midi, sur les techniques de diffusion de sécurité routière (M. Pierre Tremblay, conférencier); le transport scolaire (M. Alexandre Lesage); l'enseignement de la conduite dans les écoles secondaires (M. Pierre Mercier et Guy Lussier).

Le lendemain, le dimanche 16 mai, il y aura, durant l'avant-midi, d'autres cours traitant de la femme et la sécurité (Mme Adrien Roy, conférencière); et l'assurance-automobile (M. Henri Finley).

Durant l'après-midi du même jour, les cours porteront sur les clubs cyclotouristes (M. Lucien Blais, directeur, conférencier); et le travail bénévole en sécurité routière (le chef de police Gérard Gagné).

Mme Claire Kirkland-Casgrain sera la conférencière lors du banquet offert par son ministère et qui aura lieu à six heures et demie, au restaurant "La Bastogne".

Le ministre de la Voirie annonce que plusieurs grandes routes de la province de Québec seront rouvertes à la circulation lourde à partir de dimanche soir, à minuit.

Ce sont les routes des comtés suivantes: Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bourget, Brôme, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Frontenac, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudeuil, Verchères, Wolfe et Yamaska.

Le ministère de la Voirie doit cependant retarder de quelques jours encore l'ouverture des routes dans le reste du Québec.

Le ministre de la Voirie annonce que plusieurs grandes routes de la province de Québec seront rouvertes à la circulation lourde à partir de dimanche soir, à minuit.

Ce sont les routes des comtés suivantes: Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bourget, Brôme, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Frontenac, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudeuil, Verchères, Wolfe et Yamaska.

Le ministère de la Voirie doit cependant retarder de quelques jours encore l'ouverture des routes dans le reste du Québec.

Le ministère de la Voirie doit cependant retarder de quelques jours encore l'ouverture des routes dans le reste du Québec.

Le ministère de la Voirie doit cependant retarder de quelques jours encore l'ouverture des routes dans le reste du Québec.

Le ministère de la Voirie doit cependant retarder de quelques jours encore l'ouverture des routes dans le reste du Québec.

Le ministère de la Voirie doit cependant retarder de quelques jours encore l'ouverture des routes dans le reste du Québec.

SIMPSONS-SEARS

N'OUBLIEZ PAS! NOTRE CONCOURS HEBDOMADAIRE

CE SOIR
\$300.
A GAGNER

SPÉCIAUX de 9h.30 a.m.

9h.30 à 10h. A.M.! Jusqu'à épuisement du stock!

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX!

20 seulement! Pour Fillettes!

CHICS CARDIGANS

Rabais 2.99 Rég. 4.98

Orlon*, très belle qualité. Juste à temps pour la belle saison. Blanc, rose, rouge ou bleu. Ages: 8 à 14.

Vêtements pour Fillettes, au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

JOLIS COUSSINS

Rabais 98¢ Rég. 1.98

Vaste choix de splendides coussins ronds ou carrés, matelassés de caoutchouc mousse. Couleurs variées.

Tentures et Rideaux, au Deuxième.

75 seulement! Pour Hommes!

CHEMISES SPORT COTON

Rég. 2.98 à 3.98

1.99

Chemises sport à manches courtes. Différents modèles. Légères imperfections n'affectant en rien la durée et l'apparence. Couleurs variées. Grandeurs: moyenne et grande. (42-23).

Accessoires pour Hommes (Rayon 33) au Rez-de-Chaussée.

75 seulement! Pour Garçons!

CHEMISES SPORT

Rabais 61¢ et 1.61 Rég. 1.98 et 2.98

1.37

Coton Sanforized*. Manches longues et col à pointes boutonnantes. Coupe fuselée ou ample. Choix de motifs quadrillés. Ages: 8 à 16.

Vêtements pour Garçons, au Rez-de-Chaussée.

48 seulement! Pour Bambines

PANTALONS DOUBLES

1/2 prix Rég. 2.98

1.49

Magnifique assortiment de tissus et modèles. Motifs quadrillés à la mode. Venez tôt faire votre choix.

Vêtements pour Enfants, au Rez-de-Chaussée.

25 seulement! Pour Dames!

PRIX RIDICULE!

MANTEAUX EN LAINAGE!

Rég. 19.98 à 39.98

9.99

Choisissez le vôtre sans tarder... à ce si bas prix, la quantité est limitée! Ils sont en lainages envers mousse, aussi lainages ordinaires et tweeds. Couleurs: bleu, gris, beige. Tailles: 10 à 18-18 1/2 à 24 1/2.

Manteaux pour Dames (Rayon 17) au Rez-de-Chaussée.

100 seulement! Pour Hommes!

CHICS PANTALONS

Rabais 99¢ Valant 5.98

4.99

Très confortables; coupe classique ample ou fuselée. Modèles continental. 100% coton. Quadrillés noir, beige ou loden. Tailles: 28 à 42.

Vêtements Sport pour Hommes, au Rez-de-Chaussée.

40 seulement! Pour Fillettes!

ROBES-COTON OU TRICOT DOUBLE

Grande économie!

Rég. 14.98 8.99

Robes printanières pour fillettes. Manches courtes et trois-quarts. Choix de coton ou tricot-double. Gamme de tons pastel. Ages: 3 à 6x.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29) au Rez-de-Chaussée.

30 seulement!

BOYAU ET GICLEUR

Bas prix spécial

1.77

Boyau de 7/16" x 50' en plastique rayé fort et résistant. Gratis: gicleur couvrant une superficie de 500 à 1000 pi. car.

Quincaillerie, au Rez-de-Chaussée.

30 seulement! Pour Dames!

PANTALON "BERMUDA" DENIM ET COTON

Rég. 2.98 à 4.98

1.99

Un vaste choix de jolis pantalons "bermuda". Tons pastel en vogue! A ce bas prix!... achetez-en plusieurs paires! Tailles: 10 à 18.

Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7) au Rez-de-Chaussée.

30 seulement! Pour Dames!

JUPES DROITES ET LIGNE "A"

Rég. 4.98 à 7.98

Les tissus préférés de l'été... coton et Arnel* dans une gamme de tons "pastel" variée. Voyez-les et économisez considérablement! Tailles variées dans le groupe.

Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7) au Rez-de-Chaussée.

8 seulement! Pour garçons!

1 par client!

MONTRES PRÉCISES!

Mouvement suisse. A l'épreuve des chocs. 1 an de garantie! Après une longue année d'études... une récompense s'impose!

Valant 9.98 **5.88**

Bijouterie (Rayon 4) au Rez-de-Chaussée.

25 seulement! Pour Dames

ROBES DE NUIT

Rabais 1.99 Rég. 2.98

99¢

Nylon de belle qualité. Choix de modèles longs ou courts. Rose. Tailles petite ou moyenne.

Lingerie, au Rez-de-Chaussée.

12 seulement!

CHOIX DE LAMPES

Rabais de 4.98 à 14.98

Magnifique choix de lampes très décoratives pour chaque pièce de votre foyer.

\$5

Lampes, au Deuxième.

150 paires seulement!

Pour Hommes

SOULIERS "RIVIERAS"

Rabais 6.10 Rég. 14.98

Exclusivités Simpsons-Sears, votre garantie de satisfaction. Cuir de veau. Noir ou brun. Peintures: 6 1/2 à 10 1/2.

8.88

Chaussures pour Hommes, au Rez-de-Chaussée.

Les Obligations d'épargne du Québec

Pour chaque membre de la famille!

- Capital remboursable sur demande
- Intérêt payable annuellement

Trois ans à 5%
Trois ans à 5 1/4 %
Quatre ans à 5 1/2 %

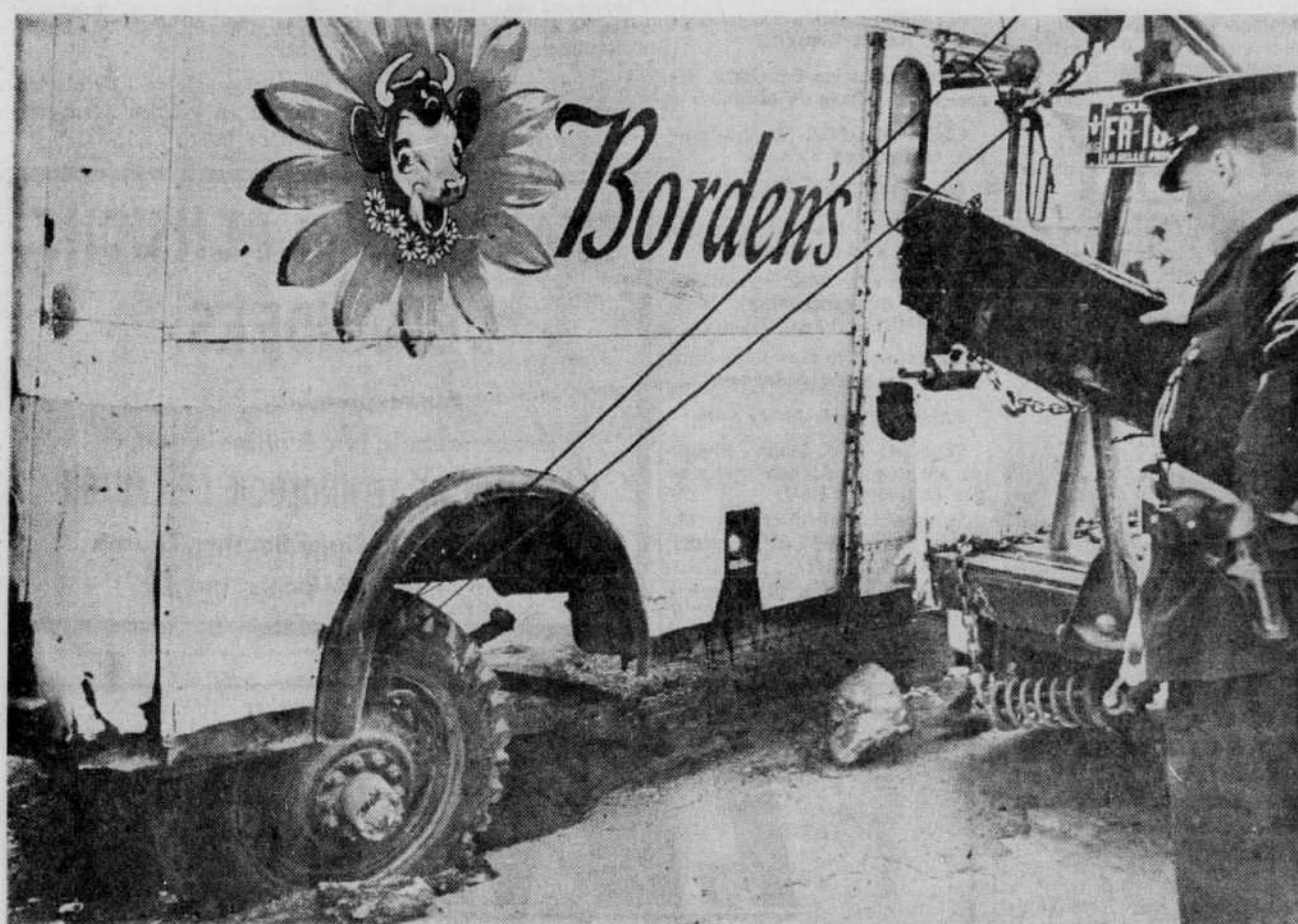
Confiez-nous votre souscription aujourd'hui.

A. E. Ames & Co. Limited

630 ouest boul. Dorchester, Montréal, Québec
Tél: 861-1751
500 est. Grande Allée, chambre 507, Québec, P.Q.
Tél: LA 3-4807

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Abolition des limites aux subventions à l'O.T.J.



TROP FAIBLE — La chaussée de la nouvelle section du boulevard Saint-Cyrille a cédé sous le poids de ce camion de laitier, hier. La roue droite arrière s'est enfoncée à moitié. Le châssis du véhicule l'a empêchée de disparaître complètement. La photo a été prise au moment où une

remorqueuse avait en partie dégagé la roue. On peut voir que l'arbre de couche et le ressort se sont séparés de leurs attaches. L'accident s'est produit au début de l'après-midi, hier, près de la rue d'Artigny.

par Clément TRUDEL

La création d'un office du personnel, des sanctions et fortes amendes pour les fonctionnaires municipaux coupables de trafic d'influence et l'abolition des limites aux crédits annuels pour l'entretien ou la création de terrains de jeux sont les principales réformes approuvées par le comité des bills privés étudiant le bill de Québec, hier.

Le comité avait siégé en vain jeudi de la semaine dernière, à cause de l'incident qui mena à l'expulsion du député de Trois-Rivières, Me Yves G. G. Les séances, reprises mardi, ont duré jusqu'à maintenant 18 heures, il ne reste plus qu'une séance "technique", mercredi matin, 12 mai.

DU NOUVEAU

L'office du personnel semblait avoir été oublié parmi les recommandations préconisées par le rapport Sylvestre, il y a un an. L'oubli a été réparé à la dernière minute, hier, par le gouvernement; M. Laporte s'amena avec un "pillon" au bill 150.

L'office est composé du gérant de la ville, du chef du personnel et du chef du service intéressé; selon le texte de l'article 43a du bill, l'office recommande "au comité exécutif l'embauchage, la promotion, la permutation, la diminution de grade, la suspension et la destitution des employés de la cité y compris les estimateurs et ceux de l'Exposition, à l'ex-

ception du gérant, des chefs de service et de leurs adjoints".

M. Lesage a fait le parallèle entre cet office et la Commission du service civil; le premier ministre croit que cet office n'empêchera pas sur les conventions collectives et que "le droit de nomination ne change en rien le droit des conventions collectives" en fonction de l'ancienneté ou autres privilèges et droits acquis.

Une amende de \$200 à \$1,000 et un emprisonnement pour un temps n'excédant pas un mois est prévu pour toute personne coupable d'avoir demandé de l'argent à celui qui postule un emploi au service de la cité ou en retour d'une promesse d'avancement, etc. L'employé de la ville qui serait coupable de s'être livré à de la "politique partisane" durant une élection municipale est susceptible d'être destitué. Dans ces deux genres de cas, un appel est prévu.

Le maire Wilfrid Hamel a obtenu du comité la disparition de la limite de \$200,000 aux crédits prévus dans le bill pour l'entretien ou la création de terrains de jeux. La ville pourra dépenser les sommes requises, quitte à faire approuver au budget ces montants.

Après un long débat, le comité a consenti à autoriser la construction de conciergeries sur l'avenue Laurier, entre le Manège militaire et la place Montcalm. Le comité maintient la défense faite par l'article 541 de la charte pour la construction de conciergeries sur la même avenue, entre la place Montcalm et la rue Mgr-Taché, plus à l'ouest.

Devant les représentations de Me U. Désilets, procureur du Syndicat des fonctionnaires municipaux, le comité a inclus la réserve que les heures de travail des estimateurs seront réparties "dans les cadres de la convention collective". Les es-

timateurs ne sont pas syndiqués pour le moment et Me Benoit Pelletier s'opposait à cette restriction, alléguant que ces estimateurs sont des "officiers publics".

La composition de la Commission de l'exposition provinciale est quelque peu modifiée par rapport à ce que contenait la clause originelle du bill: le maire en est le président et le gérant et le trésorier y siègent, en plus de cinq personnes (ce qui ne fait pas de différence pratique avec le nombre des commissaires); le directeur administratif de la commission, un représentant du ministère de l'Agriculture du Québec et un du même ministère du fédéral, un représentant de la Chambre de commerce et un des associations agricoles. Le gérant avait été "oublié".

Si l'on fait la revue de ce bill de 40 pages, l'on note qu'il confirme que l'ingénieur en chef de la ville doit apposer, le dernier, sa signature aux permis de construction, de répara-

tion ou de démolition. Il le fait après avoir obtenu l'assentiment des autres services concernés (santé, incendies, etc.).

Le comité, sur recommandation de M. Lesage, a refusé de régler un problème de succession quant au "marché" et à la Halle Berthelot. Tous les actes relatifs à cette liquidation de succession (il reste \$1,500 à attribuer à des héritiers que l'on ne retrouve pas) devront être examinés par les conseillers juridiques du gouvernement. M. Lesage a maintenu ses vues même si le trésorier a rappelé que la Halle est sur le point d'être démolie et que la ville pourrait bien mettre ces terrains (de l'aire no 3) en vente.

L'un des changements par rapport à l'ancien mode d'élection est que le scrutin se tiendra un dimanche, cette année, le 14 novembre plus précisément.

Peut-être pas de courses avant juillet, à Québec

Par Jacques DUMAIS

Les activités de la piste de course Jacques-Cartier pourraient bien ne pas prendre l'affiche avant le mois de juillet. La raison de ce contretemps est que la ville de Québec doit se plier aux exigences de la Canadian Trotting Association et lancer des appels d'offres pour l'achat et l'installation d'équi-

pements et elle doit en outre faire l'acquisition de caméras de surveillance d'épreuves (Film Patrol). C'est au cours d'une séance

en comité, hier après-midi, que les édiles se rendirent compte qu'ils "n'avaient pas le choix" et qu'il leur fallait incessamment en appeler aux soumissionnaires car les travaux devant être effectués dépassent les \$3,000. L'on sait que la charte municipale oblige en quelque sorte les représentants

du peuple à recourir à ce moyen quand le montant des travaux envisagés excède \$3,000.

Quant à la Canadian Trotting Association, elle demande en particulier que deux tours de 60 pieds soient élevés sur le site même de la piste, avant que la saison des courses ne débute.

En ce qui a trait à l'ouverture de cette saison, un échevin a mentionné qu'elle serait passablement courte car l'on doit en reporter l'ouverture à une date ultérieure. L'on s'est dit d'avis que les amateurs de ce sport pourraient très probablement attendre jusqu'au mois de juillet avant de pouvoir miser sur un cheval.

GRADE F

Au moment où les membres du conseil se trouvaient dispersés par suite de plusieurs présences de comité d'étude du bill de Québec au Parlement, l'on s'en est donné au cœur joie hier,

à l'hôtel de ville, pour déterminer si le secrétaire des échevins méritait une augmentation de salaire substantielle en raison des nombreuses heures qu'il est appelé à donner durant l'année.

L'échevin Morency suggéra à ses collègues de hausser de \$800 par année son traitement actuel, prétextant que le fonctionnaire concerné est un véritable placement pour la ville, qu'il abat de l'excellent besogne et se montre toujours bienveillant quand on lui demande de travailler à toute heure du jour.

Il fut donc résolu de le nommer "aide administratif" (grade sénior) afin de pouvoir majorer son salaire. Cependant on argumenta longuement pour déterminer si ce qualificatif "avait vraiment sa place".

L'échevin Coulombe avoua qu'il aurait préféré discuter de cette hausse de traitement en présence du maire. "Quoi n'est pas trié dans ce domaine".

Achez votre TV

ZENITH

A PARTIR DE \$179.00

ECHANGES ACCEPTÉES

TEL: 529-9261

Québec Electronique

621 RUE ST-JEAN

Magasin ultra-moderne A LOUER

Ameublement compris, avec sous-sol fini, rue St-Jean, près de la Côte de la Fabrique. Prix raisonnable.

Tél.: le jour: 529-0313 le soir: 661-7569

A LOUER

Environ 6,000 pieds carrés. Chauffage, giclé avec système D.E.P. Rez-de-Chaussée. Entrée directe pour camions. Taux raisonnable.

Pour Informations, s'adresser au: **Centre Commercial Courcellette**

5, rue Courcellette

Tél.: 683-3633

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE:

Mes GUY DORION, c.r. PAUL-E. BERNIER, c.r. et LE BATONNIER C.-N. DORION, c.r.

VOUS PRIENT DE NOTER QU'À COMPTER DU 8 MAI 1965 LEUR ETUDE SERA DEMENAGÉE A

29, RUE SAINTE-URSULE, QUÉBEC 4

PRÈS SAINTE-ANNE

TEL.: 529-9247

vos billets de train sont au bout du fil

Pas besoin de vous déranger! Téléphonnez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

québec 694-2880

CN

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

La vigueur des banques et des sociétés de finance a caractérisé la séance de ce matin à la Bourse de Montréal où l'ensemble de la cote est pourtant demeuré stable. Sur un total de 88 valeurs transigées à 11 heures et trente, 22 ont monté, autant ont décliné et 44 titres marquaient le pas. Les amendements proposés à la loi des banques ont été généralement bien accueillis à la Bourse, bien que le gouvernement ait décidé de maintenir le plafond de 6 pour cent sur les prêts consentis par les banques. Par ailleurs, les banques seront autorisées à entrer dans le domaine des prêts hypothécaires et à exiger les taux d'intérêt qui prévalaient dans ce secteur de l'activité.

Dans le compartiment des banques, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Toronto-Dominion ont progressé chacune de \$0.75 alors que les autres institutions bancaires marquaient le pas. Industrial Acceptance et Laurentide Financial ont dominé parmi les sociétés de finance avec des gains de \$1.12 1-2 et de \$1.00 respectivement.

L'activité a ralenti passablement à la Bourse Canadienne même si quelques valeurs minières ont été transigées activement. Le virement minier et pétrolier au cours des 90 premières minutes de la séance est tombé à 564,000 actions au lieu

de 808,100 en matinée hier. Fox Lake, le stock le plus actif, a grimpé de \$0.06 1-2 pour atteindre \$0.30 1-2 sur un déplacement de 159,500 actions.

À la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles ont atteint un nouveau sommet à l'indice, mais l'avance était plutôt minime. En revanche, les mines d'or ont continué à fléchir, leur moyenne accusant à 11 heures une baisse de 1.07 point à 158.79 à comparer à un recul de 0.94 point au terme de la séance d'hier. Les huiles de l'Ouest bas cotées ont enregistré de légères hausses.

À Wall Street, la cote hésitait passablement après avoir atteint, hier, un cinquième sommet d'affilée. Ce midi, la moyenne des industrielles de Dow Jones marquait une baisse marginale de 0.30 point à 833.22. Les investisseurs semblaient prudents à l'approche de la fin de semaine. Aussi, le virement de la première heure est-il tombé à 1,450,000 actions au lieu de 1,759,000 pour la même période hier.

DANS LA METROPOLE

Ind. Acc.	\$26.12 1/2	+\$1.12 1/2
Lau. Fin.	19.50	+ 1.00
C. Bank Com.	71.75	+ 0.75
Ban. Tor. D.	69.50	+ 0.75
Walker	40.00	- 0.50
BRINCO	5.75	- 0.12 1/2

OUI - une belle et grande PISCINE ROY avec garantie de 10 ans pour seulement \$1595.00 installation comprise



POURQUOI CHOISIR UNE PISCINE DE SECOND ORDRE?

Les piscines Roy reconnues comme les meilleures au Canada sont des piscines de qualité prestigieuse garanties pour vous donner satisfaction durant de nombreuses années.

Il y a des douzaines de styles et modèles parmi lesquels vous pouvez choisir. Cela comprend le modèle choisi pour la maison de Bon Gout à l'exposition de New York 1964-65.

10 ANS POUR PAYER!

Pour aussi peu que \$1,595.00 vous pouvez faire installer une piscine de 12 pieds par 24 n'importe où dans la province de Québec.

Conditions de paiement faciles, jusqu'à 10 ans pour payer et livraison immédiate. Nous vous fournissons GRATUITEMENT tous les détails et estimés que vous désirez au sujet des piscines ROY.

POSTEZ MAINTENANT AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

TELEPHONE: MONTREAL: 866-1217 — 866-1285 QUEBEC: 527-5466

LES PISCINES ROY POOLS LTÉE

312, RUE ST-JACQUES L'ASSOMPTION, QUE. TEL: 837-4773

Offices de dimanche

Troisième dimanche après Pâques. Seconde classe. Blanc-Messe, Crepe, Gloria, une oraison, Messe et Préface de Pâques.

Deuxième vèpres du dimanche sans mémoire.

Evangile de dimanche

(Saint Jean, chapitre 16, versets 16 à 22)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: "Encore un peu, et vous ne me verrez plus; puis encore un peu et vous me verrez." Alors, quelques-uns de ses disciples se dirent entre eux: "Que signifie ce qu'il nous dit: encore un peu et vous ne me verrez plus, puis encore un peu et vous me verrez? Et: parce que je vais vers le Père?" Ils disaient donc: "Quel est ce 'peu' dont il parle? Nous ne comprenons pas son langage." Jésus sut qu'ils voulaient l'interroger, et il leur dit: "Vous vous questionnez au sujet de ce que j'ai dit: Encore un peu et vous ne me verrez plus; et puis encore un peu et vous me verrez? En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez et le monde se réjouira. Vous serez attristés, mais votre tristesse se changera en joie. Lorsque la femme enfante, elle est dans l'angoisse, parce que son heure est venue; mais lorsqu'elle a donné naissance à un enfant, elle ne se souvient plus de son angoisse, dans la joie où elle est qu'un homme soit venu au monde."

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Victor, martyr.

Les marées

Basse: 6 h. 25 a.m.
Haute: 11 h. 32 a.m.
Basse: 7 h. 44 p.m.

Le Soleil

Lever 4.22 Coucher 7.02 Long. du jour 14.40

Ligue des propriétaires et Unité sanitaire se prononcent contre le maintien du dépotoir à ciel ouvert de Saint-Nicolas

Le conseil municipal de Saint-Nicolas a reçu deux réponses à la suite d'appels d'offres concernant le contrat d'enlèvement des ordures ménagères de cette municipalité.

Afin de faire concorder la période durant laquelle le contrat sera en cours et l'exercice fiscal de la municipalité, les prix ont été demandés pour une période de 19 mois.

Les deux entreprises intéressées sont: 1) M. P.-E. Wagner, qui détient le contrat actuel et qui soumissionne pour un prix de \$8,521.50 dans le cas où les vidanges seraient déposées au dépotoir à ciel ouvert actuel. Si l'on dispose des ordures ménagères d'une autre façon, M. Wagner prévoit qu'il faudra ajouter une somme supplémentaire de \$1.25 par personne desservie. 2) Le Service Sanitaire Champlain de Sainte-Foy propose, toujours pour une période de 19 mois, la somme de \$11,266.29, étant entendu que les vidanges seront traitées dans l'usine de compostage de Sainte-Foy lorsque cet établissement sera construit et, qu'en attendant, les déchets seront déposés dans un dépotoir à air libre (autre que celui de Saint-Nicolas).

Aucune décision définitive n'a encore été prise, compte tenu de ce que: 1) — le propriétaire du dépotoir de Saint-Nicolas, M. Réal Beauvage, a avisé le conseil qu'il n'entendait pas renouveler le bail qui expire le 30 mai; 2) — la Ligue des propriétaires de Saint-Nicolas, a adressé à la municipalité une lettre informant les membres du conseil qu'elle souhaitait vivement la fermeture et la disparition définitive du dépotoir municipal, pour des raisons multiples et notamment: l'esthétique, la fumée, la "puanteur", la vermine, etc.; 3) — le conseil a reçu copie d'une lettre adressée par l'Unité sanitaire du comté de Lévis à la ville de Saint-Romuald lettre ainsi conçue:

"Monsieur le secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Romuald,

"Nous sommes informés qu'un des soumissionnaires intéressés à obtenir le contrat d'enlèvement des vidanges à Saint-Romuald, a joint à son offre une lettre de notre part mentionnant que "le dépotoir de Saint-Nicolas est conforme aux exigences du ministère de la Santé".

"Nous tenons à vous faire réaliser que cette approbation est datée du 25 avril 1960.

"Dans le temps, le terrain choisi pour aménager un dépotoir municipal à Saint-Nicolas répondait aux règlements provinciaux d'hygiène, mais tel n'est plus le cas en 1965.

"Le tout dans l'intérêt des intéressés, je vous prie..."

D'AUTRES SOUMISSIONS

Des appels d'offres avaient également été faites concernant la confection et le pavage de certaines rues. Huit entreprises sont intéressées: Michaud et Simard, de Québec, \$42,896; Charles Trudel Inc., \$46,540; Construction des Boulevards du Québec, \$46,955; Model Paving Constructors Ltd., \$48,140; Camille Vézina Constructors, \$49,984; Pavage Frontenac Ltée, \$51,896; P.-E. Beaudoin Ltée, \$52,925.

La encore un contrat n'a été attribué; on attend pour ce faire, l'approbation de la Commission municipale.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseiller Jean-Charles Bolduc a été désigné pour occuper les fonctions de maire suppléant pour les trois prochains mois.

M. Roger Moreau, secrétaire-trésorier de la ville, a été nommé membre du comité du fonds industriel.

Alyre Savard plaide coupable à l'accusation de vol d'une auto

Alyre Savard, 22 ans, du 29 rue Saint-Flavien, connaît sa sentence dans huit jours. Hier, il s'est reconnu coupable à l'accusation d'avoir volé l'auto-taxi de M. John Kelly en face du restaurant "Chez Léon", sur la rue Saint-Jean. En attendant, il sera gardé à l'infirmerie de la prison des Plaines d'Abraham.

L'accusé a été blessé, vers 2 h 30 hier matin, au croisement des rues de la Reine et de l'Église quand la voiture qu'il conduisait et qui avait été rapportée volée est entrée en collision avec une voiture de patrouille de la police municipale. Les policiers René Paquet et

Gilles Bélanger ont aussi subi des blessures. Ils ont été traités avec Savard à l'Hôtel-Dieu. Leur état n'est pas grave.

La collision s'est produite alors que des chauffeurs de taxi et des policiers pourchassaient l'auto volée. Les deux véhicules ont subi des dommages considérables. L'épicerie de M. Paul Paradis, 484 rue de la Reine, a été endommagée également.

Association des femmes libérales du comté de Lévis

Lundi 10 mai, à 8 h 30, au motel Rond-Point de Lévis, aura lieu l'assemblée générale de l'Association des femmes libérales du comté de Lévis. Le thème de cette réunion est l'éducation. Le conférencier est M. Philippe Lacroix, député des Îles de la Madeleine. Il y aura également un forum, auquel prendront part MM. Roger Roy et Raynald Guay, députés du comté.

A la régionale de Tilly

Désaccord dans le choix du directeur des écoles

L'Association des directeurs d'écoles de Sainte-Foy, de même que les professeurs du pavillon Marie-Victorin et de l'école secondaires-filles, ont manifesté leur désaccord quant au choix d'un directeur général des écoles, à la Commission scolaire régionale de Tilly.

L'association, dans une lettre qu'elle a fait parvenir aux commissaires, demande à ceux-ci de reconsidérer la récente nomination d'un directeur général des écoles.

Le choix des commissaires s'est porté sur une personne en

particulier, mais aucun contrat n'a encore été signé, ce qui fait que l'engagement du directeur des écoles n'est pas encore officiel.

Comme raison principale à leur désapprobation, les directeurs d'écoles de Sainte-Foy prétendent que cette décision écarte la nomination d'une personne compétente, sans lui avoir laissé le temps de se faire entendre.

Elle recommande aux commissaires de choisir un directeur des écoles mieux qualifié que cette "personne compétente" qui a été écartée.

De leur côté, les professeurs s'inquiètent de l'absence apparente de critères dans le choix d'un directeur des écoles.

Les commissaires n'ont fait aucun commentaire quant à ces deux lettres et on a char-

gé le secrétaire de la régionale d'accuser réception.

L'un des sept commissaires de la régionale de Tilly, M. Desrochers, de Sainte-Foy, a proposé à ses collègues la formation d'un "triumvirat" formé d'un directeur général des écoles, d'un directeur des études et d'un directeur financier.

On a décidé de ne rien entreprendre à ce sujet, tant qu'on ne serait pas sûr que cela n'allait pas à l'encontre des normes fixées par le ministère. De plus, on a l'intention de rencontrer le futur directeur général des écoles pour discuter des détails de son contrat d'engagement et de ses désirs, ainsi que de son opinion quant à la proposition de M. Desrochers.

La régionale de Tilly n'entrera pas en fonction avant septembre 1966.

Me André Desgagnés élu président de l'A. P. L.

Me André Desgagnés, professeur à la faculté de Droit de l'université Laval, a été élu président de l'Association des professeurs de Laval. Il succède au professeur Ludovic Ouellet, du département de chimie de la faculté des Sciences.

Les autres membres du conseil d'administration sont: M.

quelques délégués de chaque faculté. En voici la liste:

Agriculture: MM. Yves Chartier et Benoit Dumais.

Arts: M. Lucien Bouchard, directeur de l'école de musique.

Commerce: MM. Marc Bélanger et Fernand Sylvain.

Droit: Me Desgagnés.

Foresterie et Géodésie: MM. Rousseau et Louis Joncas.

Lettres: M. Paul Bussièrès (institut de géographie), MM. Walter Hirtle et Jean Hamelin.

Médecine: Drs Guy Lamarche et Louis - Marie Babineau.

Philosophie: M. André Côté.

Sciences: MM. Louis - Philippe Blanchard, Alexandre Krieger et Georges Hall.

Sciences de l'éducation: M. l'abbé Roch Duval et M. Henri Ouellet.

Sciences sociales: MM. Jean - Charles Falardeau et Marc - Adélaïde Tremblay.



ME ANDRÉ DESGAGNÉS, professeur à la faculté de Droit, nouveau président de l'Association des professeurs de l'université Laval.

Louis-Philippe Blanchard (Chimie, Sciences), vice - président; M. Louis Rousseau (Foresterie et Géodésie) secrétaire, et M. Yves Chartier (Agriculture), trésorier.

Font également partie de ce conseil d'administration, un ou

Enfin, les contribuables de Saint-Romuald accordent une rémunération à leurs édiles

SAINT-ROMUALD — Lors d'une assemblée publique tenue de 7 h. à 9 h. hier soir, à l'hôtel de ville de Saint-Romuald, les autorités municipales se sont vues accorder une rémunération de \$800 pour le maire, et de \$400 pour chacun des échevins. Aucune opposition ne s'est faite valoir lors de l'approbation par les contribuables du règlement.

On sait que lors d'une première tentative en mars lors d'une assemblée publique, 28 contribuables avaient réclamé un référendum sur la question

alors que l'on demandait une rémunération de \$1,500 pour le maire et de \$900 pour les échevins.

Lors du référendum les contribuables s'objectèrent à cette rémunération. Au cours d'une réunion des édiles par la suite, plusieurs protestataires prirent la parole pour dire aux membres du conseil de présenter un règlement accordant \$800 et \$400 et qu'il n'y aurait aucune opposition de leur part.

On accepta de revenir à la charge avec un autre règlement celui présenté hier soir qui n'a rencontré

aucune objection de la part des contribuables. A la sortie de l'assemblée le maire Charles Samson faisait la déclaration suivante à notre représentant:

"Le résultat de l'assemblée publique de ce soir démontre que la population de notre ville n'était pas contre le principe de la rémunération. Lorsque le règlement antérieur au sujet de la rémunération du maire et des échevins n'a pas été accepté par les contribuables de Saint-Romuald, ces derniers désiraient simplement que cette rémunération soit moindre.

Balle molle au Christ-Roi

Le circuit de balle molle du Christ-Roi groupera six équipes cette saison. On vient de procéder à la nomination du bureau directeur de cette ligue, qui se compose comme suit: président, Paul-Henri Carrier; vice-président, René Méthot; secrétaire-trésorier, Maurice Proulx; publiciste, Paul-Henri Vien; statisticien, Louis Pouliot; directeur, Adrien Latulippe, et M. l'abbé Bernard Lapointe, aumônier.

La Ligue de balle molle du Christ-Roi procédera à son ouverture officielle, le 23 mai, alors qu'un programme double sera présenté. Par la suite, des programmes doubles seront à l'affiche, les lundis et mercredis de chaque semaine, tandis que des simples sont prévus pour les mardis et jeudis. Toutes les joutes seront présentées sur le terrain de l'O.T.J. du Christ-Roi.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, 837-2424
J.-E. PARE, 237 St-Joseph
Lauzon, 837-2471
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Elections dans 10 municipalités de la région, mercredi prochain

Par Gilbert ATHOT

L'inscription officielle des candidats en prévision d'élections municipales se fera dans cinq municipalités de la banlieue de Québec et dans cinq autres situées sur la côte de Beauport, mercredi.

Si tous les maires et échevins sortant de charge briguent de nouveau les suffrages, et s'ils ont des adversaires, les élections se tiendront dans ces 10 municipalités, lundi, le 17 mai.

Mentionnons que ces élections éventuelles se tiendront seulement à la mairie et à certains sièges de l'échevinage, et non pas à tous les postes des différents conseils municipaux.

ANCIENNE - LORETTE (paroisse)

Dans la municipalité de l'Ancienne - Lorette (paroisse), le maire, M. Roméo Beaumont, et deux conseillers, MM. J.-H. Laberge et Lorenzo Jobin, verront leur mandat se terminer.

BEAUPORT - OUEST

A Beauport - Ouest, les sièges qu'occupent présentement le maire, M. Gilbert Savard, ainsi que les conseillers, MM. David Drouin, Simon Comeau et M.-A. Touchette, seront vacants.

CHARLESBOURG - EST

Dans Charlesbourg - Est, M. Maurice Lagacé, le maire, ainsi que les échevins Jean - Baptiste

Giroux, Lorenzo Savard et Camille Bédard, devront de nouveau briguer les suffrages s'ils veulent reprendre leurs sièges au conseil.

NOTRE - DAME - DES - LAURENTIDES

Pour Notre - Dame - des - Laurentides, le maire, M. Antonio Fortier, et MM. Maurice Martineau, Charles - O. Trudel, Jean - Marie Déry, sont sortant de charge.

SAINTE - THERESE - DE - LISIEUX

A Sainte - Thérèse - de - Lisieux, M. Lionel Bélanger, maires, MM. Armand Cloutier, Roland Paradis, René - O. Paquet, conseillers, sont également sortant de charge.

SUR LA COTE DE BEAUPORT L'ANGE - GARDIEN

Dans la municipalité de l'Ange-Gardien, M. Lucien Lefrançois, maire, et trois conseillers, soit MM. Félix Huot, Roland-L. Huot et Adrien Laberge, verront également leur mandat se terminer.

BOISCHATEL

A Boischatel, M. Jos. Racine, premier magistrat, ainsi que trois échevins, MM. Jean - Noël Vézina, Roger Ruel et Marcel Loucheau devront briguer de nouveau les suffrages, s'ils veulent reprendre leur place au conseil.

CHATEAU - RICHER

M. Philippe Gagnon, maire ainsi que MM. Alfred Allard, Roger Gravel et Jean - Marie Laverdière, sont sortant de charge.

SAINTE - ANNE - DE - BEAUPORT

Les postes du maire et de trois conseillers seront également vacants dans la municipalité de Sainte - Anne - de - Beauport (village); les représentants actuels sont le Dr Placide Mayrand, maire, et MM. Raymond Boucher, Omer Bilodeau et Jean Boisvert, conseillers.

Dans Sainte - Anne - de - Beauport (paroisse), M. Paul - Emile Morel, maire, ainsi que MM. Maurice Blouin, Aurèle Tourville et Elisee Lagacé verront également leurs sièges devenir vacants.

M. Morel a déclaré qu'il ne

se représentera pas à la mairie, à moins qu'il y ait des changements majeurs, a-t-il précisé.

Dangereux feu d'herbe, à Lauzon

Un feu de champ a donné du fil à retordre aux pompiers de Lauzon, hier. Le chef Jos. Poisson précise que cet incendie s'est étendu sur une distance d'un mille carré dans la partie sud-est de la municipalité de Lauzon, soit entre Harlaka et la ville de Lauzon.

L'alerte a été lancée vers 11 h 30 de la matinée et les pompiers ont travaillé jusqu'à 6 h 30 du soir. Le feu s'est attaqué à du bois. Des épinettes et des sapins ont été consommés dans un grondement caractéristique.

Le chef Poisson dit qu'il a pensé à un moment donné de demander le concours des avions citernes du ministère des Terres et Forêts. Si un tel feu reprend, il appellera les avions à la rescousse.

Deux maisons ont été menacées. Les pompiers de Lauzon avec le concours de volontaires de l'endroit sont parvenus à les protéger et à empêcher que le feu ne vienne trop près. Le toit était long dans certains champs et le feu a eu beau jeu.

Un appel est lancé au public par le chef Poisson. En ce temps de sécheresse, M. Poisson rappelle à tout le monde d'être prudent avant d'allumer un feu d'herbe, même dans la cour d'une maison. Il ne faut pas le faire surtout lorsqu'il vente.

Pour parvenir à circonscrire cet incendie de champ, le chef Poisson ajoute qu'un tracteur a dû être utilisé pour pratiquer des tranchées à plusieurs endroits et, de cette façon, la marche du feu a pu être coupée. L'eau manquait. Les ruisseaux sont à sec. L'arrosage municipal a fait plusieurs voyages.

Des pompiers sont restés à la caserne en cas d'incendie dans la ville de Lauzon. Ils ont été appelés à combattre un petit feu d'herbe près de la voie ferrée, sur la rue Poirier. Ils ont travaillé une demi-heure environ.

GUSTAVE BÉDARD
Automobiles Ltée
PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC
19 Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-5894

ESSENTIELLE
SURTOUT PRATIQUE
pour maintenant et plus tard

la nouvelle laveuse à vaisselle

Inqlis '65
s'adapte à votre foyer!

G.-J. LEMIEUX LTEE
15 RUE ST-LOUIS - LEVIS
TEL.: 837-8821

LEWYTT

pour les petits et les gros travaux!

ASPIRATEUR MODELE 2121
Un appareil ménager essentiel! Les maîtresses de maison l'adoptent d'abord pour sa capacité de rendement et surtout pour son prix incroyablement bas pour un appareil de qualité supérieure.

\$39.95
EN SPECIAL

ASPIRATEUR MODELE 2311
MODELE 2311 de 1 1/2 force avec cadran sélecteur de degrés de puissance et commutateur à pédales. TUYAU DURABLE PORTANT GARANTIE DE 5 ANS. Pratique CORDON S'ENROULANT AUTOMATIQUÉMENT à l'intérieur.

Prix à partir de **\$39.95**

-Facilités de paiement
-Mise de côté

Ouvert tous les soirs sur rendez-vous

OREAU Ltée.
meubles et accessoires électriques
44 rue St-Louis - Lévis - Tél.: 837-9321

Inscriptions scolaires à Saint-David

C'est mardi que seront prises les inscriptions des élèves qui fréquenteront, durant la prochaine année, les établissements scolaires de Saint-David.

Les parents pourront faire inscrire leurs enfants, de 1 h à 9 h du soir, soit à l'Académie, soit au collège Desjardins.

Les élèves devant être inscrits, sont exclusivement ceux qui entrent en première année, (ils devront alors être âgés d'au moins six ans au 31 décembre 1965) ou qui viennent d'une autre école.

Satisfaction garantie ou vos achats remboursés!



Pour la Fête des Mères, ou toute autre grande occasion...

Un beau cadeau signe "DORSAY" Fine lingerie en nylon opaque

Pyjama poupée

3⁹⁵

Chemise de nuit

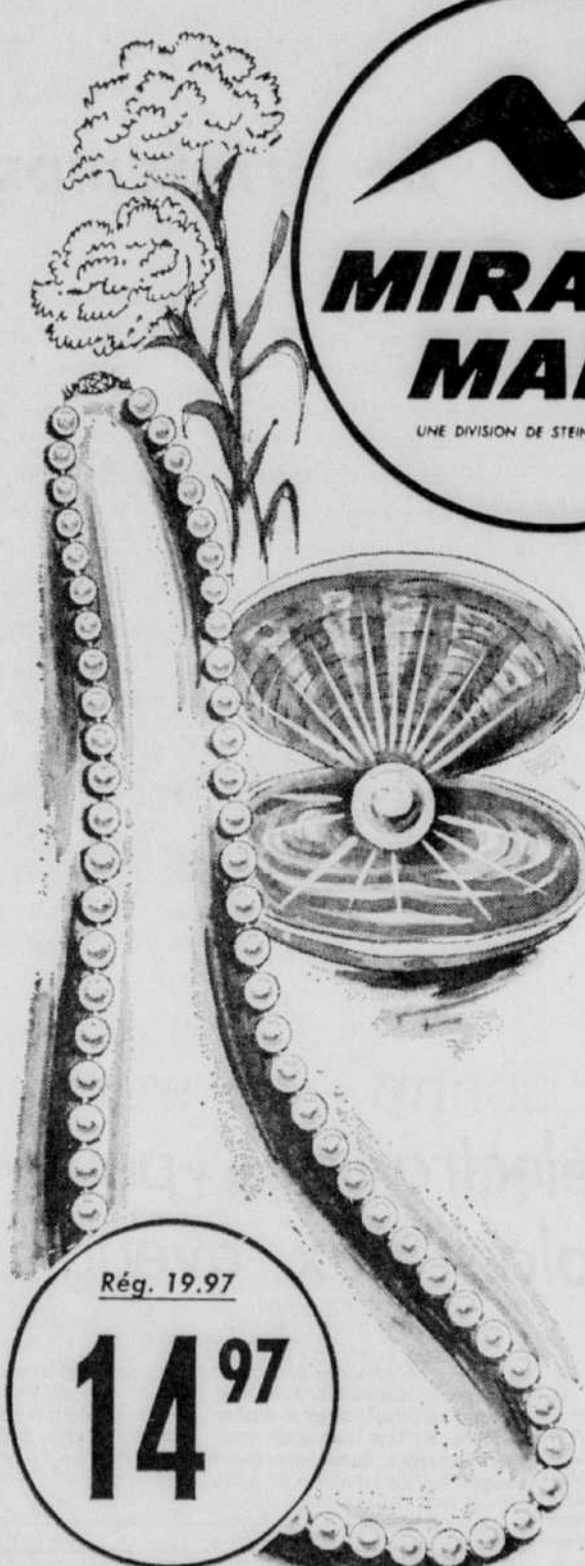
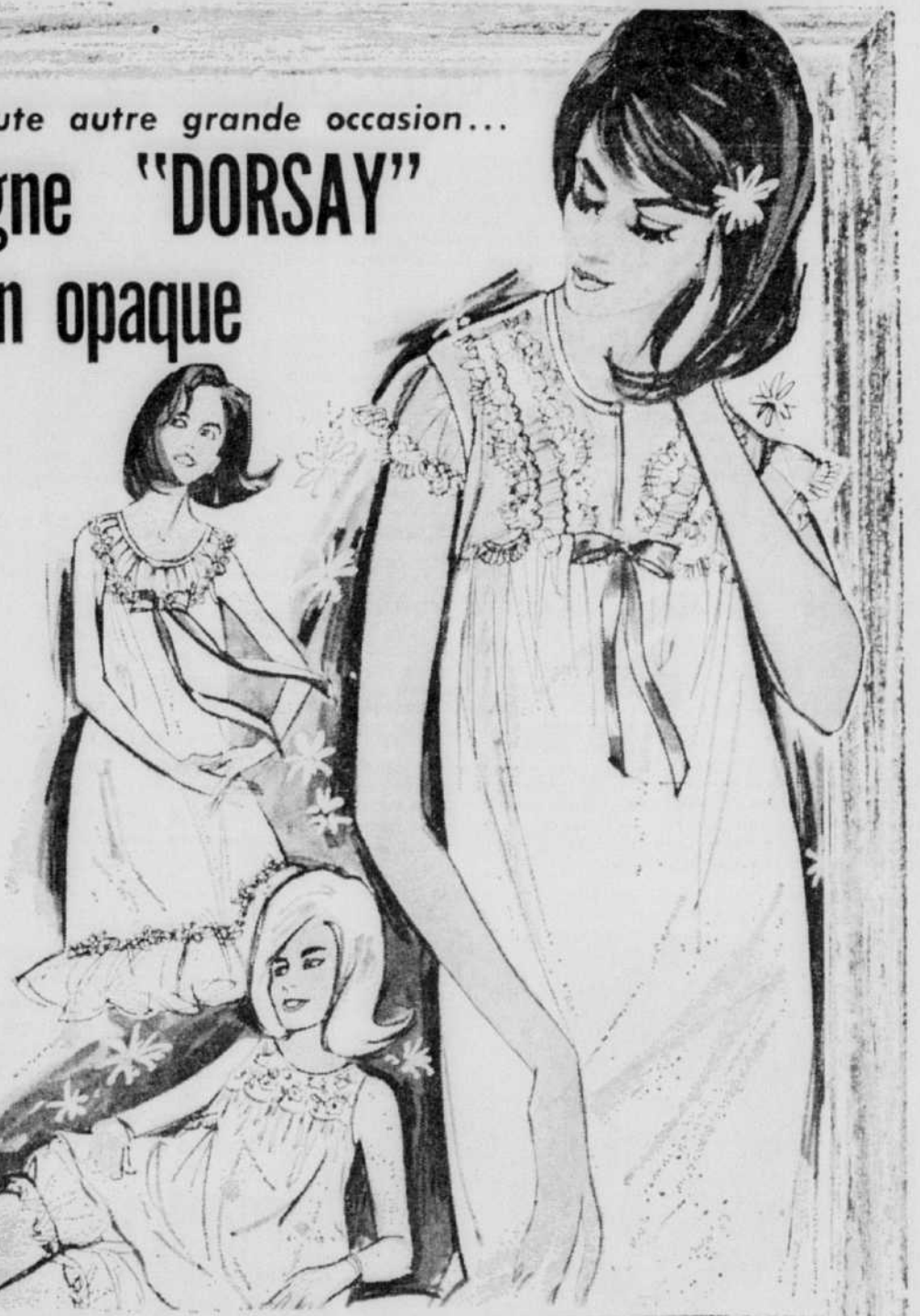
4⁹⁵

La lingerie Dorsay déborde de qualités chères à toutes femmes; elle est délicate, féminine, aérienne, et... facilement lavable. Voyez à quel bas prix Miracle Mart vous offre de telles merveilles. En choisissant l'ensemble vous ferez un cadeau sûr de plaire!

Bleu, clair de lune, bleu tropical, rose, jaune. Petit, moyen, grand.

Trois styles différents, tous avec des décorations très féminines: rubans, volants ou dentelle. Choix de pyjamas poupées ou chemises de nuit dans ces trois modèles.

Rayon de la lingerie pour dames.



Rég. 19.97

14⁹⁷

Valeur sensationnelle, cadeau délicat.
Collier nouveauté, en perles de culture
Importé directement des lits de perles du Japon, ce ravissant collier est offert en spécial pour la Fête des Mères. Modèle: 1 rang avec une fermeture en or 10 carats.

Rayon de la bijouterie.



VENTE!

Ne manquez pas une telle aubaine!
Sacs à main tout blanc

Grande vente de sacs à main pratiques, de formes modernes, modèles pour toutes occasions du matin au soir. Ils sont faits de plastique "marshmallow" au fini comme du cuir. Ils s'entretiennent facilement. Tous avec pochette à glissière intérieure. Blanc seulement. Un beau cadeau pour maman.

Rayon des sacs à main.

Spécial
3⁷⁷



Les nouveaux styles de l'été '65
**Gants pour dames
nylon extensible**

Très
bas prix **.97**

Gants d'été, extensibles pour ganter élégamment toutes les peintures. Lavable. En blanc avec bordure florale, de couleurs pastel rose et bleu avec bordure florale et d'autres modèles dans le groupe. Idéal comme cadeau pour maman.
Rayon des gants pour dames.



Spécial

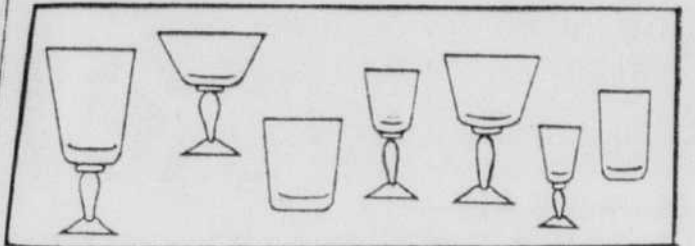
6/2⁴⁷

Pour les réceptions, ou comme cadeau pour la Fête des Mères

Verrerie de luxe importée prix sensationnellement bas

Verrerie en cristal clair, uni, nouvelle forme continentale. Beau choix de modèles: à bière, à jus de fruit, à eau, à vin, cocktail, champagne, liqueur, coupe à fruits sur soucoupe. Le choix de la maîtresse de maison avisée.

Rayon de la verrerie.



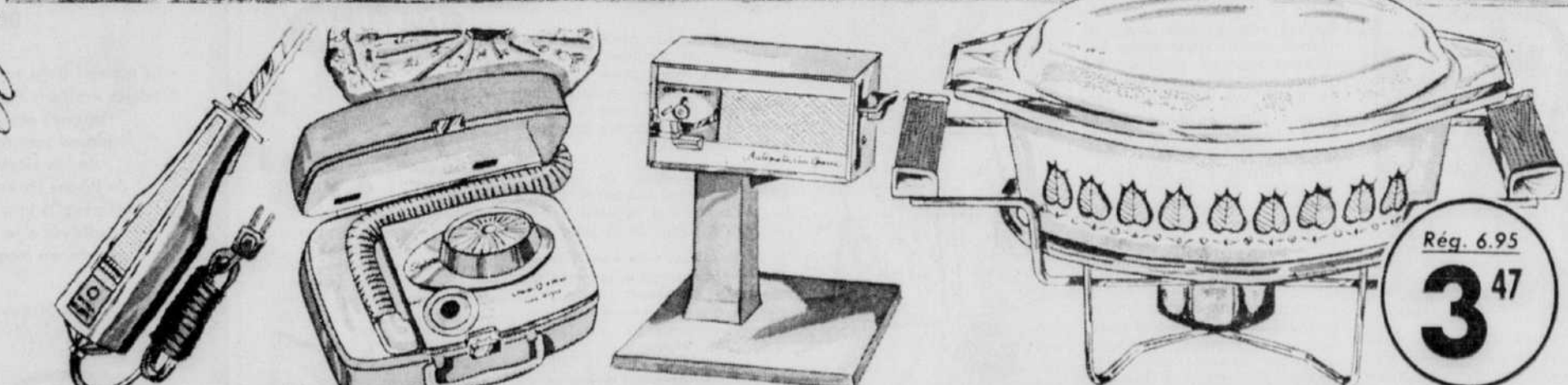
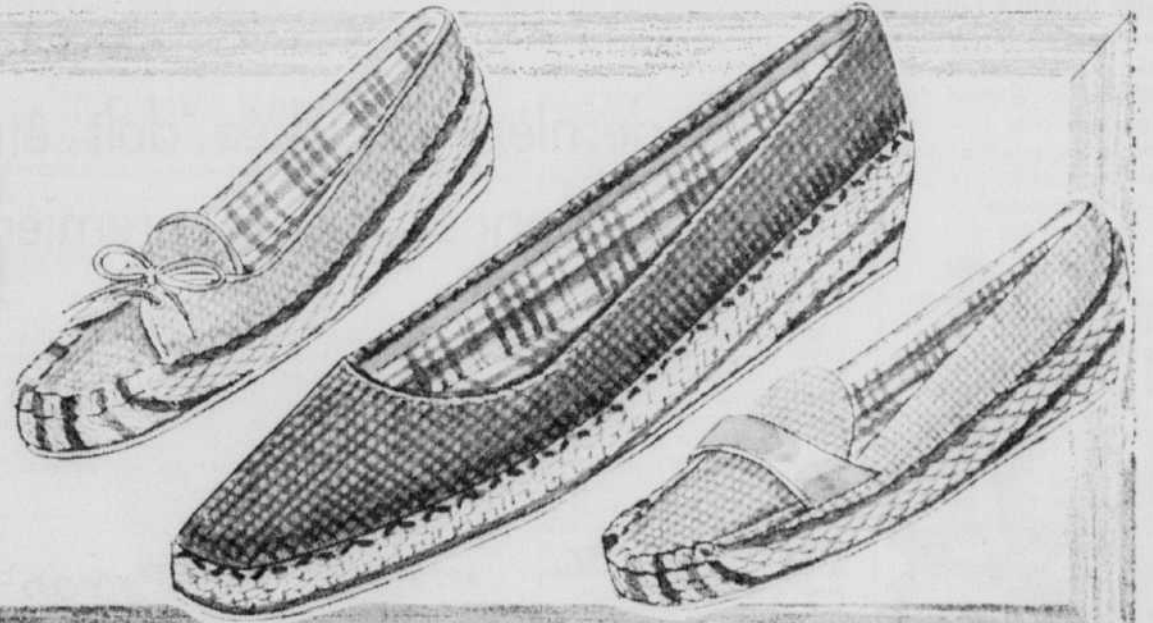
On les aime à tout âges, elles sont si pratiques.

Légères chaussures importées d'Italie!

Spécial **5²⁷**

On croirait avoir des ailes avec ces nouvelles chaussures en canevass, importées d'Italie. D'une souplesse et d'un confort sans pareil, avec une semelle en crépe, et l'intérieur coussiné et double de plaid depuis le bout jusqu'au talon. Choix de trois modèles dans une grande variété de couleurs estivales. Pointures: 5 à 9 avec 1/2 pt.

Rayon de chaussures pour dames.



Rég. 6.95

3⁴⁷

Un achat spécial juste à temps pour la Fête des Mères

Casseroles Pyrex à 1/2 prix

Economisez 50% sur cette magnifique casserole en Pyrex décoré, avec un support pour bougie. Permet de passer le plat du four à la table et de rester toujours chaud. Poignées en bois, support en métal cuivre.

Rayon des articles ménagers.



TIMBRES PINKY
AVEC TOUS
VOS ACHATS!

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 10 H. P.M.

PLACE STE-FOY
BOUL. LAURIER

PINKY
2,000 TIMBRES ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un coupe-électrique d'une val. de \$29.35
Offre valable le 7 et le 8 mai '65
Rayon 80

PINKY
2,000 TIMBRES ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un sèche-cheveux électrique d'une valeur de \$23.77. Offre valable le 7 et le 8 mai '65. Rayon 80.

PINKY
1,000 TIMBRES ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un ouvre-boîte électrique d'une valeur de \$18.77. Offre valable le 7 et le 8 mai '65 au Rayon 80.

L'avenir est plus prometteur pour ces enfants déplacés

Vingt petits garçons et petites filles du Thibet, tout excités, répètent actuellement leurs danses nationales pour les présenter le 29 mai — le jour des visites — à des milliers de visiteurs qui viendront voir le Village d'Enfants Pestalozzi. La majorité de ces amis porteront l'insigne du village, une minuscule broche en forme de cochenille (insecte très répandu en Europe) qui fait d'eux, en quelque sorte, les parrains et les marraines du village. Ouvert en 1959 dans le ravissant village de Sedescombe dans le Sussex, en Angleterre, c'est le second village internationale d'enfants du

monde; le premier existe depuis 1949 à Trogen, en Suisse. 50 enfants de nationalités diverses y vivent déjà, lorsque le Village sera terminé, il en accueillera 360.

Des enfants de presque tous les pays d'Europe — un grand nombre d'entre eux venus des camps de personnes déplacées — se joindront aux Thibétains, le 29 mai, pour distraire leurs visiteurs avec leurs danses, leur gymnastique et leurs expositions de peintures et de travaux manuels.

Les enfants du Village vivent

dans des maisons "nationales", avec des "parents" de leur propre nationalité; ils sont élevés dans la religion de leurs aïeux et parlent leur langue maternelle en plus de l'anglais. Leur éducation primaire se fait comme s'ils vivaient toujours dans leur pays respectifs; ils passent leurs propres examens. Mais à l'âge de onze ans, ils entrent dans les écoles avoisinantes, où les programmes anglais sont adaptés à leurs besoins. Ils ont remporté des succès extraordinaires. Plusieurs enfants ont passé les examens les plus difficiles; d'autres s'y préparent actuellement. Une jeune fille hongroise fréquente une école de beaux-arts; un garçon polonais se classe en 1963 champion du lancer du javelot pour le Sussex et un autre, venu d'un camp de personnes déplacées, fut accepté par une équipe olympique.

Lorsqu'ils seront assez grands, ces enfants gagneront leur propre vie; 15 jeunes sont déjà apprentis ou employés, et leurs éducateurs sont fiers d'eux.



D. L. R. — Voici comment une jeune Québécoise de neuf ans, Danielle Stanton voit le printemps. C'était le sujet d'une composition d'un élève en classe.

La nièce de Danielle, Dominique admire les premières tulipes du printemps

Des fruits de mer varieront le menu

TORONTO (PC) — Pour varier le menu, il existe une variété de fruits de mer qui sont fort appréciés comme mets principal.

Le homard, les pétoncles, les crevettes, la langouste peuvent très bien se combiner avec d'autres aliments, comme par exemple le riz et les pâtes, sous forme de spaghetti ou macaroni.

"La langoustine Tetrastini", comprenant des morceaux de ce crustacé avec des bouquets de brocoli, des pâtes alimentaires et du fromage, constitue un succulent gratiné.

Un plat en casserole, mêlant les crevettes et le riz dans une délicieuse sauce curry, ne saurait manquer de plaire aux membres de la famille et aux invités.

SEMAINE NATIONALE DES BÉBÉS — A l'occasion de la Semaine nationale des bébés, l'Association des Marchands de Place Laurier avaient organisé un concours de photographies de bébés qui s'est terminé le 1er mai. Voici les gagnants : ci-dessus, Danielle Dubois, fille de M. et Mme Jocelyn Dubois, de la rue Léonard à Sainte-Foy, 1er prix chez les filles. A gauche, Louis Beauchamps, fils de M. et Mme Douglas Beauchamps de la rue des Talus à Sainte-Foy. Les bébés sont accompagnés de leur mère.



L'équipement électronique peut donner des emplois aux aveugles

MONTREAL (PC) — L'utilisation généralisée d'appareils électroniques pourrait bien ouvrir aux aveugles une source d'emplois utiles et avantageux, selon le directeur d'une école ontarienne pour aveugles.

"On doit constamment être à la recherche de nouveaux champs d'emploi pour les aveugles," a déclaré jeudi M. S.E. Armstrong, surintendant de l'école pour aveugles à Brantford, en Ontario. M. Armstrong s'adressait aux administrateurs des écoles canadiennes pour aveugles, à l'issue d'un colloque de trois jours.

M. E.E. Williams, directeur exécutif de l'association, a déclaré que le colloque bilingue — le premier du genre à être tenu au Canada — avait pour but d'unir les délégués de tous les pays, de Halifax à Vancouver, dans leurs discussions des problèmes d'intérêt commun.

Il a dit que même si les rapports des six écoles canadiennes pour aveugles laissent voir que nombre de problèmes locaux semblent identiques, "leurs so-

lutions peuvent parfois être différentes."

Montréal, a dit M. Williams, compte trois écoles pour aveugles et deux de ces institutions sont de langue française. Les aveugles de langue française des autres provinces doivent venir à Montréal pour leur éducation.

"Règle générale, la province d'origine des aveugles paie les frais d'instruction et de séjour de ses élèves, mais il se pré-

sente le problème des congés et des fins de semaines. Il arrive en effet que les élèves aveugles viennent de trop loin pour pouvoir retourner dans leur foyer chaque fin de semaine et c'est là un des problèmes que les autorités doivent régler. Il n'est pas facile de trouver des foyers que ces élèves peuvent visiter lorsqu'ils ne sont pas aux études.

Votre travail à l'aiguille

Une peinture qui embellira n'importe quelle pièce de la maison que cette jolie maison entourée d'arbres. Il s'agit d'un cadre que vous broderez de laine de teintes gaies.



501

Service des patrons LE SOLEIL QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas remboursés. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

La dernière bouchée doit être aussi bonne que la première

Les mamans ont la responsabilité de continuer le programme de contrôle de la qualité des aliments pour leur bébé, qui commence dans les champs et les fermes. Lorsque maman choisit un aliment pour bébé dans un grand marché alimentaire, elle doit voir à ce que les aliments soient servis au bébé de la façon la plus hygiénique et la plus appétissante possible, jusqu'à la dernière portion.

Les bocaux d'aliments pour bébés, les canettes de jus en purée et les boîtes de céréales doivent être gardées dans un endroit sec et assez frais. Les céréales peuvent absorber des odeurs étrangères, alors gardez les boîtes loin des savons, nettoyants, remèdes et légumes de forte odeur. Tout comme un autre aliment, les aliments pour bébés doivent être alternés en employant ceux qui sont sur les tablettes depuis longtemps, avant d'ouvrir les achats plus récents. Au moment de servir, "lavez" seulement la portion à servir dans le plat. Après l'ou-

verture des bocaux d'aliments pour bébés, et après avoir enlevé la quantité à servir, les bocaux avec les aliments qui restent doivent être refermés et mis au réfrigérateur. Il est plus pratique de plus hygiénique de réfrigérer les aliments non-servis dans leur boîte ou leur bocal original. Durant la préparation, les surfaces intérieures ont été stérilisées en même temps que les aliments. En transférant ces aliments dans un autre contenant, il existe plus de possibilités de contamination et de gaspillage.

La vie est une mauvaise étoile, dont la broderie fait tout le prix. (Sénac de Meilhan).

Ce n'est pas une bonne pratique de chauffer tous les aliments dans leur contenant original et de les servir directement de ce contenant, au bébé. La possibilité de contamination et le délai à refroidir peuvent cau-

ser du gaspillage. Les réchauffages répétés diminuent aussi le bon goût et peuvent détruire les valeurs nutritives. En plus, la salive de la cuillère du bébé peut liquéfier ces aliments en les "digérant".



Patron-mode par Anne Adams

4972 Les journées ensoleillées et chaudes s'en viennent et vous devez dès maintenant choisir cette gentille robe-manteau pour votre petite fille. Vous la ferez avec ou sans manches dans de gaies cotonnades.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 2, 4, 6, 8. La taille 6 requiert 1 5/8 verge d'un tissu de 35 pouces.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas remboursés. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.



"Il est perplexe... il s'ennuie à mort, mais les \$6.60 qu'il a payés pour les billets l'empêchent de dormir."

Pour la Fête des Mères SANDALE ARCH-LIFT



Support D'ARCHE

Voici la sandale vraiment idéale, pour la marche ou le jeu. L'arche exclusive, et le talon en forme de coupe qui berce et supporte chacun de vos pas, prévenant cette sensation de pieds plats ressentie avec des sandales ordinaires.



TALONS HAUTS ou bas. Couleur naturelle. Grandeur 3 à 10

15.95

Le Magasin Pour Le Confort DU PIED 495 est, Boul Charest, Québec Tél.: 525-7949

DARRY COWL Dimanche, 9 mai. Matinée et soirée Palais Montcalm



Parmi ses trésors... son ENSEMBLE DE TOILETTE EN STERLING occupera la première place

La maison Birks vous offre un grand assortiment de modèles exclusifs fabriqués dans ses propres ateliers d'argenterie. Madame sera ravie de recevoir l'un de ces élégants ensembles de lignes harmonieuses et d'une distinction raffinée, ils sont ornés de motifs gravés à la main ou guillochés. Accessoires assortis en magasin.

Conditions faciles de paiement, si on le désire



*Les prix indiqués sont pour les ensembles de trois pièces: le miroir, la brosse à cheveux et le peigne. Ces pièces se vendent séparément.

Place de l'Hôtel de Ville, Québec - Tél.: 522-3822 Place Ste-Foy, Boul. Laurier - Tél.: 653-4035



LADY JOSEPHINE ensemble de trois pièces* 93.50



CYNTHIA ensemble de trois pièces* 52.50

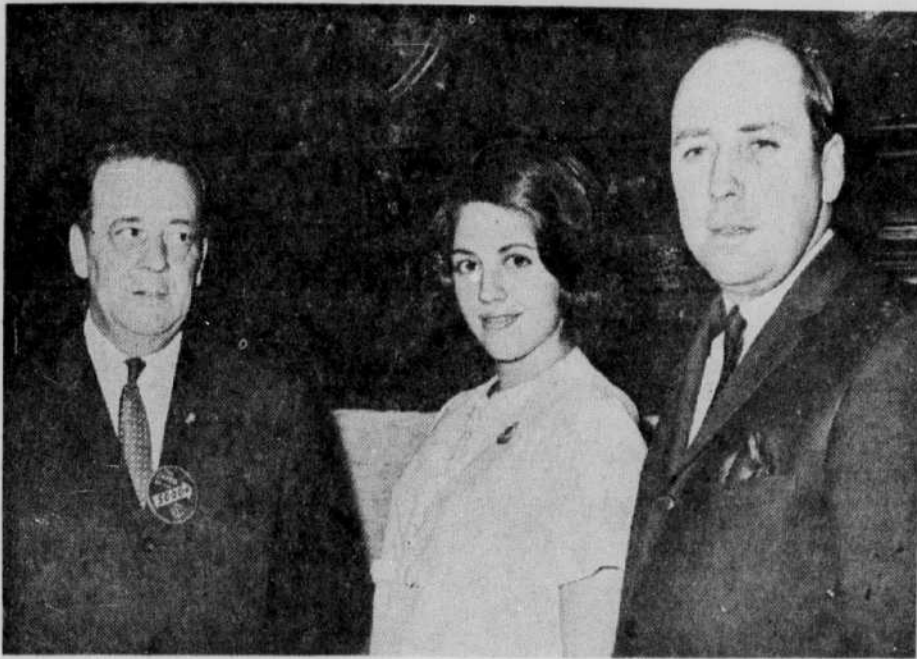


COUNTESS BESSBOROUGH ensemble de trois pièces* 115.00

DANIELLE



"LA MERE DE L'ANNEE", Mme J.-A. Proulx, de Sainte-Foy, admire ici en compagnie de son époux, une jolie gerbe de jonquilles.



AU DEJEUNER MIXTE DU CLUB KIWANIS, Mme Renée Hudon-Auger a prononcé une conférence sur la carrière qu'elle a choisie, il y a sept mois, le mariage, "la plus belle carrière". De gauche à droite, M. Lionel Bouvrette, président du Club, Mme Auger et M. Michel Auger.

Gigi

GARDIENNE POUR LE PETIT FRERE

Etre gardienne pour son petit frère peut être parfois très dur pour le système nerveux, particulièrement quand il est le gen-

re de petit gars dont le passe-temps favori est de jouer avec des petits animaux qui courent partout dans la maison. Un des meilleurs moyens de le rendre heureux et de le faire tenir tranquille est de lui donner un livre intéressant qui parle de baseball ou tout autre livre qui explique les règles d'un sport.



Une exclusivité de **FRIGIDAIRE!**
LE FOUR "TIREZ ET NETTOYEZ"

La cuisinière Frigidaire est absolument sans rivale au point de vue perfection—possibilités culinaires intégrales, nettoyage total.

Le four "Tirez et Nettoyez" unique au monde, des nouvelles cuisinières du cinquantenaire Frigidaire, se nettoie comme un rêve par le haut, ce qui vous évite de vous accroupir, de vous courber, de travailler dans des positions fatigantes.

Donnez votre vieux poêle en reprise pour une nouvelle cuisinière Frigidaire. Offrez-vous cette merveille! Suivez la marche du progrès, adoptez la cuisson automatique aux possibilités INTEGRALES, grâce à cette cuisinière à grande fenêtre dans la porte, grand géant à chaleur uniforme, réglages illimités de la chaleur sur les 4 éléments du dessus, tiroir de rangement pleine largeur, et toutes les autres caractéristiques que vous vous attendez à trouver dans la meilleure cuisinière au monde.

Venez—comparez la valeur élevée et les prix modiques de la gamme complète des cuisinières 1965 du cinquantenaire Frigidaire—chez votre marchand, aujourd'hui même.

FRIGIDAIRE
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

La mère de l'année est une femme d'action de Ste-Foy

Par Francine ROBERT

Toute pimpante, le sourire noqueur, les yeux pétillants de joie et le verbe vif et enjoué, Mme J.-A. Proulx me recevait récemment dans sa jolie demeure de Ste-Foy. "C'est un grand jour pour moi. Je voltige de l'Archevêché à l'Hôtel de ville au Parlement depuis quelques jours et c'est fort agréable!" disait-elle encore toute essouffée de cette course folle.

D'ailleurs, un seul coup d'oeil et on a vite fait de se convaincre de l'efficacité de ce petit bout de femme débordante d'une vitalité extraordinaire.

Cinq filles, quatorze petits enfants: c'est le club des vingt-cinq quand on se retrouve tous chez grand-maman et grand-papa Proulx pour se faire choyer. Elle se dévoue aussi depuis une quinzaine d'années au sein de la Ligue Catholique Féminine. Il était donc bien normal qu'aujourd'hui, La Ligue lui rende hommage publiquement en la proclamant "la mère de l'année".

Mardi, le 4 mai Mme Proulx était reçue chez le maire de la ville de Québec, puis le lendemain, elle assistait à la messe en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et c'est le même soir qu'un dîner était offert en son honneur. Elle reçut donc la décoration de la mère de l'année sous l'oeil attendri de Mme Paul Comtois et de son époux, le Lieutenant-gou-

verneur de la province venus en tant qu'amis lui rendre hommage publiquement.

VISITE AUX MALADES

"Il y a dix ans, j'ai organisé à la Ligue, un comité de visite aux malades. L'an dernier "les sœurs de joie", (car c'est ainsi qu'on les appelle) ont effectué 5,000 visites auprès des oubliés de la Vieille Capitale. "Vous savez, poursuivait-elle, quand on adopte une ou deux malades, on ne peut plus les abandonner. Nous souffrons avec eux et nous de véritables liens d'amitié".

Les visitées leur rendent bien d'ailleurs. "L'autre jour, mon petit chevreuil, c'est le surnom d'une patiente que j'affectionne particulièrement, disait à qui voulait l'entendre: "Vous ne m'enlèverez pas ma Mme Proulx..." "Cela fait chaud au coeur."

La Ligue s'occupe de personnes âgées qui sont seules au monde et qui souffrent de cette solitude. L'Hôpital Général, l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, St-Michel Archange et Ste-Monique des Saules bénéficient donc de ces présences réconfortantes.

CLUB DE L'AGE D'OR

Mme Proulx forme aussi équipe avec son mari pour réaliser un projet dont ils sont les instigateurs infatigables: le club de l'âge d'or, de Ste-Sacrement.

"J'ai fait comme les caisses populaires. J'ai écrit à des paroissiens en leur disant "Aidez-nous à vous aider". La formule était heureuse, semble-t-il, puis qu'aujourd'hui le club de l'âge d'or de Ste-Sacrement compte aujourd'hui après deux ans d'existence à peine, une soixantaine de membres. M. J.-A. Proulx est aussi actif que son épouse. Ils partagent les mêmes activités et avec ce même enthousiasme communicatif qui les caractérise.

M. Proulx a pensé réunir les retraités de la paroisse. "Se distraire en distrayant les autres." C'est un slogan qui a depuis fait ses preuves. Trois après-midis par semaine, les membres se rendent au Centre de Loisirs St-Sacrement pour une bonne partie de cartes, d'échecs ou de dames. Puis, ils cassent la croûte ensemble dans une atmosphère amicale. La plupart des membres sont des veufs ou des veuves auxquels se joignent quelques couples.

"Lorsque j'ai convoqué la première réunion, à peine huit personnes sur cent avaient répondu à l'appel. Mais il en faut beaucoup plus pour me décourager. J'ai convoqué une seconde réunion. Quarante personnes se sont présentées. Le Club de l'âge d'or était né."

On avait donc trouvé le moyen de se distraire, mais il fallait maintenant "distraire les autres". C'est alors que le couple Proulx décida d'organiser deux visites par mois à St-Michel Archange où l'on joue aux cartes et au bingo avec les malades. Tous se distraient donc. "Les malades aiment tellement l'initiative qu'ils préfèrent souvent ne pas utiliser leurs permissions de sortie pour ne pas manquer leur partie de cartes", de conclure M. Proulx.

Avec moi vous vous demandez peut-être pourquoi on n'a pas décerné également à M. Proulx le titre de "père de l'année" ?

La carrière de mère et d'épouse dépasse toute autre carrière

Par Christiane Brunelle

"La carrière d'épouse et de mère dépasse de beaucoup toutes les autres carrières, et je crois vraiment qu'il est impossible pour une mère de famille de concilier vraiment sa carrière de mère et une autre carrière, autant qu'il est impossible pour un médecin de pratiquer le droit en même temps que la médecine", c'est ainsi que s'exprimait, hier midi, Mme René Hudon-Auger, conférencière invitée au déjeuner-causerie du Club Kiwanis à l'occasion de la fête des mères qui aura lieu dimanche prochain.

Mme Auger s'est dit: heureuse d'avoir eu la chance de travailler trois ans avant de choisir le mariage: "J'ai connu une carrière des plus intéressantes, mon travail me passionnait. Malgré tout cela, je trouve la carrière d'épouse et de mère (je le serai bientôt) plus formidable encore".

"Il y a tellement de choses à faire et on exige beaucoup de la femme, on lui demande d'être une bonne épouse, bonne mère, intelligente, élégante, belle, bien mise, gaie, connaissant de tout ce qui se passe à l'extérieur, instruite, etc... Je trouve que le rôle de la mère de famille a été sous-estimé des qu'on parle du travail de la femme".

L'ex-animatrice de programmes télévisés a précisé qu'elle admire beaucoup les femmes qui concilient leur rôle de mère à un travail à l'extérieur, mais qu'elle est portée par-

fois à les plaindre, car elles sont débordées de travail et ce, continuellement.

ENRAYEZ LA FORMATION DES CORS!
SOULAGEMENT SUPER-RAPIDE!
ACTION A DOUBLE EFFET!

Low Zino-pads du Dr. Scholl, non seulement soulagent rapidement les cors, les ongles douloureux et les points sensibles, mais ils préviennent aussi au dixièmes les plus rapides connus de la science médicale pour faire disparaître les cors.

Essayez-les dès aujourd'hui.

Dr. Scholl's Zino-pads

DIMANCHE LE 9 MAI
SERVI DE 6H. A 9H. P.M.

DINER DE LA FÊTE DES MÈRES

Salle à manger principale

Château Frontenac
Table d'hôte - Menu complet

CELERI - OLIVES
OLIVES AU CAVIAR

Cocktail aux crevettes fraîches — Hors-d'oeuvre Belle Mère
Crème de champignons frais
Consommé double Célestine

Poulet de Cornouaille entier, farci au riz sauvage \$4.25
Médailon du Charolais avec cépes — flambé au cognac \$5.00

Côte de boeuf primeur au jus. — Pouding Yorkshire. \$4.50
Ris de veau au vin rouge sous cloche. \$4.00

Coeurs d'artichauts au beurre. Petites carottes aux amandes
Pommes de terre croquettes
Couronne Suchard
Fraises fraîches au Kirsch Chantilly
Pâtisseries à la Française
Crème glacée et sorbets variés

CAFÉ

RESERVATIONS 522-3861 MAITRE D'HOTEL
Musique de
PIERRE MARCHAND et son ensemble
du 18e siècle.

"Place de la Fontaine"
Buffet du dimanche
midi à 3h. p.m. \$2.25 — 6h. à 9h. p.m. \$3.00
EN VEDETTE de 6 h. à 9 h. p.m.
★ BOB PARADIS
ET SON ACCORDEON MAGIQUE

Cordon Bleu

Casserole de jambon

La casserole croquante au jambon ravive les restes de jambon. On leur ajoute de la valeur nutritive sous forme de poudre de lait. Les nouilles chinoises y mettent du croquant et le fromage parmesan, un petit goût piquant.

CASSEROLE DE JAMBON
(6 à 7 portions)

- 2 paquets (10 on.) de haricots congelés
- 1 boîte (10 on.) de crème de champignons
- 2 c. à soupe d'oignon haché fin
- 1/2 tasse d'eau froide
- 3 c. à soupe de farine
- 1/2 c. à thé de sel assaisonné
- 1/2 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauge
- 1 tasse de poudre de lait écramé
- 2 tasses de jambon coupé en dés

2 c. à soupe de fromage parmesan canadien rapé

1 tasse de nouilles chinoises en boîte

Beurrer une casserole de 2 pintes. Préchauffer le four à 350°F. Cuire les haricots jusqu'à tendreté; égoutter. Amalgamer soupe, oignon et eau. Dans une casserole, amalgamer farine, sel, poivre sauge et poudre de lait écramé. Mouiller graduellement de soupe diluée. Cuire sur feu moyen remuant sans arrêt jusqu'à épaississement. Incorporer le jambon. Dans la casserole préparée, disposer un rang de haricots, ensuite la moitié de la sauce à la viande. Couvrir d'un autre rang de haricots et ajouter le reste de la sauce. Saupoudrer de fromage parmesan et cuire à four préchauffé 25 minutes. Couvrir de nouilles et cuire 10 minutes de plus.

Un PARFUM ...cadeau distinctif pour votre MAMAN

Le nouveau diffuseur de COLOGNE PARFUMÉE DE CARON

Un joli diffuseur en cristal de 2 onces et quart... rempli et rechargeable avec votre choix de deux fragrances...

FLEURS DE ROCAILLE BELLOGIA

Vaporisateur naturel
Format spécial..... 5.00

Boutique aux parfums inc.
Place Laurier 653-0964

WILFRID LACHANCE
LTEE
326 est. rue des Commissaires
Tél.: 524-2458 — Québec

Lady Churchill a un dilemme: elle a l'embaras du titre

LONDRES (PC) — Le secrétaire de lady Churchill, veuve du célèbre sir Winston, a déclaré à Londres que la nouvelle pairresse s'entendra avec des experts en sciences héraldiques pour décider quel titre sera le sien.

Comme épouse de l'ancien premier ministre britannique, elle porte déjà le titre de lady Churchill. Mais comme titulaire d'une paire de son propre droit, elle pourrait se faire appeler lady Clementine ou, si elle préfère, baronne Clementine.

utilisé en double. C'est ainsi par exemple que l'épouse de l'ancien premier ministre Harold Macmillan porte le titre de lady Dorothy, et non pas lady Macmillan, étant elle-même pairresse, et non pas seulement femme d'un pair.

La plupart des membres de la Chambre haute en Angleterre ajoutent à leur titre officiel le nom d'une île ou autre emplacement géographique. Si lady Churchill décide de garder le nom Churchill, elle serait désignée probablement "Lady, ou baronne Clementine Churchill de..." ajoutant le nom d'un endroit de son choix.

Le même titre ne peut être

Le repas constitue la 1re relation mère-enfant

par Christiane Brunelle

"Avec l'apparition des laits artificiels récents, qui tendent de plus en plus à se rapprocher du lait maternel, les arguments en faveur du lait maternel quant à ses propriétés nutritives, sont moins évidents qu'auparavant". S'adressant à la clientèle de Place Laurier, hier soir à l'occasion de la Semaine des Bébés, le Dr Normand Pelletier, pédiatre de Québec, parlant de l'hygiène alimentaire du nourrisson, a dit qu'il reste un facteur psychologique qui prévaut toujours en faveur de l'allaitement maternel :

Plus de satisfaction pour la mère au point de vue émotionnel. Une mère qui nourrit son

enfant, témoigne d'une attitude qui sera sûrement favorable au développement psychologique de l'enfant.

Le Dr Pelletier a expliqué les bienfaits du lait maternel en disant que ce lait qui est de premier choix est parfaitement adapté aux besoins du nourrisson. "On ne rencontre pas de troubles digestifs graves chez l'enfant nourri au sein. Cette façon de nourrir le bébé n'exige pas de surveillance médicale rigoureuse telle que dans l'allaitement artificiel. Ce lait est libre de bactéries et permet le transfert de substances protectrices maternelles à l'enfant. Indiscutablement, c'est la meilleure forme d'alimentation, surtout dans les classes économiquement pauvres. On note aus-

si que les infections respiratoires et les maladies allergiques sont moins fréquentes chez les bébés nourris au sein."

TECHNIQUE DE L'ALIMENTATION

"Dès le début, la relation mère-enfant se fait par l'intermédiaire du repas. Très rapidement l'enfant associe la présence de sa mère à la satisfaction qui lui aura procuré une technique alimentaire adéquate. Inversement, on peut dire que la majeure partie des troubles alimentaires de la 1ère année, prennent naissance au cours des premières semaines de la vie."

Parlant de l'horaire des biberons du nourrisson, le spécialiste a expliqué que pendant les premières semaines, il faut donner le repas à la demande. Ordinairement l'enfant fait sentir sa fin aux quatre heures. Les statistiques prouvent que 90% des bébés auront une cécité régulière à la fin du premier mois et un peu avant. Après 3 à 6 semaines, le biberon de nuit disparaît et le biberon du soir disparaît entre le quatrième et le cinquième mois.

Il est très important de savoir apprécier si le bébé est satisfait ou non de sa forme alimentaire, par exemple, il aura suffisamment de lait s'il s'endort en buvant. Le fait de sucer son poing n'indique pas nécessairement qu'il a encore faim, c'est tout simplement la seule activité qu'il a.

INTRODUCTION DES SOLIDES

On commence généralement à donner des céréales à l'enfant, à la fin du deuxième mois, tout dépend de l'appétit de l'enfant et de son poids à la naissance. On donne des céréales comme premier aliment solide, parce qu'elles sont facilement digestibles et qu'elles ont une forte teneur en calories.

Comme deuxième aliment solide, on conseille les fruits et légumes qui contiennent beaucoup de sels minéraux. On donnera des viandes et poissons seulement à partir du quatrième mois; on oublie parfois que le jaune d'oeuf est très bon pour l'enfant de quatre mois; les pâtes alimentaires peuvent être administrées à l'enfant vers l'âge de six mois.

On commencera à faire boire l'enfant au verre à six ou sept mois, ainsi à dix ou 11 mois, il sera capable de boire seul.

Le Dr a terminé en précisant que le meilleur guide pour la forme alimentaire adéquate, reste encore la satisfaction de l'enfant. Il ne s'agit pas de soumettre le bébé à une diète rigide, mais adapter le régime aux besoins de l'enfant; il est très important aussi de ne jamais forcer un enfant à manger un aliment qu'il n'aime pas.



FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES — Lors de l'assemblée générale de l'Association des Femmes diplômées des Universités, tenue hier soir, le Comité d'études faisait rapport de son travail de l'année sur le thème: "Le retour des femmes aux études et au travail". Nous voyons sur la photo, de gauche à droite, Mme Georges Bussières, Mlle Cécile Rochefort et Mme Albert Rioux, trois des responsables de ce comité dont la direction relève de Mme Gérard Lapointe.



LE DR NORMAND PELLETIER, pédiatre donnait hier soir une conférence sur l'hygiène alimentaire du nourrisson. Il était invité par l'Association des Marchands de Place Laurier, à l'occasion de la Semaine des Bébés. A droite, Mlle Georgette Leblanc, infirmière au service de l'unité sanitaire de Sainte-Foy, dépendant du ministère provincial de la Santé.

Cordon Bleu

- HOLLANDESE WAFLES**
Gaufres hollandaises
- 1/2 livre de farine
 - 1 oeuf
 - 2 tasses de lait tiède
 - 2 pains de levure ou 2 paquets de levure
 - 1 pincée de sel
 - 1 c. à table de sucre
 - 2 c. à t. de cannelle
- Du beurre fondu et du sucre en poudre pour le saupoudrage

tés. Juger que la gaufre est cuite à point si la pâte prend un ton brun doré. On ne doit pas hésiter à sacrifier une crêpe à l'essai, afin de déterminer le temps exact que requiert la cuisson parfaite de la crêpe.

Servir les crêpes toutes chaudes, arrosées de beurre fondu et saupoudrées d'une généreuse couche de sucre de confiserie.

Laisser dissoudre la levure dans 1/2 tasse de lait tiède. Former une pâte avec la farine, le sel, l'oeuf battu, le lait, le sucre et la cannelle. Ajouter la levure et le beurre fondu. Laisser lever cette pâte durant une heure environ.

Verser très peu de cette pâte dans le gaufrier chaud, afin d'en remplir les petites cavi-

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE S.N.C.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

Aux nouveaux usagers! **20¢** de moins

MAGNOLAX
WAMPOLE

LAXATIF doux }
pour toute la famille }

Faites l'essai du Magnolax de Wampole dès maintenant — et épargnez de l'argent —

- Un laxatif efficace
- Liquide d'un goût agréable
- Idéal pour nourrissons, enfants, parents et grands-parents
- Peut être employé durant la grossesse
- Pour les nourrissons — MAGNOLAX peut être ajouté à la formule du bébé

Ce spécial aux nouveaux usagers est disponible chez votre pharmacien dès maintenant.

REMBOURSEMENT GARANTI

Comme nouvel usager, si vous n'êtes pas entièrement satisfait du Magnolax de Wampole, le prix d'achat vous sera remboursé.

Les conseils de Gigi

LES MODES D'EPOQUE
Demandez votre mère et à votre grand-mère quelle était l'allure de leur époque. Elles vont se rappeler sûrement l'époque "flapper", vers la fin des années vingt), l'époque "new look", Dior, vers la fin des années quarante) et l'époque "chemise", vers la fin des années cinquante). Les modes changent avec les époques, elles vont et reviennent. C'est l'affaire des arbitres de la mode et la prérogative des dames. Cela rend plus amusant le fait de s'habiller, ne pensez-vous pas ?

Pour le printemps, toute jeune fille qui désire suivre la mode voudra une garde-robe avec un petit accent britannique. Ne dépassez pas cependant les limites du bon goût et rejetez les extrêmes. C'est l'heure des "Mods" et il y a un autre genre, venant également d'Angleterre, qui s'appelle l'allure londonienne. Voilà la nouveauté pour le printemps et l'été. Améliorez donc votre accent britannique, mesdemoiselles. Vous le retrouverez dans vos costumes, cette année.

CLINIQUE BRETON
ESTHETIQUE — ELECTROLYSE
Soins d'entretien de l'épiderme
Traitement de l'acné — Traitement de la peau sèche — Traitement du buste — Traitement de cheu
MASSAGE — MAQUILLAGE
Electrolyse méthode "Kree Dermatron"
EDIFICE LEGARE
Coin 4 Bourgeois et de l'Eglise, Ste-Foy
Clinique: 653-5013 — Résidence: 653-1726

VACANCES DU PRINTEMPS
Cinq jours de détente au Manoir du Lac Delage, du lundi au vendredi de chaque semaine.
Prix d'avant-saison: Aussi peu que \$10.00 par jour par personne (minimum de deux personnes) chambre et repas compris. Demi-tarif pour enfants de moins de 12 ans.
MANOIR DU LAC DELAGE
Cuisine française / chambres luxueuses / site enchanteur.
Pour réservations, composez 849-4425.

VISITEZ LE SALON DE LA MAISON MODERNE

DE LA

AU

CENTRE D'ACHATS PLACE STE-FOY

tout pour le Foyer entrée libre

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 A.M. A 10 P.M.

MATERIAUX AMEUBLEMENT DECORATION

Dimanche le 9 mai 65
Fête des Mères

8-15 MAI 1965

entrée libre

sous les auspices du :

CLUB OPTIMISTE ST-LAURENT QUEBEC

LE SALON DE LA MAISON MODERNE

Centre d'Achats Place Ste-Foy
DE 10 HRS A.M. à 10 HRS P.M.

MAGNIFIQUES EXHIBITS:
CONSTRUCTION — RENOVATION
DECORATION — AMEUBLEMENT

TOUS LES JOURS (après-midi et soir):
RENSEIGNEMENTS et DEMONSTRATIONS par personnel expérimenté.

PLUS DE 110 KIOSQUES
UNE VARIETE DES PLUS NOUVEAUX PRODUITS.

STATIONNEMENT FACILE **ENTREE - LIBRE**

LE SALON DE LA MAISON MODERNE est une présentation de
EASTERN CANADA EXHIBITIONS INC.
Famille St-Pierre et W. R. Berlinguette

Semaine de l'arbre du 9 au 16 mai

Le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, a fixé du 9 au 16 mai la Semaine de l'Arbre, afin de souligner par un geste officiel l'importance du rôle de la forêt dans la vie économique du Québec.

Dans le message qu'il livre aujourd'hui à la population, le ministre des Terres et Forêts souligne les inestimables bienfaits que nous procure la forêt et il invite les citoyens à prendre conscience du rôle de la forêt dans la vie économique de la province de Québec.

M. Cliche ajoute que la stabilité économique du Québec, la prospérité et le niveau de vie de toute la population dépendent,

dans une large mesure, de l'avenir de notre industrie forestière. C'est la pérennité de nos forêts, assurée par une saine et efficace restauration forestière, c'est la vie même de l'arbre assurée par un réajustement intensif de notre patrimoine forestier qui contribueront à maintenir cet équilibre économique qui fait du Québec une province heureuse et prospère.

Le ministre invite toute la population à collaborer avec tous les mouvements et les associations qui se préoccupent de la conservation et de la protection de la forêt durant cette semaine de l'Arbre, pour qu'elle soit assurée d'un véritable succès.

Le gouvernement retiendra la cotisation syndicale

Le gouvernement du Québec retiendra à compter de maintenant la cotisation syndicale des membres du Syndicat des Fonctionnaires provinciaux.

Le premier ministre Jean Lesage a informé la Chambre, ce matin, que le Conseil des ministres avait pris la décision de procéder à la retenue à la source des contributions des syndiqués à leur syndicat au cours d'une réunion tenue plus tôt au début de la matinée.

M. Lesage a précisé qu'un montant hebdomadaire de \$0.75

sur chaque versement de salaire de chaque employé, membre du Syndicat, sera retenu à condition que l'employé fasse parvenir une autorisation écrite au gouvernement.

Cette autorisation est volontaire et révoquable et elle ne s'applique pas aux employés inscrits sur les listes d'employés inhabiles à voter au scrutin du 30 novembre 1964, ni à ceux qui, engagés ou promus depuis cette date, occupent une fonction semblable à celle dont le titulaire était inscrit sur une de ces listes.



Le pavillon Marguerite d'Youville de l'hôpital Saint-Michel-Archange qui sera inauguré demain après-midi

Un nouveau pavillon pour les étudiantes infirmières de l'hôpital Saint-Michel-Archange

L'école des infirmières de l'hôpital Saint-Michel-Archange célébrera, demain, son cinquantième anniversaire de fondation.

L'événement sera souligné par la bénédiction du nouveau

Pavillon Marguerite-d'Youville, où les étudiantes infirmières logent et suivent leurs cours, ainsi qu'à la rencontre de plus de 600 anciennes de cette institution.

À neuf heures et demie, demain avant-midi, une messe solennelle d'action de grâce sera célébrée par M. l'abbé Gaston Ferland, principal de l'école normale de Baie-Saint-Paul, et ancien professeur de morale à l'école des infirmières.

La R. S. Saint-Marie, des Soeurs de la Charité de Québec, religieuse qui s'occupe activement d'organiser les fêtes du cinquantième, a révéillé, hier, que plus de 350 anciennes de l'institution jubilaire, ont manifesté leur intention de participer au dîner de l'amicale, lequel aura lieu à midi et demie.

La religieuse a ajouté que près de 600 amicalistes assisteront à la séance académique, qui aura lieu en l'auditorium, à deux heures et demie. Au cours de cette réunion, il y aura des allocutions et des scènes évoquant les souvenirs du demi-siècle passé. L'on y rendra aussi, semble-t-il, des hommages aux anciennes directrices de l'école des infirmières.

CINQUANTE ANS

L'école des infirmières de l'hôpital Saint-Michel-Archange est l'une des plus considérables dans le Québec et elle dispense quatre cours distincts.

L'école, qui a été fondée en 1915, et qui s'est affiliée à l'université Laval en 1924, compte cette année 126 étudiantes.

Ce cours d'une durée de trois

ans a produit, depuis les débuts, quelque 790 infirmières diplômées.

L'école de neuro-psychiatrie, qui dispense un cours post-scolaire d'une année aux infirmières graduées, existe depuis 1949. Le nombre de ses étudiantes est de 36.

L'institution dispense aussi aux étudiantes infirmières de diverses écoles du Québec et même de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick des cours pour les stages psychiatriques de base. Suivent notamment ces cours, les étudiantes de 16 écoles d'infirmières du Québec affiliées à l'université Laval. Ce cours existe depuis 1957.

Le nombre des stagiaires y est présentement de 140. Au cours de l'année dernière, le nombre des stagiaires a été de 749, mais on prévoit que ce nombre sera largement accru cette année. Depuis 1957, l'école en a reçu 4,039.

Enfin, l'institution dispense un cours destiné aux gardemalades auxiliaires, d'une durée de deux ans. Le groupe des étudiantes est actuellement de 75 environ.

BENEDICTION

La bénédiction du nouvel immeuble sera faite par Mgr Alphonse Giroux, p.d. délégué de S. E. le cardinal-archevêque Maurice Roy. Mgr Giroux qui fut durant de nombreuses années directeur du Conseil central des oeuvres de Québec, est le conseiller moral de cet organisme. Il fut longtemps titulaire de cours de morale, à l'école des infirmières de l'hôpital Saint-Michel-Archange.

Le pavillon Marguerite-d'Youville de l'hôpital Saint-Michel-

Archange est une immense bâtisse de cinq étages, dont le revêtement extérieur est de pierre grise, tout comme l'autre partie de l'école, dont la construction s'est faite il y a une dizaine d'années.

Relier le Québec et le Maine: la Chambre d'Edmundston donne les motifs de sa désapprobation

RIVIERE-DU-LOUP — Le président du comité des Transports de la Chambre de Commerce d'Edmundston, le Dr Raymond Corbin, a signé un communiqué donnant le point de vue de cet organisme sur 3 projets de routes devant relier le Québec aux Maritimes et au Maine. Il semble que ces projets aient rencontré la désapprobation de la Chambre d'Edmundston, qui dit: "Il semble y avoir quelque confusion au sujet du prétendu "grand besoin" d'une route à partir des Maritimes à travers les solitudes du Maine, jusqu'au Haut-Canada".

Exposant ensuite chacun des projets avec ses avantages, la Chambre continue: "Premièrement, une "route corridor" a été proposée par le Bureau du Développement de l'Atlantique, à partir de Fredericton par le Maine, jusqu'à Montréal (via Sherbrooke); mais comme cette route passerait dans le Maine sur une distance d'à peu près 240 milles, à un coût estimé de \$20,000,000, elle deviendrait dispendieuse à entretenir et ne peut être considérée sérieusement par les autorités du Maine.

Deuxièmement, des éléments de Presque Isle et d'Ashland, Maine, appuyés par plusieurs Chambres de Commerce du comté de Beauce, ont milité en faveur de la route "Maine-Québec", qui serait construite sur le tracé des routes forestières actuelles d'Ashland à Daquam, pour un total de 125 milles dans le Maine. Cette route irait ensuite de Daquam à Montmagny, sur une distance

de 41 milles dans le Québec, tout cela pour un montant de quelque \$10,000,000 à même les fonds publics. Toutefois, lorsque les intérêts américains amèneront le projet d'hydro et de Dickey (ou de Cross Rock), il serait pratique alors de construire une route de Fort Kent à Saint-Pamphile, pour rejoindre la Transcanadienne à Saint-Jean-Port-Joli. Cette route coûterait seulement la moitié de la route "Maine-Québec", et accommoderait la circulation touristique et commerciale considérable qui serait attirée par cette région.

Troisièmement, une suggestion encore moins pratique a été faite par des intérêts de la Nouvelle-Écosse. La route proposée irait d'Halifax, en passant par Bridgewater, Middleton et Annapolis Royal jusqu'à Digby; puis, de là, un traversier la relierait à Saint-Jean, d'où elle rejoindrait Calais pour atteindre à Topsfield la "route corridor" suggérée. Elle couvrirait encore une distance de 254 milles à travers le Maine, et une distance de 187 milles dans le Québec, de Mégantic à Montréal, via Sherbrooke.

CULTIVATEURS PROPRIÉTAIRES DE CHALETS

Embellissez vos propriétés tout en les protégeant. Nous vous offrons une peinture blanche pour bois brut ou vieux bois. C'est une formule Belge expérimentée ici au Québec depuis 5 ans.

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LTD
325 DE L'ESPINAY, QUEBEC

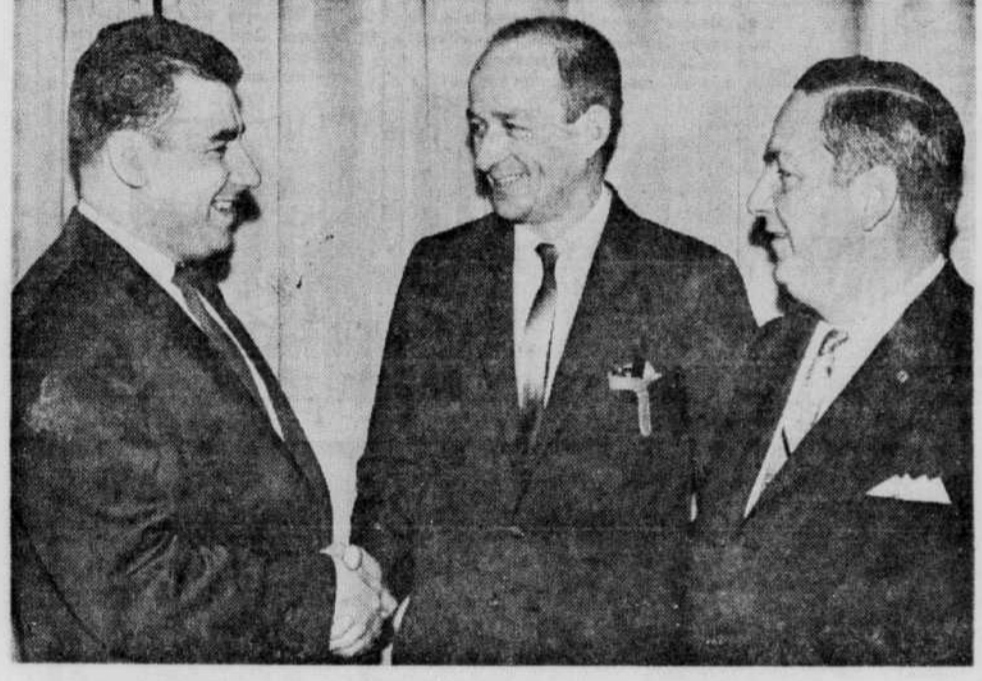
sans obligation de ma part s.v.p. m'envoyer plus de détail sur cette peinture.

NOM

ADRESSE

TELEPHONE

LA SALLE BUILDERS SUPPLY Ltd
Etablie depuis plus de 30 ans



DES ELECTIONS AU CLUB D'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE — M. Roger Drolet (au centre) vient d'être élu à la présidence du Club d'administration industrielle de Québec. Le nouveau président reçoit les félicitations de son prédécesseur, M. Roger Lamonde (à gauche), et du vice-président, M. Marcel Dion (à droite).

C'est par la coopération que l'on sauvera l'élément canadien-français

(M. Albert Doyon)

(Par Benoit Harvey)
ALMA — Le jour où nous pourrions nous départir de notre mentalité individualiste, égoïste, indépendante, où nous songerions à l'épargne et à l'entraide, nous connaîtrions des succès inimaginables. Tout comme les coopératives ont

sauvé les pays nordiques, c'est par la coopération qu'on sauvera l'élément canadien-français, par la mise en commun de nos forces financières, économiques et intellectuelles.

Tel est le message qu'a laissé hier l'économiste monténégrin Albert Doyon, aux membres du Syndicat d'entraide économique d'Alma, réunis au Motel Sainte-Marie. Le conférencier a dit que nos ressources en main-d'oeuvre et en richesses naturelles sont formidables; il nous manque cependant le capital. "Pour l'acquiescer, il n'y a pas de formules magiques, précise-t-il. Il faut épargner, cesser de vivre au-delà de ses moyens, s'associer. Lorsque nous devenons un peuple économiquement fort, nous commandons le respect aux anglosaxons".

L'INFLATION

M. Doyon, licencié en sciences politiques, économiques et financières d'universités canadienne, américaine et française, économiste au service des courtiers Lévesque-Beaubien, a traité principalement de l'inflation, cette valeur exagérée donnée à un bien ou à une monnaie. Il a analysé la crise internationale des moyens d'échange, particulièrement de la livre sterling et du dollar américain qui ne sont plus que partiellement garantis en or, ce qui provoque la méfiance des gouvernements et qui explique l'attitude de la France.

La première richesse, ajoutait M. Albert Doyon, c'est le travail; la valeur des choses est établie par la valeur de l'heure de travail. Aujourd'hui, l'artisan met le même nombre d'heures à fabriquer un fauteuil qu'il y a trente ans, mais c'est le prix de son travail qui a changé. Selon le conférencier, l'émission de dollars ne fait que dévaluer la monnaie si la garantie de base n'est pas augmentée en même temps. Il arrive que les Européens détiennent 28 milliards de dollars des Etats-Unis alors que les réserves à Fort Knox n'atteignent que 13 milliards en précieux métal.

Le Québec, affirme le conférencier, est dans une situation favorable avec des richesses qui pourraient faire vivre 200 millions d'habitants. En faisant attention au prix de revient de nos produits, nous connaissons la prospérité, parce que nous serons en mesure d'écouler nos produits à travers le monde.

"Mais attention, prévient l'économiste; nous vivons au-dessus de nos moyens, si bien que les Canadiens ont hypothéqué leurs revenus des trois prochaines années, pour acquiescer des biens périssables. Les neuf dixièmes de la population ont oublié la notion de l'épargne, de sorte que l'on doit renoncer à des opportunités, au Canada français, parce que nous n'avons pas le capital requis pour les saisir au passage.

"Dans votre région, vous bénéficiez d'une situation de faveur. Réalisez-le, prenez et contrôlez vos richesses, exploitez-les et gardez-les".

NOTRE ABSENCE DANS LES MINES

Les coureurs de bois et les pionniers avaient l'esprit d'aventure. C'est à croire que nous avons perdu cette qualité à la longue, en nous installant dans une confortable sécurité sur les fermes ou dans un contexte économique qui nous fait bénéficier d'un des plus hauts standards de vie au monde avec les Etats-Unis.

"Où sont les Canadiens français dans l'industrie des mines?" a demandé l'économiste. "Pourtant, le Québec est largement pourvu de richesses. Qui a voulu s'y accrocher? Personnellement, je ne connais que les Beauchemins, en Abitibi, qui ont commencé l'exploitation du gisement Sullivan dans les années trente. Aujourd'hui, ils sont à la tête d'un empire minier qui vaut de 800 millions à un milliard de dollars".

Le conférencier a invité les hommes d'affaires à l'audace, à travailler fermement, mais avec un souci très vif de l'honnêteté, clef du succès.

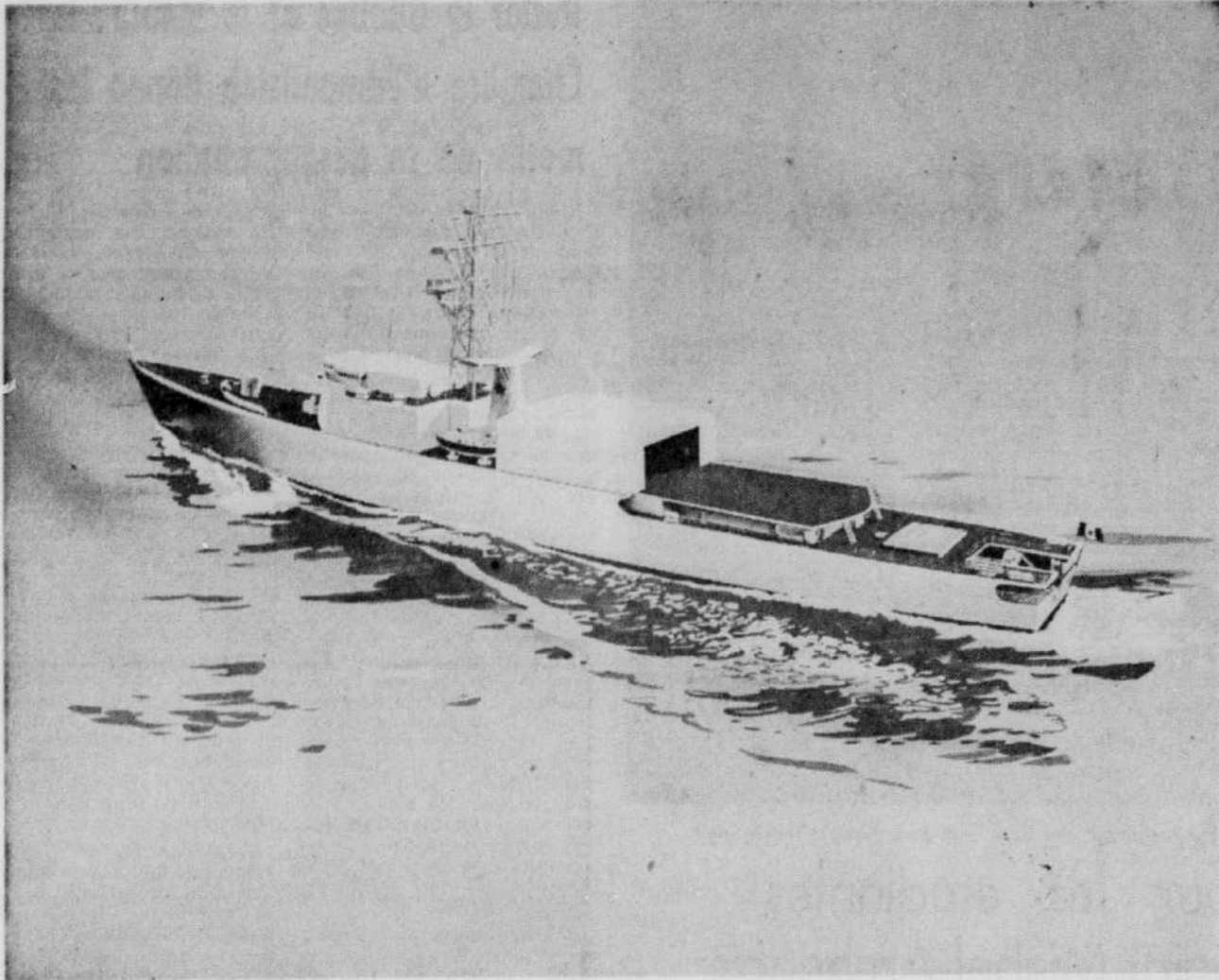
Pour elles, les cadeaux ne sont jamais assez "GROS"



véritablement canadiennes-françaises

Les Distilleries Marchand Limitée

Québec - Qué.



NOUVEL ESCORTEUR — Voici une esquisse de l'un des quatre nouveaux escorteurs d'escadre que la Marine Royale du Canada projette de faire construire à partir de 1966. Ce navire conçu pour la détection et la chasse aux sous-marins a été aménagé pour porter un hélicoptère.

Horoscope

SAMEDI, 8 MAI 1965

BELIER (21 mars - 19 avril)
Grâce à l'influence de la Lune, vous jouirez de la vie pleinement, peu importe s'il doit se produire, aujourd'hui, quelque chose d'exceptionnel ou non. Préparez un voyage avec un ami.

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
Vous êtes encore irritable, et peut-être êtes-vous un peu malade. Soignez cette indisposition, et aussi sortez et amusez-vous un peu.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin)
Beaucoup d'excitation autour de vous et possibilité de faire un voyage afin de rencontrer des gens qui vous intéressent depuis longtemps. Vos idées seront acceptées.

CANCER (21 juin - 20 juillet)
La journée sera soumise à votre façon de voir les choses. Les perspectives sont bonnes, même si vous avez à faire face à des dépenses imprévues.

LION (21 juillet - 22 août)
Ce sera pour vous une journée très remplie et vous devez préparer votre programme en conséquence ou alors tout ira mal. Nouvelles importantes.

VIERGE (23 août - 22 septembre)
Si vous n'êtes pas trop obstiné dans vos idées, les affaires professionnelles iront bien. Il est souvent préférable de s'adapter aux besoins d'autrui.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre)
De bonnes perspectives, spécialement dans les affaires du cœur. Tout le monde vous aime et vous trouve attrayant.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre)
Une période très intense, et ne soyez pas trop impulsif; les choses s'arrangeront d'elles-mêmes. Ayez plus de tact dans vos affaires personnelles.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)
Une bonne journée à passer avec des amis et faire des projets ensemble. Des questions économiques trouveront une solution avantageuse si vous faites vos achats vous-même et trouvez des aubaines. Des lettres intéressantes.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)
Des influences favorables. Vous êtes en pourparlers avec des gens intelligents et pouvez discuter des choses à un niveau plus élevé que d'habitude. Des chances de discussions animées.

VERSEAU (20 janvier - 18 février)
Vos plans sont bouleversés, mais vous devez quand même les poursuivre parce que vous pouvez résoudre vos problèmes, et cela peut-être mieux que vous le pensez.

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous vous sentez à l'aise avec les gens qui vous entourent, et vous devriez essayer de les payer de retour en ayant de l'affection et de la compréhension pour eux.

L'histoire aujourd'hui

LE 7 MAI 1965...

Par la PRESSE CANADIENNE
Il y a 11 ans aujourd'hui — 1954 — le dernier bastion de l'armée coloniale française en Indochine — Dien Bien Phu — était capturé par les forces du Viet-minh. Dix semaines plus tard, la convention de Genève était signée. En vertu de cet accord, les Français évacuaient l'Indochine et le Vietnam était divisé en deux secteurs, le Nord et le Sud, qui devaient de nouveau être réunis à la suite d'élections prévues avant le 20 juin 1956. La guerre d'Indochine avait débuté en 1946.

Dans la belle province...

y a rien qui la batte!



Il n'est pas étonnant que la "50" soit la bière qui progresse le plus vite dans le Québec. C'est la meilleure bière dans la belle province!



LABATT...y en a pas de meilleure!

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



DOOKPIK



DR BEAUDOC



GERALDINE



IRIP, LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



Le pont-tunnel "Louis-Hippolyte Lafontaine" Une réalisation unique

(De notre envoyé spécial, Antoine LADOUCEUR)

MONTREAL - Le pont-tunnel "Louis-Hippolyte Lafontaine" d'une longueur de 3,6 milles, aura coûté 65 millions de dollars lorsque le premier véhicule l'empruntera, vraisemblablement au mois d'octobre 1966. Toutefois, il passera à l'histoire comme une réalisation de génie unique en Amérique du Nord, et certainement la plus audacieuse.

La construction du pont, qui reliera l'île de Montréal à la rive sud du Saint-Laurent, est entrée, hier avant-midi, dans

sa période la plus audacieuse et la plus critique, qui commande des manœuvres d'une extrême précision.

A 10 heures 21 précises, l'ingénieur chargé de la route transcanadienne au Québec, M. Olier Mathieu, agissant en l'absence du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a mis en branle le procédé "inondation".

EN PLEIN MILIEU DU FLEUVE

Pour bien situer le mouvement déclenché par un geste, on ne peut plus anodin mais lourd de conséquences: un bouton-poussoir, il faut faire un retour en arrière de 12 mois, soit au tout début de la construction du tunnel.

En plein centre du fleuve Saint-Laurent, entre l'île de Montréal et l'île Charron, on a aménagé une cale sèche de 2,000 pieds par 1,000 pieds,

qui constitue à proprement parler un chantier de construction.

Sur ce chantier, on s'est occupé de construire entre autres choses, sept caissons en béton qui formeront le tronçon central du tunnel de 12 mille. Chaque caisson mesure 360 pieds de long par 120 de largeur et 26 pieds de haut et pèse 30,000 tonnes.

PROCEDE "INONDATION"

Ces caissons, il s'agit maintenant de les déposer dans le lit du fleuve, à 73 pieds sous l'eau, et de les abouter de telle sorte qu'ils puissent offrir aux véhicules, en 1967, un tunnel à sécurité maximum.

La manœuvre déclenchée, hier, consiste à inonder la cale sèche aménagée pour la construction des caissons. On a ainsi mis en action une dizaine de pompes qui prendront une semaine, avec un débit global

de 40,000 gallons d'eau à la minute, pour remplir la cale sèche de façon à faire flotter les sections du tunnel préfabriqué.

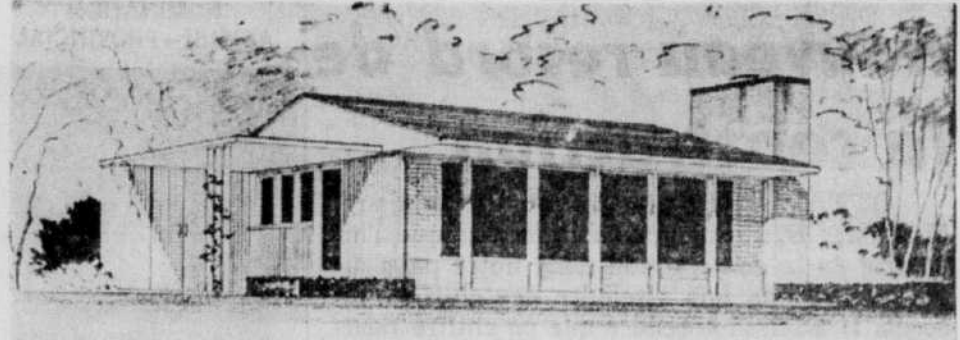
Ensuite, les caissons, ainsi mis à flot, seront toués et échoués dans le lit du fleuve de façon à former, une fois aboutés, les trois tubes du tunnel. L'échouement des caissons se fera grâce à un lest de 1,500 tonnes. Leur disposition sous 73 pieds d'eau, "une manœuvre qui exige une extrême précision", se fera au moyen de câbles verticaux et horizontaux, reliés à deux chaudières eux-mêmes équipés d'énormes treuils.

Les sections du futur tunnel reposeront sur des tranchées creusées à même le lit du fleuve.

ROUTE TRANSCANADIENNE.

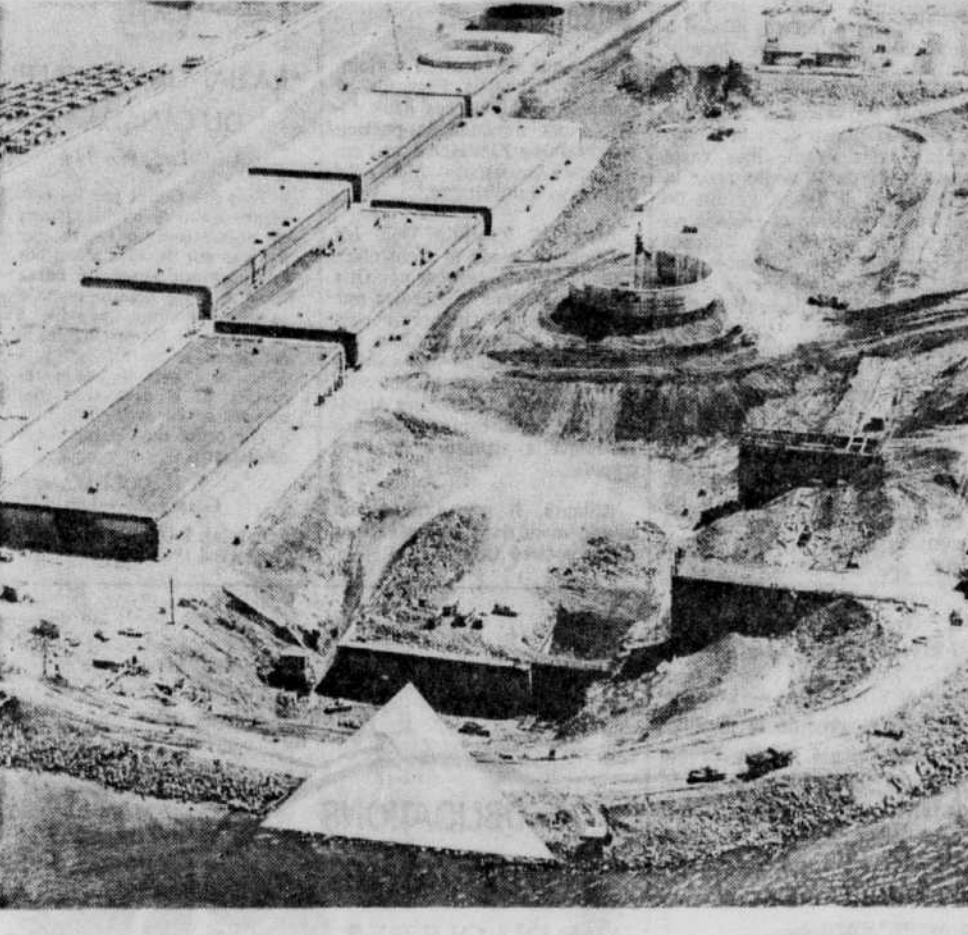
Le pont-tunnel "L.-H. Lafontaine" est, à n'en point douter, l'entreprise la plus importante et la plus coûteuse de la route transcanadienne.

Le gouvernement du Québec a décidé sa construction en mai 1962, à la suite d'une entente fédérale-provinciale par laquelle Ottawa acceptait de participer à la construction du tronçon québécois de la route transcanadienne.



L'HABITATION DE LA SEMAINE — Un autre de nos lecteurs, M. Amable Paré, 2757, chemin Saint-Louis, Québec, gagne les épreuves d'une maison (le chalet, modèle 83), dont les plans ont été publiés dans les pages de Construction-Embelleissement-Jardinage, sous la rubrique "L'Habitation de la semaine". Les épreuves ont une valeur de

\$18, cependant, les lecteurs peuvent se procurer pour la modique somme de 50 cents des esquisses, qu'ils peuvent commander en utilisant le bon inséré dans les pages de Construction-Embelleissement-Jardinage, le SAMEDI, dans LE SOLEIL, et le LUNDI, dans L'EVENEMENT.



PROCEDE "INONDATION" — Cette vignette nous fait voir l'immense cale sèche aménagée en plein milieu du fleuve Saint-Laurent pour construire les sept caissons en béton que l'on aperçoit au centre du cliché; pour déposer ces caissons dans le lit du fleuve, on a commencé, hier, à inonder la cale sèche. Lorsque le procédé "inondation" sera complété, les caissons seront mis à flot, toués et échoués. Ils seront ensuite aboutés à une section du tunnel déjà en place et dont le triangle au bas de la photo nous fait voir une des extrémités. Avant d'échouer les caissons, la bande de terre à côté du triangle sera déplacée sous la force explosive de 30,000 livres de dynamite... et le fleuve reprendra son cours normal.

VOYAGEUR D'EXPERIENCE
demandé

Pour vendre en gros des produits de construction. Bon service clientèle, qualité technique, assistance-client, plein de passion etc.

ECRIRE DEPT 1558 LE SOLEIL

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-606

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-606".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-605

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi 20 mai 1965, relativement à la fourniture de:

41,500 pieds — câble "Cab Tire" assorti
25,000 pieds — câble portatif assorti

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-605".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No S-72

pour et au nom de la Compagnie d'électricité Shawinigan

Liaison Sorel-Varenes

Equipement de télécommande

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture d'équipement de télécommande destiné à relier le poste de télécommande de Sorel, le tout en conformité du document d'appel d'offres No S-72.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No C-102

Manicouagan 1

Isolation et recouvrement de la toiture de la centrale

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues avant 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement aux travaux d'isolation et de recouvrement de la toiture de la centrale de Manicouagan 1, à environ 12 milles à l'ouest de Baie-Comeau, comté de Saguenay, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres No C-102.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSEABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-607

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-607".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No S-72

pour et au nom de la Compagnie d'électricité Shawinigan

Liaison Sorel-Varenes

Equipement de télécommande

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture d'équipement de télécommande destiné à relier le poste de télécommande de Sorel, le tout en conformité du document d'appel d'offres No S-72.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No C-102

Manicouagan 1

Isolation et recouvrement de la toiture de la centrale

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues avant 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement aux travaux d'isolation et de recouvrement de la toiture de la centrale de Manicouagan 1, à environ 12 milles à l'ouest de Baie-Comeau, comté de Saguenay, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres No C-102.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSEABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-608

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-608".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No S-72

pour et au nom de la Compagnie d'électricité Shawinigan

Liaison Sorel-Varenes

Equipement de télécommande

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture d'équipement de télécommande destiné à relier le poste de télécommande de Sorel, le tout en conformité du document d'appel d'offres No S-72.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No C-102

Manicouagan 1

Isolation et recouvrement de la toiture de la centrale

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues avant 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement aux travaux d'isolation et de recouvrement de la toiture de la centrale de Manicouagan 1, à environ 12 milles à l'ouest de Baie-Comeau, comté de Saguenay, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres No C-102.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSEABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-609

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-609".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No S-72

pour et au nom de la Compagnie d'électricité Shawinigan

Liaison Sorel-Varenes

Equipement de télécommande

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture d'équipement de télécommande destiné à relier le poste de télécommande de Sorel, le tout en conformité du document d'appel d'offres No S-72.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No C-102

Manicouagan 1

Isolation et recouvrement de la toiture de la centrale

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues avant 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement aux travaux d'isolation et de recouvrement de la toiture de la centrale de Manicouagan 1, à environ 12 milles à l'ouest de Baie-Comeau, comté de Saguenay, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres No C-102.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSEABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-610

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-610".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-606

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-606".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-605

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi 20 mai 1965, relativement à la fourniture de:

41,500 pieds — câble "Cab Tire" assorti
25,000 pieds — câble portatif assorti

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-605".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
No A-607

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de:

coussinets et dispositifs d'étanchéité pour les projets Manicouagan-Outardes.

Consignation pour 1965.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No A-607".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 4 mai 1965.

HYDRO-QUEB

Nouveau record de la construction

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a affirmé hier que l'industrie de la construction dans notre pays allait encore une fois atteindre des chiffres records. Il a laissé entendre que ce chiffre pourrait bien atteindre les \$10,000,000,000 durant l'année en cours.

Cette industrie ne fait que commencer à connaître sa pleine activité, a déclaré le premier ministre devant les participants à une réunion spéciale des Associations canadiennes de l'industrie de la construction, en notant que son chiffre d'affaires annuel du gouvernement fédéral.

de leurs méthodes de construction pour atteindre le but que leur a fixé le Conseil économique du Canada, soit un chiffre d'affaires annuel de \$13,500,000,000 dès 1970. L'an dernier, il s'est effectué au Canada pour \$8,600,000,000 de travaux de construction.

Bien que les mesures gouvernementales et les programmes de taxes soient en partie responsables des progrès de cette industrie, de nouveaux crédits gouvernementaux et d'autres hommes directement intéressés à elle.

M. Pearson inaugurerait une conférence de trois jours tenue sous l'égide de l'Association canadienne de la construction et au cours de laquelle plusieurs sujets seront pris en considération pour établir des buts communs précis.

La première question discutée devait être celle des relations entre patrons et ouvriers.

Les revenus des douanes et d'accise ont augmenté de près de \$6,000,000

Les revenus des douanes et d'accise dans le port de Québec ont dépassé les \$150,000,000 au cours de l'exercice finissant le 31 mai 1965, révèle le rapport du percepteur du Revenu national dans notre ville. Le total des perceptions a atteint \$152,673,463 ce qui représente une augmentation de \$5,806,857 par rapport au chiffre de \$146,866,605 pour l'année fiscale 1963-1964.

Le rapport démontre que les revenus des douanes ont augmenté pendant sept mois de l'année et que la plus forte hausse a été enregistrée en juin 1964 alors que le total des perceptions s'est accru de \$1,319,127. C'est en octobre dernier que les revenus ont atteint le niveau le plus élevé, soit un total de 715,543,588.

Ces statistiques indiquent que l'activité s'est bien maintenue dans le port local durant l'exercice écoulé. Par ailleurs, l'ex-

nombre des entrées enregistrées au cours de la même période a marqué une diminution, puisque le total est passé de 66,816 à 61,796 d'un exercice à l'autre.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various indices and individual stock prices.

NOMINATION ABITIBI-PROVINCIAL



Les compagnies Abitibi Sales Company, Limited et Provincial Paper, Limited ont annoncé la nomination de monsieur J. Roland Desjardins comme gerant de la promotion des ventes dans la province de Québec.

Monsieur Desjardins apporte à sa nouvelle position 14 ans d'expérience de vente avec Abitibi. Il aura comme responsabilité la promotion au Québec des produits de papiers fins et de papier-journal des deux compagnies.

Ste. Anne Paper Company, Limited de Beauré est depuis 1928 une division de papier-journal d'Abitibi.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Les cours se sont raffermis dans l'ensemble hier sur le marché des grains, qui a connu une séance ferme. Les grains de colza ont demeuré hésitants.

On a rapporté une vente de 2,000 tonnes de lin à la Grande-Bretagne. Les prix étaient fermes à plus élevés.

Les ventes et l'orage ont été stables au milieu d'une activité peu intense.

Table of grain market data including wheat, corn, and other commodities.

Autre record à Wall Street

NEW YORK (PA) — Quelques fluctuations d'envergure de la part de valeurs spéculatives ont marqué les cours hier, le marché atteignant des records historiques pour la cinquième séance consécutive. L'activité a été intense. Le volume des actions traitées a été de 6,320,000, comparativement à 6,360,000 la veille. Pour les valeurs-clés, la hausse a été irrégulière. La proportion des gagnants par rapport aux perdants a été de 583 à 509 parmi les 1,396 valeurs transigées à la Bourse de New York. La moyenne industrielle Dow Jones a progressé de 1.30, atteignant un nouveau record de fermeture à 933.52. Radio Corp. a été la valeur la plus active pour la troisième journée en raison des perspectives de ventes d'appareils de télévision en couleurs. R.C.A. a gagné 1/2.

MONTREAL (PC) — Les cours ont accusé hier une légère progression, à l'exception des services publics, en Place locale, qui a connu une activité modérée. Le virement industriel a été de 221,500 actions et celui des mines et des pétroles de 2,191,100. Aux industrielles, qui ont progressé de 0.3 à 172.0, Dominion Textile a gagné 1/2, Moore Corp. 1/2, Canada Cement et Chemcell 1/2 chacune. Du Pont a cédé 1/2. Dans le compartiment des banques, Nova Scotia a gagné 1/2 et Montréal 1/2, cependant que Canadienne Nationale a cédé 1/2. Dans le compartiment des papiers, Abitibi et Consolidated ont progressé de 1/2. Dominion Tar a gagné également 1/2 et Fraser a cédé 1/2. Aux services publics, Interprovincial Pipe Line a cédé 1/2 points et Nova Scotia Light 1/2. Brinco a progressé de 1/2 à 5/8.

TORONTO (PC) — Les industrielles, valeurs bancaires en tête, ont progressé au milieu d'une activité modérée hier à la Bourse de Toronto. Les pétroles spéculatifs se sont animés à la faveur d'une poussée tardive de transactions et la plupart des valeurs ont gagné du terrain. Asamera a gagné 25 cents à \$1.72 sur 190,649 actions, cependant que Western Decalca progressait de 10 cents à \$4.05 après avoir atteint un sommet de \$41.5. Spooner a gagné 2 à 26 cents et Canadian Export Gas 8 cents à \$2.08. Banff a cédé 25 cents à \$7.75. Les spéculations sur la possibilité de changements à la loi sur les banques avant que le ministre des Finances, M. Gordon, ne fasse une annonce en Chambre ont fait progresser les banques. Royale et Montréal ont gagné 1/2 et Canadienne Impériale de Commerce 1/2. Nova Scotia a gagné 1/2.

Calmé des obligations

MONTREAL (PC) — Les émissions fédérales à longue échéance étaient inchangées et les émissions provinciales ont gagné 1/2 de point au marché montréalais des obligations hier. Les transactions étaient légères. Les émissions fédérales à brève échéance et les émissions provinciales étaient inchangées.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins et des veaux étaient stables cette semaine au marché à bestiaux de la métropole.

Les prix des porcs variaient de 75 cents à \$1 plus élevés tandis que ceux des truies demeureraient fermes.

Les arrivages comprenaient 1,435 bovins, 2,581 veaux, 430 porcs et 210 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix rapportaient de \$23.75 à \$24.75, les bons de \$22.50 à \$24, les moyens de \$20 à \$22.50, et les communs de \$14 à \$19.75.

Les bonnes taurées se vendaient \$20, les moyennes de \$18 à \$19.75, et les communes de \$10 à \$17.75.

Les bonnes vaches étaient de \$15 à \$16.75, quelques-unes jusqu'à \$17.50, les moyennes de \$13.50 à \$15, les communes de \$11.50 à \$13.75, et celles destinées à l'abattage et à la mise en conserve de \$6 à \$12.75.

Les bons taureaux se vendaient de \$17.50 à \$25, les communes et les moyens de \$13 à \$17.25.

Les bons veaux rapportaient de \$25 à \$28, quelques-uns jusqu'à \$29.75, ceux de qualité

NOMINATION à IH



M. C. C. Brannan, président d'International Harvester Company of Canada, Limited, annonce la nomination de M. William R. Fleming au poste de directeur des ventes pour la compagnie, à compter du 1er juin 1965. Il assumera la responsabilité de toutes les opérations des divers services se rapportant aux ventes de la compagnie, comprenant les camions, équipement de ferme et de construction, ventes pour l'exportation et pièces de service.

M. Fleming a fait ses études à Montréal et à Toronto. Suivant sa retraite du C.A.R.C., il entra en 1946 au service d'International Harvester à Montréal comme stagiaire dans la vente. Après avoir acquis une vaste expérience de la vente pour la compagnie, il devint gerant de district à Québec et gerant du bureau de district de Toronto responsable des camions. En 1962, il fut nommé gerant général des ventes d'équipement de construction.

M. Fleming accepta un poste dans le service d'outre-mer d'International Harvester en 1963. Après avoir organisé la nouvelle usine Carr Hill d'International Harvester Company of Great Britain, Limited, à Doncaster, Angleterre, il fut nommé gerant du service des camions de la firme britannique.

Revenus stables de la Compagnie Donohue Limitée

Le rapport intermédiaire de la compagnie Donohue Limitée pour le trimestre terminé le 31 mars 1965 révèle que ses bénéfices nets sont demeurés sensiblement les mêmes que ceux de la période correspondante de l'an dernier. Ils se sont établis, en effet, à \$290,850, soit l'équivalent de \$0.16 par action, comparativement à \$285,844 ou \$0.16 l'action au premier trimestre 1964.

\$176,897 sur le change étranger, une légère hausse par rapport au chiffre de \$155,982 l'an passé.

Ce rapport consolidé des bénéfices nets est publié sous réserve de la vérification et des régularisations en fin d'exercice comme le mentionne d'ailleurs M. Donohue.

Dans son message aux actionnaires, M. Mark Donohue, président de la compagnie, révèle que le bénéfice d'exploitation se compare favorablement à ceux de l'an dernier; ils s'élevèrent à \$680,140, à comparer à \$666,854 pour le trimestre de 1964. D'autre part, la compagnie a réalisé un bénéfice de

Meilleurs prix pour le cuivre

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Marché courant : (barres et fils) \$15-A517 1/2 \$05-A510

Marché à terme 456-A458 454-A455 Ventes totales : 1,375 tonnes.

Otis Elevator obtient une participation minoritaire

Dans une déclaration conjointe faite par Otis Elevator et Ascenseurs Alpin, ces deux sociétés ont annoncé la participation d'Otis Elevator dans l'entreprise Ascenseurs Alpin sur une base minoritaire.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA Dividende No 311

Après le 1er juin 1965, les services de vente et d'entretien fournis jusqu'à présent par Otis dans les régions desservies par son bureau de Québec, seront confiés à Ascenseurs Alpin. On fera la demande nécessaire pour l'adoption de la nouvelle raison sociale Ascenseurs Alpin-Otis Cie Ltée, conformément à la nouvelle structure de l'entreprise.

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de soixante-cinq cents par action sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le mardi, 1er juin 1965, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 30 avril 1965.

Par ordre du Conseil d'administration.

J. H. COLEMAN, Gérant général en chef. Montréal, P.Q. le 20 avril 1965.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a monté de 0.24 à 171.07 points hier à New York; c'est un nouveau sommet.

Advertisement for IAC (Investment and Commercial) featuring a piggy bank and text about commercial loans and savings.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various indices and individual stock prices.

Advertisement for Les Prévoyants du Canada insurance company.

Advertisement for Les Prévoyants du Canada insurance company.

Table of financial highlights for 1964, including Actif, Primes souscrites, Excédent, and Capital et surplus.

Table of financial highlights for 1964, including Actif, Revenus, Prestations et bénéfices, Excédent, Nouvelles affaires, and Assurances en vigueur.

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and company shares.

Bourse de New York

Cours transmis par la Presse Associée et la Presse Canadienne

Table of stock market data for New York, including various stock indices and company shares.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Augmentation du taux de rendement des bons du trésor

L'émission hebdomadaire de bons du Trésor à 91 jours du gouvernement canadien — on en a vendu hier pour un montant de \$100,000,000 — a été adjugée sur une base moyenne de rendement de 3.82 pour cent à comparer à 3.77 p.c. la semaine dernière.

Valeurs étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies.

FABRICANTS de COMESTIBLES AUGMENTEZ VOS VENTES AU QUEBEC. Articles d'épicerie demandés par courtier/distributeur possédant entrepôts à Montréal et Québec.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté de 0.1 à 69.9 points hier à Londres.

Titres au comptoir

Table of over-the-counter stock prices.

AVIS

Ce avis est par les présentes donné que le contrat en date du 23 avril 1965 par lequel Fernand Morissette, Inc. et L'Agence Lorette, a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 28 avril 1965 sous le No 365.

LA BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, PARIS, et LA BANQUE de L'UNION PARISIENNE, PARIS. GROUPE BANCAIRE PRÉSENT DANS 35 PAYS de PAR LE MONDE.

Fonds mutuels

Table of mutual fund performance and prices.

Transactions entre Américains

Table of transactions between American investors.

Advertisement for Traders Finance Corporation Limited. Text: 'pourquoi n'en auriez-vous pas deux', 'Le coût de ce plan est modique. Vous en aurez la preuve.', 'Prévaliez-vous du crédit préférentiel Traders.', 'Vous avez des problèmes d'argent? Mais faites donc ce que font les hommes d'affaires prospères.', 'Pas de chinoiserie! Pas de paperasserie! Vous n'attendrez pas inutilement.', 'Vous achetez votre voiture et la ferez financer chez votre marchand.'



M. Raymond Lantôt

Un Conseil métallurgique créé au Québec

MONTREAL (Spéciale) — La province de Québec possède maintenant un Conseil métallurgique. Fondé depuis peu, lors d'une assemblée générale tenue à l'École Polytechnique de Montréal, le nouvel organisme s'est donné comme premier président, M. Raymond Lantôt, directeur de l'usine de l'Aluminium Company of Canada, Limited, à Alma. Ce dernier est président honoraire du Conseil économique régional Saguenay-Lac Saint-Jean. M. Lantôt sera assisté de M. John Waller, de Canadair Limited, vice-président, du Dr André Hone, de l'École Polytechnique, secrétaire, et de M. Frank Fathers de Canadian Steel & Whell, trésorier.

Le Conseil métallurgique du Québec a été formé pour grouper en une seule organisation tous les individus intéressés de près ou de loin à la science métallurgique dans la province.

Il travaillera à favoriser et à coordonner les programmes des différentes associations scientifiques et techniques existantes qui sont intéressées dans la métallurgie. Il pourra exprimer, au nom de ses membres, les besoins nouveaux au point de vue éducatif, social ou économique, auprès des organismes publics ou privés. Il devra agir comme organe d'échange d'information entre tous ses membres et il s'efforcera de renseigner le public sur le développement et les besoins présents et futurs de la métallurgie. Enfin, il travaillera à créer une ambiance propice au progrès et à la diffusion de la métallurgie au Québec par tous les moyens nécessaires.

CE CONSEIL COMBLE UNE LACUNE

Il est évident, selon M. Raymond Lantôt, que la création du Conseil métallurgique du Québec semble une lacune qui existait et qui se faisait sentir depuis quelque temps, alors que la province de Québec est en pleine période de développement de ses ressources naturelles. Dorénavant, la profession métallurgique dans la province sera dignement représentée et pourra faire connaître ses vues et ambitions aux différents organismes gouvernementaux et industriels concernés.

On doit commencer bientôt une campagne pour l'enrôlement des membres du Conseil et on espère que tous, opérateurs, techniciens, surveillants, ingénieurs et scientifiques qui travaillent dans la métallurgie extractive ou appliquée, n'hésiteront pas à faire partie de cette association qui sera en mesure d'aider la profession à l'avenir, conclut le président.

Les autres administrateurs du Conseil sont: MM. Pierre Lavoie, de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières, Lucien Labelle, de William Scully, Montréal, Jean-Guy Montpetit, de Quebec Iron & Titanium Corp., de Sorel, Brian Sawyer, de l'Aluminum Co. of Canada, Limited, Montréal, Arnold Scully, de Noranda Copper Mills Ltd., Montréal, John J. Jonas, professeur à l'Université McGill, André Bourdeau, École Normale de l'Enseignement technique, Montréal et Arthur Dubé, professeur à l'Université Laval de Québec.

Grève à la distillerie Hiram Walker

WINDSOR (PC) — Près de 500 employés de la distillerie Hiram Walker and Sons se sont mis en grève mercredi soir à minuit. Des employés avaient commencé à cesser de travailler depuis mercredi après-midi.

Des lignes de piquetage ont été établies autour des nombreux établissements de l'employeur à Windsor ainsi qu'aux entrepôts du canton Maidstone en banlieue, par la section 61 de l'Union internationale d'Amérique des travailleurs unis de brasseries, de la farine, des céréales, des eaux gazeuses et de distilleries (FAT-COI-CTC). Les piqueteurs se sont toutefois dispersés lorsqu'il a commencé à pleuvoir.

Un porte-parole syndical a révélé que le syndicat cherche à obtenir une nouvelle convention collective de trois ans. La compagnie est d'accord pour la durée de la convention mais n'est pas disposée à donner suite aux autres réclamations du syndicat.

Le folklore, une page importante de l'histoire de l'Amérique française

MONCTON (PC) — M. Luc Lacoursière, directeur fondateur des Archives de folklore de l'Université Laval, de Québec, a déclaré ici hier que le folklore était une page extrêmement importante dans l'histoire de l'Amérique française.

interrogé lors de son passage dans cette ville du Nouveau-Brunswick, M. Lacoursière, qui est également directeur du Conseil des Arts du Canada, a souligné le fait qu'il

était important de sauvegarder nos légendes, contes et chansons de folklore, en recueillant le plus possible de contes chez les gens du peuple, avant qu'ils ne soient à jamais oubliés.

A l'heure actuelle, le répertoire folklorique acadien compte de 1,600 à 1,700 pièces différentes que M. Lacoursière a divisé en cinq catégories: les contes d'animaux qui peuvent se rapprocher des fables; les contes merveilleux qui joignent

le surnaturel à la métamorphose; les contes religieux; les contes romanesques et les contes drôles que l'on appelle communément, en Acadie, les "tours".

Plusieurs de ces contes, a souligné M. Lacoursière, sont connus au Québec et en France sous une version différente et bien souvent, avec des dévouements différents qui évoluent selon les géographies des contes.

Les statistiques sur l'Education sont plus avancées dans la province de Québec

Le Québec devance les autres provinces dans le traitement de l'information statistique en matière d'éducation.

C'est l'avis exprimé, hier par M. R. W. D. Jackson, directeur du département de recherche en éducation à l'Université de Toronto. Il assiste, à Québec, avec 20 autres Canadiens, à une réunion de spécialistes

du traitement électronique de l'information.

Pendant trois jours, les délégués des ministres de l'Éducation du Canada ont porté leurs efforts sur l'uniformisation des contenus statistiques en matière d'éducation.

Le Québec a exposé, hier, ses projets en matière d'information (data processing). Le

traitement électronique de la statistique commence déjà à guider le ministère dans l'élaboration et l'exécution de ses programmes, a dit M. Yves Martin, directeur général adjoint à la planification. À l'automne, le service sera complet. M. Jackson a révélé que l'Ontario commence, elle aussi, à

R. W. D. Jackson

utiliser l'électronique pour traiter de l'information statistique. D'ici quelque temps, à travers le Canada, non seulement les administrateurs mais les professeurs, les dirigeants et les parents auront à se familiariser avec les méthodes de renseignements confiés à l'électronique.

Ces magnifiques Ford ne sont-elles pas ravissantes?

(On ne devinerait jamais que ce sont les modèles les moins chers)

Vous attirez tous les regards quand vous conduisez une de ces magnifiques Falcon, Fairlane ou FORD... sans compter que ces voitures au profil sculpté sont extrêmement avantageuses!

Ces voitures de fabrication Ford ont été conçues en vue d'une excellence générale... qualité dans tous les domaines: confort, luxe, roulement, maniabilité, puissance, économie et longue durée.

La Falcon est une voiture économique et pleine d'allant. Le nouveau six-cylindre de 170 po. cu., accouplé à la Cruise-O-Matic, augmente le millage-essence de jusqu'à 15%. Les freins sont auto-régulateurs et le nouvel alternateur dans les V8 prolonge la durée de la batterie.

La Fairlane est la voiture familiale par excellence. Elle loge confortablement six adultes. Le coffre spacieux peut contenir les bagages de toute la famille. De dimensions sobres, la Fairlane est facile à garer et à manoeuvrer. C'est une voiture idéale pour les dames

et vous admettez qu'elle est, cette année, plus jolie que jamais!

La Ford est une voiture silencieuse. Elle roule dans une ambiance de quiétude dont tout le monde parle. La première chose qu'on remarque, c'est cette absence à peu près totale de bruit et de vibration. Jamais la Ford n'a été aussi agréable à conduire! Offrez-vous le plaisir d'une randonnée d'essai dès aujourd'hui.

La Falcon, la Fairlane et la Ford ont chacune leur propre gamme de puissance. L'économique six-cylindres de 170 po. cu. est standard dans la Falcon. Ses 105 CV vous offrent toute la puissance voulue sur les autoroutes. Si vous désirez plus de piquant, essayez l'un des moteurs Mustang, V8 ou six-cylindres, maintenant dans les Falcon. Pour votre Fairlane, choisissez un six-cylindres de 200 po. cu. ou l'un des trois foudroyants V8. L'élégante FORD Custom offre un Gros Six de 240 po. cu. C'est le plus puissant des six-cylindres

Ford et il est encore plus économique que l'an dernier. Mais pour obtenir un rendement vraiment hors-pair, choisissez un V8 de 352 ou 390 po. cu.

Toutes ces élégantes voitures vous offrent un choix de transmissions très souples. Avec les V8, la boîte manuelle à trois vitesses est entièrement synchronisée. La fameuse Cruise-O-Matic est livrable avec tous moteurs. Avec ses trois vitesses, c'est une des meilleures transmissions qui soient. Sa vitesse intermédiaire est idéale pour doubler. Une légère pression sur l'accélérateur vous donne aussitôt le surcroît de puissance requis. La seconde gamme de conduite vous permet des démarrages en 2^e, plus doux et plus sûrs sur les surfaces glissantes.

Toutes ces magnifiques Ford regorgent d'avantages. C'est un plaisir que d'en posséder une! Venez en faire l'essai bientôt chez le vendeur autorisé Ford. Commencez l'été en beauté... dans une nouvelle voiture Ford, vous serez conquis à tout jamais.



Sedan Falcon

Sedan Fairlane

Sedan FORD Custom

Venez faire l'essai de ces voitures qui font la mode



POUR ACHETER OU LOUER UNE FORD D'UNE EXCELLENCE GÉNÉRALE—VOYEZ UN VENDEUR FORD VOITURES USAGÉES

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

25 Sud, rue Dorchester — Tél. : 525-8181

MOTEURS LIMITEE

777 Ouest, Boul. Charest, Tél. : 681-4626

GARAGE W. MARTIN LTEE

Rond-Point, Lévis — Tél. : 837-8801





CONSEIL DISSOUT — Le général Nguyen Van Thieu, ministre vietnamien de la Défense, prononçant hier, à Saïgon, un dis-

cours marquant la dissolution officielle du conseil des Forces armées sud vietnamiennes.

(Téléphoto P.A.)

AU VIETNAM

Nouveau débarquement de fusiliers marins

SAIGON, (U.P.I.) — Les autorités militaires de la troisième division de la Marine américaine arrivent au Vietnam où les suivent de près trois bataillons de fusiliers marins.

Ce nouveau débarquement de renforts survient une journée

un "retour à des rapports normaux entre le civil et le militaire".

Activité vietcong intensifiée

Sur le plan militaire, le bilan final de l'opération qui s'est dé-



DERNIERE BOUFFEE AVANT UNE LONGUE MARCHÉ — Un prisonnier Vietcong fume sa cigarette jusqu'à la dernière bouffée avant d'entreprendre la longue marche qui le conduira au camp de prisonniers au Vietnam du Sud. Hier, les forces américano-vietnamiennes ont effectué un raid aérien sur des dépôts de munitions du Vietnam du Nord et, à Saïgon, le Conseil des forces armées a été dissout, pour permettre au gouvernement de concentrer tous ses efforts à la guerre contre les communistes.

(Téléphoto P.A.)

après la dissolution du puissant conseil des forces armées sud-vietnamiennes.

Les événements politiques survenus à Saïgon ont le pas sur les bombardements du Nord-Vietnam, devenus presque quotidiens, et qui se sont poursuivis hier avec la destruction d'un important dépôt de munitions de Phu-Ban, à 200 km au sud-ouest de Hanoi, par 50 avions à réaction de l'U.S. Air Force.

roulée sur le littoral du delta du Mékong, à environ 100 km au sud de Saïgon, entre le 28 avril et le 4 mai, a été donné de source américaine: 220 vietcongs tués, 45 capturés, trois centres d'instruction et deux petits camps de prisonniers détruits. Les pertes gouvernementales sont de 7 tués et 28 blessés, dont un Américain.

M. Alex. Dion

Monsieur Alexandre Dion, représentant de la maison Lachance et Tanguay, Lité, époux de Yvonne Fecteau, est décédé le 6 mai, à l'âge de 70 ans. Il demeurait au 1095, La Sarre.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, sa fille et ses belles-filles: Mlle Laurette Dion, M. et Mme Roger Dion (Georgette Roy), le Rév. Père Roland Dion, eudiste; M. et Mme Jean-Paul Dion (Violette Goulet), de Valcartier; M. et Mme Yves Dion (Jeannine Veilleux); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri Jobin (Marie-Berthe Fecteau), Mme Ernest Fecteau, M. et Mme Paul-Henri Fecteau, M. et Mme Fernand Fecteau, de Verdun; M. et Mme Raymond Fecteau, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

Monsieur Dion repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, Lité, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église Saint-François d'Assise, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Les parents demandent la réintégration du frère Lahaie

MONTREAL (PC) — Les parents des 34 élèves de 7e année "A" à l'école de La Menais ont dénoncé ce qu'ils appellent "la politique de petites bouchées" utilisée en réponse à leurs réclamations par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Dans un communiqué signé par leur président, M. Denis Bertrand, ils demandent la réintégration immédiate des trois éducateurs suspendus, a v a n t même que le comité de révision de la C.E.C.M. n'ait terminé son étude sur le sujet.

Le document précise que les parents veulent "limiter les torts déjà énormes causés et aux personnes en cause et à nos enfants".

Ils se s'opposent pas à une nouvelle étude du cas Lahaie mais soulignent que l'enquête a déjà démontré qu'il n'y a eu ni endoctrinement, ni tentative d'endoctrinement à La Menais.

Le Maine est ainsi nommé d'après le nom d'une ancienne province française.

M. W. Gignac

Monsieur Wilfrid Gignac, époux de dame Dolorès Côté, est décédé le 6 mai, à Québec, à l'âge de 77 ans. Il demeurait à 1432, rue Maguire, Silery.

Outre son épouse il laisse dans le deuil: son fils Jocelyn; son frère, M. Elzéar Giguère; ses belles-sœurs, son beau-frère: Mme Théodore Gignac, Mme Edgar Gignac, M. Joseph Tardif; sa belle-mère, Mme Jules Côté.

La dépouille mortelle est exposée à 1584, Chemin Saint-Louis. Le service sera chanté lundi en l'église de Saint-Colomb. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Colomb. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Lité de Québec.

M. A. Tremblay

Monsieur Alfred Tremblay, époux de feu dame Marie-Anne Simard, est décédé le 5 mai, à Lévis, à l'âge de 78 ans et 11 mois. Il demeurait au 135, rue St-Georges, Lévis.

Il laisse dans le deuil son genre et sa fille, M. et Mme Hervé Bouchard (Bernadette), de Lévis; ses petits-enfants, Jacques, André et Denis Bouchard; ses frères et sœurs: M. et Mme François Tremblay, de Montréal; M. et Mme Raoul Tremblay, de La Malbaie; M. et Mme Charles Tremblay, de Baie Saint-Paul; Mme Ludger Tremblay, de Saint-Agnès, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gilbert & Turgeon, Inc., 585, avenue Bégin Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église du Christ-Roi, Lévis, et l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

M. E. Boucher

M. Emile Boucher, ex-employé du Canadien Pacifique, époux de dame Corinne Dusseau, est décédé le 5 mai, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 71 ans et 2 mois. Il demeurait au 325-A, St-Laurent, Lévis.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Léonidas Boucher (Jeannette Brulotte), de Lévis; M. et Mme Richard Boucher (Pauline Huard), de Lévis; M. et Mme Huard (Madeleine Boucher) de Lévis; M. et Mme Roland Robitaille (Pauline Boucher), de Lévis; M. et Mme Vincent Grégoire (Denise Boucher); M. et Mme Roméo Boucher (Béatrice Boucher); Mlle Françoise Boucher, tous de Lévis; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alfred Hethington, de Saint-David; M. Arthur Boucher, de Lévis; M. Jules Boucher, de Lévis; Mme Georges Boucher, de Lévis; M. et Mme Joseph Gagné, de Québec; Mme Léonidas Dusseau, de Thetford Mines; M. et Mme Philippe Dusseau, de Québec; M. et Mme Paul-Emile Dusseau, de Montréal; Mme Roger Dusseau, de Montréal; Mme Roger Dusseau et Mme Eddy Dusseau, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée au 6, rue Perreault, Lévis. Le service funéraire sera chanté samedi, en l'église de Saint-David, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux, Lité, de Saint-Romuald.

Mme L. Gauthier

Dame Bernadette Désorcy, épouse de M. Léo Gauthier, est décédée le 5 mai, à Québec, à l'âge de 57 ans. Elle demeurait au 171, avenue Renaud.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et son gendre: M. Jean-Claude Gauthier, M. et Mme Raymond Brisson (Laurette), Mlle Ghislaine Gauthier; ses frères et sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Gérard Désorcy, M. et Mme Léonidas Gauthier, M. et Mme Charles Gauthier, M. et Mme Lionel Gauthier, M. et Mme Maurice Gauthier, Mme veuve Léo Bernard (Germaine Gauthier), M. et Mme Philias Gauthier, M. et Mme Magella Gauthier, M. Lucien Gauthier.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau, Inc., 224 Ouest, rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme M.-H. Côté

Dame Gertrude Parent, épouse de M. Marc-Henri Côté, de "Devoir", autrofois de "L'Action" et du "Soleil", est décédée le 5 mai, à Boucherville, à l'âge de 39 ans et 2 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants: Florent et Marcelle; ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Jules Gagnon (Berthe), M. l'abbé Charles Parent, curé de Saint-Jean-de-Cherbourg, Matane; M. et Mme Gérard Roy (Rita), M. et Mme Albert Dumais (Antoinette), M. et Mme Maurice Parent, le lieutenant et Mme Bertrand Parent, M. et Mme J.-B. St-Laurent (Gisèle), M. et Mme Georges Parent, M. l'abbé Pierre-Paul Parent, Mlles Michelle et Renée Parent, le lieutenant et Mme J.-Léon Côté, M. et Mme Fernand Lachance; son beau-père: M. Georges-Léon Côté.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Charon, 25, De Laperrière, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Boucherville, et l'inhumation au cimetière paroissial.

SERVICES SPECIALISES

MANUFACTURIERS monuments, réparation, nettoyage, lettrage, Villeneuve & Frères, 1050, Canadienne, 323-5394, qu-24

Mme veuve H. Plamondon

Mme veuve Henri Plamondon, née Bernadette Blais, est décédée le 5 mai, à Québec, à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Alphonse Therrien (Alberta), M. et Mme Honoré Plamondon (Amaryllise Samson), M. Paul-Emile Plamondon, M. Henri Plamondon, M. et Mme Charles Robitaille (Jeanne), M. et Mme Pierre Plamondon (Pierrette Côté), M. et Mme Alfred Ash (Rita); ses belles-sœurs; Mme Louis Blais, Mme Joseph Renaud.

Mme veuve H. Plamondon

La dépouille mortelle est exposée à 318, Chemin de la Canadienne. Le service sera chanté samedi en l'église du Saint-Esprit. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Lité de Québec.

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. J. ADELARD RAYMOND Samedi le 8 mai 1965, à 10 heures, en l'église de Giffard, sera chanté le service anniversaire de M. J. Adélar Raymond, époux de dame Marie-Blanche St-Onge. Parents et amis sont invités à y assister, sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. PAUL-ERNEST ROYER Samedi le 8 mai à 10 heures en l'église St-Vincent de Paul, sera chanté le service anniversaire de Paul-Ernest Royer, époux de dame Alice Wright. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



MME MARIE VEZINA Samedi le 8 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Vézina, épouse de feu Eugène Hamel. Parents et amis sont priés d'y assister.

daniel johnson

Chef de l'Opposition et du parti de l'Union nationale, qui est Daniel Johnson? Et que pense-t-il? Carl Dubuc, qui n'oublie jamais qu'il est humoriste, l'a cuisiné à sa façon et les réponses sont parfois aussi féroces que les questions. Cette semaine, dans Perspectives.

Un article du plus vif intérêt, DEMAIN, avec le journal

LE SOLEIL



La qualité provient de la saveur...

Les biscuits Dare ont la saveur des biscuits à la mode de chez-nous.



La qualité caractérise Dare

Décès

BELLEAU — A Ancienne-Lorette, le 5 mai 1965, à l'âge de 82 ans, 5 mois, est décédé M. J. Belleau, époux de dame Marie-Louise Guay, demeurant à 30 Est, au 238 Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures p.m. Départ de la résidence funéraire J. Bourcier, 1547 rue Notre-Dame à 130 heures, pour l'église Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

BILODEAU — A Ste-Foy, le 4 mai 1965, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Bilodeau, époux de dame Marguerite Dallaire, demeurant au 429, rue Héroux. Les funérailles auront lieu samedi le 6 mai à 8 h 30 heures pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

BINET — A Québec, le 5 mai 1965, à l'âge de 82 ans, 11 mois, est décédé M. J. Binet (Bob), époux de feu dame Marie-Petite du Poullin, demeurant à 7840, Trail-Carré Ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Départ des salons funéraires J. Bourcier & Fils Lité, 1290 1ère Avenue à 8 h 30 heures pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHER — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 71 ans, 2 mois, est décédé M. Louis-Philippe Boucher, employé du Canadien Pacifique, époux de feu dame Corinne Dusseau, demeurant à 325-A, rue St-Laurent, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Lité, 224 Ouest, rue St-Vallier et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ des salons funéraires Gosselin & Fils, 1185 rue St-Lambert et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

BOUIN — A St-Lambert de Lévis, le 5 mai 1965, à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédé subitement dame Rosilda Gauthier, épouse de M. Joseph Bouin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ent., no 4190, Boul. Ste-Anne, à 9 h 30 heures pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

La visite de la reine: D. Johnson se heurte au mutisme de Me Wagner

L'opposition, par la voix de son leader, Me Daniel Johnson, s'est heurtée au mutisme de Me Claude Wagner et au président du Comité plénier de la Chambre, hier après-midi, lorsqu'elle voulait soulever les questions du "samedi de la matraque" et des "faux certificats d'électeurs".

L'étude des crédits du ministère provincial de la Justice se poursuivait pour la troisième journée consécutive et l'on en était au chapitre des "poursuites au criminel" lorsque le député de Bagot voulut d'abord savoir du procureur général pourquoi il n'y avait pas eu d'enquête royale d'ordonnée au lendemain de la visite de la reine à Québec.

Me Johnson a posé de nombreuses questions qui sont demeurées sans réponse sur les circonstances qui ont entouré les incidents du 10 octobre 1964, à Québec, alors que policiers municipaux, étudiants et journalistes ont eu des démêlés.

Le chef de l'opposition a fait remarquer que cela mettait en cause toute la question de la liberté de manifestation dans la

province de Québec et qu'il avait l'intention d'éveiller l'opinion publique à la chose puis-que le gouvernement s'était contenté d'une "enquête maison" qui n'a satisfait personne.

Il a ajouté qu'en cela il ne faisait qu'accepter l'invitation qu'a lancée publiquement Me Wagner de discuter de cette histoire du "samedi de l'extrémisme frustré" à l'occasion de l'étude des prévisions budgétaires de son ministère.

Le président du Comité plénier, Me Jean-Jacques Bédard, a cependant nié au chef de l'opposition le droit de soulever la question à ce moment-là, soutenant que le règlement ne le permettait pas en raison du poste budgétaire qui était à l'étude.

Me Johnson n'accepta pas cette décision et il pria le président de faire rapport à l'Orateur, l'hon. Richard Hyde, afin que cette décision soit discutée à une autre occasion où ça dérangerait moins les membres de la Chambre et les travaux du Comité des bills privés dont les membres auraient dû venir voter si le rapport avait été fait immédiatement.

Le Comité des bills privés procédait simultanément à l'étude du bill de Québec, hier, et on aurait été forcé d'interrompre le travail de ce comité. Me Johnson a dit qu'il ne voulait pas faire perdre le temps de ce

comité par un débat qui pourrait naître d'une décision qui serait défavorable à l'opposition et dont elle appellerait.

La même chose s'est produite lorsque Me Johnson voulut, par le truchement de nombreuses questions, soulever l'affaire des faux certificats d'électeurs.

Le procureur général invoqua le fait que des causes se trouvaient en instance devant les tribunaux pour ne pas répondre au chef de l'opposition et que le juge Jacques Trahan devait rendre une décision prochainement dans le cas de Marcel Sauvé impliqué dans cette histoire.

Le président du Comité plénier à cet instant, le député Harry Blank, accepta l'objection de Me Wagner. Me Johnson lui demanda de faire rapport à l'Orateur de façon à ce que l'on puisse discuter toute la question à une autre occasion.

Un heureux précédent (Me Wagner)

Selon Me Claude Wagner, procureur général du Québec, c'est un heureux précédent que de confier à un juge la présidence d'une enquête du coroner, comme ce sera le cas dans l'affaire Denise Therrien, mardi prochain, au Palais de justice de Shawinigan.

Il répondait au chef de l'opposition qui lui avait demandé, pendant l'étude de ses crédits, quelle était l'idée d'assigner un juge pour cette enquête et si des accusations avaient déjà été portées contre quelqu'un en rapport avec cette histoire.

Me Wagner a répondu que ce ne sera qu'après l'enquête du coroner qu'on décidera quelles seront les accusations qui devront être portées.

Quant au choix d'un juge, le procureur général a expliqué que dans des causes comme celle-ci, il est bon que celui qui préside sache parfaitement tous les détails de la loi, qu'il puisse apprécier l'admissibilité de la preuve, afin de mieux protéger les libertés des individus.

Il a ajouté que le juge Roger Brossard, qui a enquêté sur les affirmations de Jacques Hébert dans l'affaire Coffin, avait dit dans son rapport qu'il était bon qu'un juge s'agisse comme coroner dans de telles circonstances, dans le meilleur intérêt de la justice.

Pas de débat général

Le Président de l'Assemblée législative du Québec, l'hon. Richard Hyde, a maintenu à la reprise de la séance de la Chambre, à huit heures hier soir, les décisions "rendues dans l'après-midi" par le président du Comité plénier.

Il n'y eut donc pas de débat général sur le "samedi de la matraque" et sur l'affaire des "faux certificats d'électeurs" comme c'était l'intention de l'opposition.

Me Daniel Johnson avait tenté durant l'après-midi de discuter à fond de ces questions, mais le président du comité avait jugé, à chaque occasion, que la question ne pouvait être soulevée sous le poste budgétaire en discussion.

Le député de Bagot avait alors interjeté appel au président de la Chambre. Celui-ci maintint la décision rendue d'après-midi et sa propre décision fut agréée "sur division" sans que l'on appelle les députés pour une mise aux voix.

Le suicide de G. Legault

L'enquête élan en cours, Wagner se retranche derrière le "sub judice"

Le procureur général du Québec, Me Claude Wagner, s'est retranché derrière le "sub judice", hier après-midi, pour ne pas répondre aux questions du chef de l'opposition en rapport avec le suicide du détenu Gilles Legault, survenu à la prison de Bordeaux, récemment.

Me Daniel Johnson lui avait demandé d'expliquer comment il se faisait que dans le cas de Lucien Rivard un traitement de faveur était toléré tandis que Legault avait été retourné sans surveillance dans un noir cachot après avoir été traité à l'infirmerie pour des blessures qu'il s'était infligées en voulant s'élever la vie.

"Comment se fait-il, demanda-t-il, que dans son cas on se soit montré aussi sévère, aussi peu humain?" Le député de Bagot expliqua qu'il défendait non pas un indépendantiste, un rebelle ou un émeutier, comme l'avait prétendu le député de Richmond, M. Emilien Lafrance, mais plutôt une question de principe.

"Il s'agit d'une vie humaine, fit-il remarquer, et je pense qu'on ne peut pas traiter légèrement d'un sujet pareil, quelles que soient les idées politiques qu'entretenait cet homme. Le gouvernement a une responsabilité, lorsqu'il prend à sa charge des prévenus ou des détenus; et il doit les traiter humainement."

"On a cru, dit-il, qu'il y aurait une révolution et pour écarcer les pseudo-révolutionnaires on s'est porté acquéreur d'un mastodonte qui a terni la réputation du Québec".

La commande pour la construction de ce char bien spécial a été passée aux Ateliers Pierre Thibeault, de Pierreville, quelque temps avant la visite de la reine à Québec, au mois d'octobre, mais ce n'est qu'il y a six ou sept semaines que le ministère de la Justice en prit possession.

C'est Me Gabriel Loubier, député unioniste de Bellechasse, qui avait soulevé la question en faisant remarquer à la Chambre que maintenant qu'on connaissait l'artillerie légère du procureur général, la matraque, on voulait maintenant connaître son artillerie lourde, le camion blindé.

Me Wagner a expliqué qu'il

Me Johnson ajouta que Legault n'avait encore été trouvé coupable d'aucun crime et qu'un statut similaire à celui accordé à Lucien Rivard aurait dû lui être donné.

Le procureur général a répondu que l'intérêt public exige qu'il ne réponde pas au chef de l'opposition parce que, dans ce cas, l'enquête du coroner a commencé jeudi matin devant le juge Jacques Trahan et qu'on devait attendre la conclusion de cette enquête.

Un Noir est libéré par erreur de la prison de Bordeaux

MONTREAL (PC) — Un Noir de 70 ans, Benny Hamilton qui doit répondre d'une accusation de meurtre, a été libéré par erreur de la prison de Bordeaux.

Les gardes ont accompagné le prisonnier jusqu'à la sortie et lui ont ouvert eux-mêmes les grandes portes par lesquelles le grand évadé Lucien Rivard se serait évadé lui-même.

C'est seulement après le départ de l'individu qu'on a constaté l'erreur. Des policiers ont immédiatement été lancés à la recherche de l'homme.

Benny Hamilton a été retrouvé dans une vieille maison, la même où son compagnon, Ernest Moore a été assassiné.

Le premier ministre a rétorqué au député qu'il lui prêterait le camion pour les fins de sa prochaine tournée électorale dans Champlain.

M. Bellemare a répondu qu'il serait élu de toute façon et qu'il n'en aurait pas besoin.

Il y a deux poids et deux mesures en fait de justice au Québec (Johnson)

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, Me Daniel Johnson, a soutenu avec vigueur, hier après-midi, qu'il existe deux poids et deux mesures quand il s'agit de l'administration de la justice dans la province de Québec.

Le député de Bagot a égayé ses prétentions d'un parallèle entre le cas du conducteur d'autobus dont il avait fait mention la veille et qui avait déboursé \$291 en amendes imposées pour 15 infractions au Code de la route pour un seul trajet entré Saint-Jérôme et Sherbrooke et celui d'un organisateur libéral qui, lui, n'a jamais perdu son permis de conduire en dépit de quatre condamnations sur cinq chefs d'accusation de conduite en état d'ivresse.

Me Johnson a évité de donner le nom de l'individu mis en cause, mais il a communiqué le renseignement, par écrit, au ministre de la Justice, de même que les numéros des causes inscrites en Cour des sessions de la paix de Montmagny et Rivière-du-Loup afin que l'on puisse vérifier ses affirmations.

Selon ce qu'a déclaré le député de Bagot, il s'agirait d'un citoyen du comté de l'Islet, fonctionnaire provincial, organisateur libéral et organisateur particulier de l'ancien député fédéral de Montmagny aujourd'hui premier ministre du Québec, M. Jean Lesage.

Or, cet homme, d'après M. Johnson, a été condamné à \$50 d'amende plus les frais ou 15 jours de prison le 23 novembre 1960, à Montmagny pour conduite d'un véhicule moteur "avec facultés affaiblies". Le numéro inscrit au dossier est 13472.

Le 8 juin 1961, au même endroit, pour une offense identique, le même individu a été acquitté; No 14165.

Le 20 septembre 1961, au même endroit, pour une offense identique, le même individu a été condamné à \$50 d'amende plus les frais. Son permis de conduire ne lui fut pas enlevé. Le numéro inscrit au dossier est 14289.

Le même individu toujours aurait été condamné pour une offense identique subséquemment à la Cour des sessions de la paix de Rivière-du-Loup. Me Johnson a dit que les détails exacts de même que le numéro inscrit au dossier de cette cour.

Enfin, le 15 janvier 1964, à Montmagny, il écopa de \$100 d'amende et des frais ou deux mois de prison pour une offense identique. Cette fois, il avait blessé un employé de garage et il conduisait un véhicule pro-

priété du gouvernement. Son permis ne lui fut pas retiré.

"Je suis informé, dit Me Johnson, que ce monsieur possède encore son permis de conduire. Cinq causes, quatre condamnations, un acquittement, toujours pour facultés affaiblies, total des amendes sans tenir compte de celle de Rivière-du-Loup que je ne possède pas, \$200.

"Cinq circonstances différentes alors que le procureur général approuvait, hier, une manière de procéder que je trouvais inhumaine, collier 15 contraventions, une amende totale de \$291 à un homme pour le même trajet d'autobus et pour une infraction tellement moins sérieuse puisqu'il s'agit en l'instance, chaque fois, d'avoir dépassé la limite de vitesse permise à l'entrée de certains villages.

"Je voudrais savoir, dit-il, ce que pense le procureur général de ce système de deux poids et de deux mesures?"

ME WAGNER

Le procureur général a répondu qu'il avait l'exemple de juges distingués, agissant de bonne foi, qui estiment que l'amende de \$50 était suffisante et qu'il n'y avait pas lieu d'en-

Prolongation du délai d'enquête sur des faillites

La Chambre a été informée, hier soir, que le mandat qu'il avait été accordé à M. Lucien Mercier, administrateur au ministère provincial du Revenu, pour enquêter dans certains cas de faillite frauduleuses au Québec, avait été prolongé jusqu'au mois de septembre prochain. Ce mandat devait expirer ces jours-ci.

La précision a été apportée par le premier ministre Jean Lesage et le procureur général, Me Claude Wagner, après que celui-ci eut révélé qu'une enquête se poursuivait au Québec en même temps que l'enquête menée par le fédéral. En réponse aux questions de l'opposition, Me Wagner a déclaré qu'aucune enquête ne se fait par le Québec touchant la faillite des frères Selkind.

deux mesures dans les faits ou dans les cas qui nous ont été cités par le chef de l'opposition. "Je ne vois pas du tout, deux mesures dans les faits ou dans les cas qui nous ont été cités par le chef de l'opposition".

Retirez le maximum d'avantages des ustensiles enduits de TEFLON (R)

Assistez à la démonstration du poêlon d'aluminium dont l'intérieur est recouvert de TEFLON. Cette démonstration a lieu au rez-de-chaussée. Teflon est approuvé par la Compagnie Du Pont. Cuisinez sans gras dans votre ustensile Teflon afin de diminuer les calories! Protégez votre santé. Poêlon de 10" de diamètre est muni d'une poignée de Bakelite noir et une spatule de bois ainsi qu'un pratique ustensile de cuisine servant à séparer les jaunes des blancs d'œufs, à égoutter les légumes et fouetter les mets vous sont remis gratuitement.

Pour un temps limité, le tout pour seulement **3.49** Paquet, ustensiles de cuisine, sous-sol.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501

LA COMPAGNIE PAQUET INC., 545 est, rue St-Joseph, Québec.

Veillez me faire parvenir la poêle Teflon 10" de diamètre au prix de 3.49 et inclure les primes gratuites.

Nom
 Adresse
 Ville Tél:

Entrée Comptant C.O.D.
 (Plus la taxe de vente s.v.p.)

Paquet

VENTE DE chics vestons sport

en tweed 100% laine pour garçons

Modèle avec ou sans ceinture ou dos. Provenant de nos lignes régulières, vous êtes assuré de la nouveauté de la coupe. Veston à trois boutons et épaules naturelles. Motif Herringbone uni ou quadrillé. 24 à 34 ou 6 à 16 ans.

12.88

Rég. 22.99 à 24.99

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée
 EGALEMENT EN VENTE A PLACE LAURIER

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30. SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — TELEPHONE 529-4501

Un ombudsman Question à l'étude

Le département du Procureur général du Québec étudie soigneusement la question touchant la nomination éventuelle d'un ombudsman ou protecteur du peuple pour le Québec.

"Nous nous intéressons vivement à cette question de l'ombudsman et nous avons déjà commencé à l'étudier", a déclaré devant la Chambre, hier après-midi, Me Claude Wagner.

Celui-ci était interrogé à ce sujet par celui-là même qui fut le premier à semer l'idée au Canada à l'issue d'un voyage effectué en Scandinavie, l'an dernier, Me Daniel Johnson.

Le procureur général a ajouté que les hauts fonctionnaires de son département suivront de près les études qui se feront à la Commission d'enquête fédérale sur ce point.

L'éducation Enquête

Environ 48,000 questionnaires dument remplis sont déjà parvenus au ministère de l'Éducation en réponse à la vaste enquête sur l'orientation des 70,000 finissants du cours secondaire, lancée le 20 avril dernier.

Le nombre de réponses reçues laisse entrevoir que l'enquête atteindra son but, grâce à la collaboration de tous les milieux scolaires.

Le ministère veut, de cette façon, connaître l'orientation, en septembre prochain, des élèves actuellement inscrits en 11e année, en versification et au cours préparatoire aux études supérieures. A cette fin, les finissants de toutes les institutions d'enseignement secondaire publiques et privées du Québec ont été priés de faire connaître leurs projets d'avenir.

Des 48,000 questionnaires reçus, les préposés à l'enquête en ont traduit 12,000 sur cartes perforées, pour fins d'analyse mécanographique.

Jusqu'à ce jour, la Commission des écoles catholiques de Montréal, les instituts familiaux et l'Association des collèges commerciaux ont fait parvenir au ministère la totalité des questionnaires transmis à leurs élèves. Il en est de même des commissions scolaires régionales de l'Estrie, du Grand-Portage, du Golfe et Louis-Hémon.

Acheter \$46,670 un camion blindé est une dépense futile (Bellemare)

M. Maurice Bellemare, député unioniste de Champlain, a fustigé le gouvernement, hier soir, pour avoir fait une dépense "futile et mal imaginée" de \$46,670 pour l'achat d'un camion blindé anti-émeutes.

Le whip en chef de l'Union Nationale, revenu cette semaine seulement de vacances de cinq semaines en Floride après avoir réussi à voler la vedette par son travail acharné dans les comités spéciaux et ses interventions à l'emportepièce devant la Chambre au cours de la première moitié de la session, s'est lancé dans une envolée enflammée contre l'acquisition de ce camion.

"On a cru, dit-il, qu'il y aurait une révolution et pour écarcer les pseudo-révolutionnaires on s'est porté acquéreur d'un

CONTREMAITRES DEMANDES
 Contremaîtres possédant expérience dans la construction d'aqueducs et d'égoûts, pour travailler près de Québec.
 Tél.: 663-7808

MAISON SEULE à louer
 A Charlesbourg, 6 grandes pièces, grand terrain, complètement meublé, tapis sur 3 pièces meublé. Coût de 3000 par mois.
 623-7283 ou 623-0090

Horizons Littéraires

Demain dans Le Soleil : Nos lecteurs ne voudront pas manquer de lire:

- Une étude sur les CARNETS DE NOTES de Jacques Maritain
 Par: Clément Locquell é.c.
- Commentaires sur les LETTRES CONTEMPORAINES de Louis Chaîne
 Par: Constant Venesoen
- LE CIEL ET L'ENFER d'Arthur Buies.— Une analyse de PAULETTE SMITH ROY.
- LES ECRITS DU CANADA FRANCAIS.
 Par: Claude Daigneault
- En plus, les notes de lecture, un panorama vivant de l'activité littéraire.

Ne manquez pas de lire la page des horizons littéraires.

Samedi dans votre quotidien préféré

LE SOLEIL

COMMIS DEMANDE
 Commis possédant expérience dans les pièces de réparation d'équipement lourd, pour travailler à l'extérieur de Québec.
 Tél.: 663-7808

Dionne et Drolet
 AVOCATS
 Denys Dionne, B.A., LL.L.
 Jean-Paul Drolet, B.A., LL.L.
 46, Côte de la Montagne
 Tél. : 692-0567

LOCAL A LOUER
 25' x 35'
 Situé 509 St-Vallier Est, rez-de-chaussée.
 Chauffé, vitrine.
 S'adresser:
 E. LACOULINE INC.
 530 Côte d'Abraham